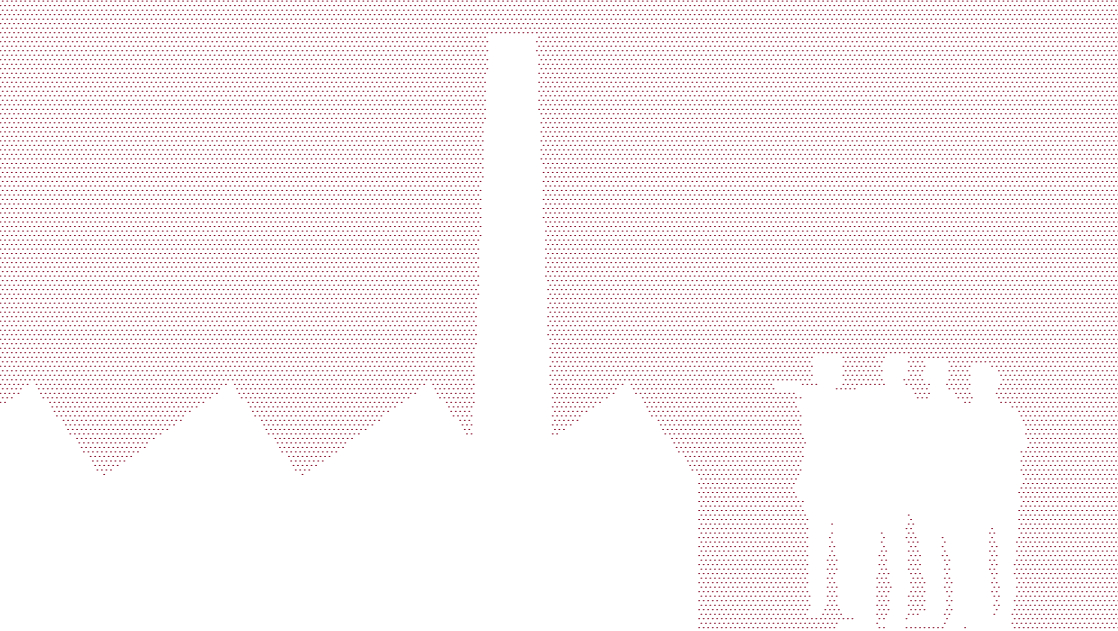


Comment inclure les usagers dans un processus de reconversion de friches industrielles en tiers-lieux ?

Etude du rôle de l'architecte, des outils participatifs et création d'une démarche de co-conception



MOULART Sam

Experte : DEGAVRE Elodie

Co-promoteurs : GILLIS Christophe - VANDENBROUCKE David - VANDEN EYNDE Jean-Louis

Année académique 2020 - 2021 - Université Catholique de Louvain - Faculté d'architecture LOCI Bruxelles

Remerciements

Je remercie toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de ce travail :

Mon experte Elodie Degavre,
pour son suivi, son enthousiasme et ses conseils,

Mes co-promoteurs Christophe Gillis, David Vandenbroucke & J.-L. Vanden Eynde,
pour l'accompagnement tout au long de ce semestre,

Les chercheurs Rafaella Houlstan, Gilles Debrun & Gérard Ledent,
pour les échanges précieux,

Les acteurs de tiers-lieux rencontrés, Charlotte Bens & Victor Saurois,
pour leur temps et le partage de leurs expériences,

Les architectes et facilitatrice, Kimberly Hex, Olivier Bastin & M.-H. Eddeboudt,
pour les échanges sur leur travail,

Mes amis étudiants en architecture, Louis, Alix, Valentin, ...
pour les cinq années d'aventures,

Mes parents, frères et soeur,
pour leur soutien.

Origines

Ce travail trouve sa source dans différentes expériences de vie, allant de mon enfance à mon parcours d'étudiant en architecture.

Tout d'abord, mon intérêt pour l'architecture en général a toujours fait partie de moi. Cette passion se traduisait par la construction de maisons Playmobil dans toutes les configurations possibles et à longueur de journée ou encore par la fascination que je portais aux nouvelles constructions construites au fil des années dans ma région.

Cette région qu'est le Hainaut, province marquée par la révolution industrielle et son déclin, suscitera à mon intérêt pour les bâtiments industriels à l'abandon. Je pouvais les observer dans la ville dont je suis originaire¹, soumise à une forte activité bonnetière à l'époque, ou encore au travers des Silos des Bastions à Tournai à l'abandon depuis aussi longtemps que je m'en souviens.

J'ai constaté l'évolution de ces lieux juste avant de commencer mes études, dans la région d'Anvers où vivent mes grands-parents. A une centaine de mètres de leur maison, une ancienne malterie que j'avais toujours connue désaffectée, composée de grands volumes distincts (halles, silos, etc.) faisait l'objet d'un grand projet de reconversion (logements, bureaux, commerces, etc.)². C'est là que s'est développée ma sensibilité à la reconversion des sites industriels et aux potentiels que ceux-ci représentent.

Quelques années plus tard, en master 1, pour le cours d'initiation à la recherche, cette sensibilité a pu être traduite à travers un travail³. En partant du projet à Anvers, je m'intéressais à la reconversion d'anciens silos industriels en logements en Belgique. Ce travail m'a permis d'observer la confrontation qui peut exister entre la spatialité d'un volume donné et une nouvelle fonction choisie, et d'ainsi me questionner sur la justesse de certaines reconversions.

A la même période, lors du cours de « Question d'architecture : sociétés, villes et territoires⁴ », nous avons abordé le territoire par les habitants qui y vivent et avons développé notre question de recherche à la suite des rencontres que nous avons faites sur le terrain. Depuis, je suis persuadé qu'ouvrir le projet d'architecture à tous est une richesse que l'on ne peut atteindre en lisant uniquement des livres et des cartes.

Ainsi, en finalité du séminaire de ce premier quadrimestre⁵ et face à tous les enseignements énoncés précédemment, je posais la question de la place de l'architecture participative au sein de projets de reconversion d'ordre patrimoniaux, en application au cas particulier des friches industrielles. Cette question se sera encore développée au fur et à mesure de mes recherches lors de ce dernier quadrimestre pour devenir celle qu'elle est aujourd'hui en couverture de ce mémoire.

¹ Leuze-en-Hainaut.

² Projet Kanaal, à Wijnegem.

³ Cours dispensé par Quentin Letesson où il nous était demandé de réaliser un travail sur un sujet choisi.

⁴ Cours dispensé par Chloé Salembier, Quentin Wilbaux, Daniela Perrotti et Géraldine de Neuville.

⁵ Séminaire sur la thématique du patrimoine, dispensé par Grégoire Guillaume et David Vandenbroucke.

Table des matières

Remerciements	3
Origines	5
Table des matières	7
Lexique	9
Introduction	11
Etat de l'art	15
Méthodologie	16
Chapitre 1 :	
Friches industrielles, tiers-lieux & participation	19
1. Participer à la programmation : la Friche La Belle de Mai à Marseille	21
2. Participer au chantier : La Serre à Ixelles	31
3. Participer à l'espace construit : La Condition Publique à Roubaix	39
Conclusion intermédiaire	54
Chapitre 2 :	
La co-conception au sens large	57
1. La co-conception à partir d'un système : Patze-Englebert en Wallonie	61
2. La co-conception d'un lieu commun : la bibliothèque de Saint-Gilles	65
3. La co-conception d'un lieu patrimonial : le Pont des Trous à Tournai	71
Conclusion intermédiaire	77
Chapitre 3 :	
Démarche de co-conception pour la reconversion de friches en tiers-lieux	81
Transfert d'expertise	82
Orientation dans le projet	83
Conclusion	87
Bibliographie	90

Lexique

Le lexique suivant a pour but d'expliquer les notions liées à la question de recherche, qui reviendront de manière récurrente dans ce travail. Il s'agit de définitions personnelles, orientées sur la question de recherche.

Friche industrielle :

Lieu historique, situé dans un contexte géographique, d'ampleur plus ou moins importantes, composé d'un ou plusieurs bâtiments, de formes pouvant être variables, d'un ou plusieurs types de structures, associée à des valeurs patrimoniales plus ou moins importantes, à l'abandon depuis plus ou moins longtemps, dans un état physique plus ou moins bon.

Reconversion :

Attitude qui consiste à donner une nouvelle fonction à un lieu existant. La ou les nouvelles fonctions attribuées peuvent varier en fonction du contexte (historique, urbain, architectural), du budget, de l'initiateur du projet, du propriétaire du lieu, de l'approche que l'on a pour définir un programme.

Tiers-lieu :

Troisième environnement social après la maison et le travail. Un tiers-lieu est un espace ouvert aux citoyens, il peut prendre différentes formes et subvenir à différents besoins en fonction des dispositions du lieu qu'il intègre (espaces, gestion du lieu).

Participation (en architecture) :

Processus qui vise à ouvrir la démarche d'un projet au public concerné (habitants, riverains, citoyens, porteurs de projets, etc.) en allant au-delà de la simple consultation et en lui proposant un rôle actif dans le processus. La participation peut prendre plusieurs formes et prendre place à différentes étapes du projet.

Outils participatifs :

Outils employés pour permettre la participation.

Projet d'architecture :

Le projet d'architecture traditionnel est caractérisé de manière simple par quatre étapes successives : la définition du programme, la conception du projet (projection spatiale du programme), le chantier (concrétisation de la projection) et l'espace construit (finalité de la concrétisation). Dans ce processus, l'architecte joue le rôle de conseiller pour le client-financier du projet, principal décisionnaire. Dans le cadre de marchés publics, la participation citoyenne est obligatoire et souvent traduite par la simple consultation des riverains sur un projet quasi figé et où ceux-ci peuvent difficilement avoir un impact.

Introduction

La question de recherche de ce travail repose sur trois concepts : les friches industrielles, les tiers-lieux et la participation.

Friches industrielles & tiers-lieux : un lieu qui répond à un besoin

La crise sanitaire de la Covid-19 aura mis en lumière l'importance de nos liens sociaux et le besoin de lieux pour les entretenir. Elle aura également marqué les différences et les inégalités sociales, creusant d'autant plus le fossé entre les milieux sociaux et culturels. D'après StatBel¹, presque 20% de la population belge est touchée par des situations (financières, culturelles, handicaps, etc.) pouvant mener à l'exclusion sociale². Face à ce constat, l'architecture peut offrir des solutions, en proposant des « réceptacles » de liens sociaux et des espaces ouverts à tous. Et si ces lieux existaient déjà dans nos villes mais qu'ils n'étaient simplement pas exploités ? A Bruxelles, 6,5 millions de mètres carrés sont vides³ ! Il s'agit ici de bureaux, d'immeubles de logements, d'anciens sites industriels, etc.

Et si, plus particulièrement, ces sites industriels urbains étaient la meilleure solution spatiale pour répondre à cette nécessité sociale ? Composées de structures généralement très ouvertes, d'espaces de grandes hauteurs et dotées d'un passé social fort avec ses habitants, ces friches représentent un potentiel non négligeable pour devenir des tiers- lieux, des espaces d'accueil d'une grande diversité d'activités, d'échanges, de partage et de mixité entre personnes.

En fait, les exemples de reconversion de ce type sont nombreux : la Friche la Belle de Mai à Marseille, le Lieu Unique à Nantes, la Condition Publique à Roubaix, ... Tous sont passés d'une production industrielle à une production culturelle et sociale.

En outre, la Belgique et l'Europe soutiennent la reconversion des friches industrielles en tiers- lieux pour les raisons évoquées précédemment. « Le tiers-lieu est un espace intentionnellement conçu pour créer du lien, des solidarités sociales. Les friches culturelles peuvent correspondre à ces tiers lieux car elles fédèrent le quartier grâce à la culture du projet et permettent aux habitant-e-s d'accéder aux pratiques culturelles dans un environnement qui leur ressemble, dans lequel ils maîtrisent les codes⁴.»

¹ StatBel, la Belgique en chiffres, *Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale*, Service Public Fédéral Belge.

² Marginalisation sociale d'individus, ne correspondant pas ou plus au modèle dominant d'une société, incluant personnes âgées, personnes sujettes à un handicap (physique ou mental) ou autres minorités. Elle n'est généralement ni véritablement délibérée, ni socialement admise, mais constitue un processus plus ou moins brutal de rupture parfois progressive des liens sociaux. *Viellir au pluriel, Perspectives sociales, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2010.*

³ La 20ème commune de Bruxelles : Saint-Vide-Leegbeek.

⁴ BERTRAND Joséphine, sous la direction de STOKKINK Denis (2008). *Les friches en Europe, reconverter l'industriel en culturel*. Etude financée et soutenue par l'Union Européenne et la Fédération Wallonie-Bruxelles, p.2.

Participation & tiers-lieux : une approche qui répond à un besoin

Dès lors que l'on imagine un projet dédié aux citoyens, en réponse à leurs carences sociales et culturelles, comment faire pour que ce lieu réponde parfaitement à leurs attentes ?

La participation pourrait être une solution logique. Au sens large, cette démarche vise à ouvrir un projet à tous les acteurs qui le compose⁵. Suite au mouvement humaniste de mai 1968 notamment, elle trouve grand nombre d'expérimentations dans les années 1970 et 1980. Dans le domaine de l'architecture, après le mouvement moderniste et ses logements produits en masse, il s'agit de donner la place à l'habitant pour construire son lieu de vie. Depuis lors, elle s'est élargie à d'autres domaines tels que l'urbanisme et l'aménagement d'espaces publics, tels que des tiers-lieux. Le but est de profiter de l'expérience et des connaissances du territoire des habitants⁶. Il s'agit de donner un pouvoir d'action aux utilisateurs plutôt qu'au seul groupe de commanditaires (financeurs, pouvoirs publics, promoteurs, etc.), généralement principal décisionnaire conformément à une méthode de conception traditionnelle.

De plus, le travail de récolte de témoignages citoyens réalisé par Pauline de La Boulaye et Gilles Debrun dans le cadre de l'inventaire d'architecture Wallonie-Bruxelles⁷ illustre bien l'état d'esprit des citoyens vis-à-vis du peu de liberté spatiale qu'on leur accorde : « Est-ce que l'architecture n'appartient pas à une classe qui sait se la payer ? », « C'est essentiel de multiplier les espaces d'expérimentation. Mais pour ceux qui ne sont pas propriétaires, c'est très difficile d'en trouver. », « On demande à ce que la ville soit plus souple. Plus propice à accueillir des initiatives qui s'organisent de manière autonome, qui viennent des gens. », « Soit on harcèle le milieu associatif et les institutions pour trouver des lieux... soit on quitte la ville et on construit notre espace nous-mêmes. »... Tout ceci met en évidence le pouvoir de l'architecture. D'une part, l'architecture peut être vécue comme un fardeau si on place les personnes dans des conditions spatiales qui ne leur conviennent pas. Au contraire, l'architecture peut être perçue comme une opportunité en l'ouvrant au public pour répondre aux besoins spatiaux des citoyens.

⁵ PREVOST Anne Sophie (2016). *Le rôle de l'architecte évolue, entre technique et méthodes participatives*, DesignInnovation.

⁶ CELLAMARE, Carlo (pour le Conseil de l'Europe). *Participation des citoyens au patrimoine : répercussions sur les zones urbaines défavorisées*.

⁷ DEBRUN Gilles, DE LA BOULAYE Pauline (2020). *Architectures Wallonie-Bruxelles : Inventaires*, Bruxelles, Fédération Wallonie-Bruxelles, p.347.

Une friche industrielle est avant tout un témoin du passé, un élément du patrimoine au sens large, qui fait partie de l'histoire commune des hommes et auquel les citoyens d'un quartier, d'une ville, d'une région, d'un pays, ... sont attachés.

« Nous pensons que le patrimoine est trop important pour qu'il ne soit l'affaire que des pouvoirs publics, des propriétaires ou des professionnels. Le patrimoine c'est une affaire de citoyens⁸ » annonce Olivier Lenoir, membre de l'association Rempart qui s'implique activement pour la préservation du patrimoine français.

Face à cet intérêt citoyen pour le patrimoine, les friches industrielles, en comparaison à d'autres formes bâties patrimoniales, ont la particularité d'être étroitement liées à l'histoire d'un quartier, d'une ville, voire d'une région et de ses habitants, en raison de l'impact social et économique fort que celles-ci avaient. Des centaines d'ouvriers (voire des milliers pour les plus grands sites industriels de l'époque) et leurs familles dépendaient économiquement et socialement de ces sites industriels. De fait, aujourd'hui, des milliers de personnes sont liées à l'histoire de ces lieux.

De plus, comme ces lieux sont souvent inactifs et à l'état d'abandon depuis des décennies, les habitants sont sensibles à l'idée d'y voir un changement.

Finalement, ces trois notions mises ensemble questionnent la place du citoyen et de l'architecte dans les projets d'ordre patrimoniaux. Une logique de participation citoyenne dans le cadre de la reconversion de friches industrielles en tiers-lieux aurait-elle sa place ? Existe-t-il des exemples de participation dans ce contexte ? Quelles formes prend-t-elle ?

⁸ LENOIR, Olivier, délégué national de l'association Rempart en France, spécialisée dans la sauvegarde des monuments français au service d'autres associations citoyennes.

Etat de l'art

L'état des recherches sur les concepts de participation, de tiers-lieux et de reconversions de friches industrielles sont déjà extrêmement avancés. J'ai rencontré de nombreux livres, articles et travaux de fin d'étude lors de la première phase de recherche où j'étudiais d'abord ces trois concepts de manière séparée et au sens large.

Lors de ces recherches, je suis tombé très rapidement sur le travail de Patrick Bouchain, architecte français réputé pour son approche participative de l'architecture. Je commençais par lire "Construire autrement", un livre dans lequel il explique sa philosophie d'ouverture du projet et d'interventions sur les bâtiments¹. C'est en lisant ce livre que j'ai constaté qu'il avait réalisé plusieurs projets de reconversion de friches industrielles en tiers-lieux dans une démarche participative. De fait, je commençais à lire d'autres livres explicatifs de ces projets comme le Lieu Unique à Nantes² ou la Friche la Belle de Mai à Marseille³. Aussi, je tombais sur un documentaire intéressant sur un autre tiers-lieu dont l'architecte est l'initiateur : l'Université Foraine à Rennes.

Parallèlement à ces recherches, je me suis d'abord entretenu avec ma promotrice Elodie Degavre qui m'a sensibilisé à d'autres formes participatives dont je ne connaissais pas l'existence. Cette sensibilisation s'est illustrée par un article scientifique et des exemples historiques de participation tel que le système Patze-Englebert⁴. Ensuite, Gilles Debrun, architecte, auteur et professeur à la faculté d'architecture Loci Tournai, m'a parlé du projet de La Serre à Ixelles, un hangar à l'abandon reconverti en tiers-lieu.

Enfin, un mémoire réalisé par Hugo Grail sur les raisons de la participation⁵, dans lequel l'étudiant divisait la participation en architecture selon différents types, m'a permis d'entrevoir des liens et des différences entre les cas étudiés.

Tous ces éléments ont constitué la base théorique de ce travail que j'ai souhaité développer et qui a encore évolué par la suite dans le cadre de ce travail de fin d'étude.

¹ BOUCHAIN, Patrick (2006). *Construire autrement*. Arles, Actes Sud.

² CATSAROS, Christophe (2006). *Le Lieu Unique : le chantier, un acte culturel / Nantes*. Arles, Actes Sud.

³ DELLA CASA, Francesco (2013). *La Friche la Belle de Mai : projet culturel – projet urbain / Marseille*. Arles, Actes Sud.

⁴ DEGAVRE, Elodie ; LEDENT, Gérald (2021). « Répéter et varier, ce n'est pas incompatible : la personnalisation de masse dans les expériences d'habitat industrialisé en Belgique ». Université Catholique de Louvain.

⁵ GRAIL, Hugo (2014). *Les raisons de la participation en architecture*, mémoire de master en architecture, sous la direction de M.-A. Gilot, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Etienne.

Méthodologie

Après avoir mis en évidence les liens qui pourraient connecter les friches industrielles, les tiers-lieux et la participation, j'ai commencé par effectuer des recherches théoriques en cherchant à approfondir mes connaissances sur chacune des notions en réponse à un questionnement. Qu'est-ce qu'une friche industrielle ? Quels sont les enjeux auxquels elle est soumise ? Qu'est-ce qu'un tiers-lieu ? Comment cela fonctionne-t-il ? Qu'est-ce que la participation en architecture ? N'a-t-elle qu'une seule forme ?

Ces trois concepts seuls couvrent des horizons très larges. En rassemblant les trois notions, cela m'a permis de focaliser ma recherche et de me rendre compte qu'il existe plusieurs exemples de projets placés dans cette logique : le Lieu Unique à Nantes, la Condition Publique à Roubaix, le Centquatre à Paris, la Friche la Belle de Mai à Marseille, La Serre à Ixelles, etc.

Lors de l'approfondissement de la question « comment faire participer ? », je décelais systématiquement trois manières d'aborder la participation : soit en laissant l'utilisateur participer à la programmation du lieu, soit en autorisant l'utilisateur à s'impliquer dans la démarche de construction ou finalement, en permettant à l'utilisateur d'avoir un impact sur l'espace conçu comme modulable.

Ainsi, le premier chapitre de ce travail s'organisera autour des trois traductions de la participation perçues. Celles-ci seront chacune illustrées par l'analyse de cas d'étude. Ces cas d'étude seront analysés selon les mêmes critères et questionnements : dans quel contexte le projet de reconversion prend-t-il place ? Quels impacts ont chaque manière de participer sur le rôle de l'architecte ? Quels outils sont employés par l'architecte pour parvenir à la participation ? Quel est la philosophie d'intervention et la programmation du tiers-lieu qui en découle ? Comment ces lieux ont-ils évolué depuis leur reconversion ?

Les projets ont été choisis pour deux raisons : en fonction de la quantité d'informations disponibles (livres, articles, mémoires, pour répondre à ces questionnements et de la situation géographique proche. Le but est de montrer que ce type de démarche sont déjà existantes chez nous mais surtout de pouvoir visiter les lieux et m'entretenir avec les acteurs de ces projets afin de les faire participer (dans la même logique participative) à la réalisation de ce travail de recherche.

La participation à la programmation sera représentée par l'analyse de la Friche la Belle de Mai à Marseille, une ancienne manufacture de tabac. L'analyse sera complétée ponctuellement par le projet de l'Université Foraine/Hôtel Pasteur¹ à Rennes qui prend place au sein d'une faculté universitaire à l'abandon.

La participation au chantier sera expliquée par le biais du cas d'étude de La Serre à Ixelles, dans un hangar désaffecté. Sa situation géographique m'a permis de visiter le lieu et de m'entretenir avec Charlotte Bens, co-gestionnaire de l'espace, et d'enrichir fondamentalement la recherche puisque le processus était assez peu documenté.

¹ Le lieu était premièrement nommé Université Foraine et a évolué au cours du temps vers le nom d' "Hôtel Pasteur".

Enfin, la participation à l'espace construit sera illustrée principalement par la Condition Publique à Roubaix. Etant situé dans le nord de la France, j'ai également pu visiter le lieu et disposer d'un entretien avec Victor Saurois, membre de l'équipe culturelle de l'ancien lieu de stockage textile. De plus, il sera fait allusion de temps à autre au Centquatre à Paris pour apporter quelques nuances complémentaires.

La finalité de ces analyses mènera à un tableau comparatif dont le but sera de tirer des conclusions et enseignements.

Ceux-ci nous mèneront au développement du second chapitre où j'analyserai trois cas d'étude orientés sur la co-conception, qui ont eu lieu dans des contextes différents. Les cas étudiés ont été choisis pour les informations disponibles et leur proximité géographique afin de m'entretenir avec les acteurs de ces démarches et démontrer leur existence dans notre pays. Il s'agit des projets de Patze-Englebert en Wallonie, du projet de la bibliothèque néerlandophone de Saint-Gilles pour lequel j'ai eu une entrevue avec Kimberly Hex, l'architecte, et du projet du Pont des Trous à Tournai pour lequel je me suis entretenu avec l'architecte Olivier Bastin et l'une des facilitatrices actrice dans le processus Marie-Hélène Elleboudt. L'analyse portera surtout sur les outils participatifs employés par l'architecte et son rôle qui en découle.

Enfin, ces deux chapitres mèneront au développement du dernier chapitre qui consistera à la création d'une démarche de co-conception pour la réhabilitation de friches industrielles en tiers-lieux. Cette démarche alliera les recherches du premier chapitre, en lien avec le contexte des friches industrielles et le second chapitre, en lien avec les outils de participation de conception.

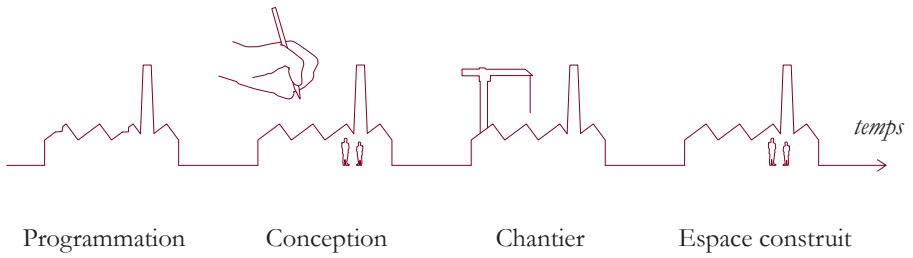


Fig.1 Déroulement du processus de projet au cours du temps

Chapitre 1 : friches industrielles, tiers-lieux & participation

Comment la participation de l'utilisateur se traduit-elle dans la réhabilitation de bâtiments industriels en tiers-lieux ?

Pour répondre à cette question, la recherche se base sur l'hypothèse que l'analyse de cas d'étude similaires à l'origine (friches industrielles soumises aux mêmes types d'enjeux structurels, historiques, géographiques, ...) et dont les intentions de projet sont les mêmes (mettre en place une démarche participative) permettront de comprendre les différentes logiques de participation rencontrées.

Pour ce faire, trois cas de participation distincts ont été observés et étudiés. Ils ont été choisis pour illustrer les trois approches participatives perçues : **la participation à la programmation** (la co-programmation), **la participation au chantier** (la co-construction) et **la participation à l'espace construit** (la capacitation). Elles seront chacune représentées respectivement par la Friche la Belle de Mai à Marseille (et l'Université Foraine à Rennes partiellement), La Serre à Ixelles et finalement, la Condition Publique à Roubaix (et le Centquatre à Paris partiellement).

Ces cas d'étude seront analysés selon huit mêmes critères :

- Le contexte historique, urbain et architectural : *dans quel contexte le projet participatif prend-t-il place ?*
- L'origine du projet : *qui en est à l'origine ?*
- La traduction de la participation : *quelle forme prend la participation ?*
- Le rôle de l'architecte : *quels sont les rôles endossés par l'architecte face à cette méthode participative ?*
- Les outils participatifs : *quels outils sont utilisés pour autoriser la participation ?*
- Philosophie d'interventions : *quelle forme prend le projet architectural face au contexte et à la participation ?*
- Tiers-lieu et programmation : *quels sont les usages et définition du tiers-lieu une fois le projet construit ?*
- Retour sur expérience : *la participation a-t-elle eu un impact sur le projet d'architecture ? Le lieu « fonctionne » -t-il aujourd'hui ? Qu'en ont pensé les architectes/ les utilisateurs ?*

Par ces critères, le but est de comprendre profondément ces approches. Ensuite, nous verrons les similitudes/différences/impacts entre critères au moyen d'un tableau récapitulatif et comparatif. Enfin, ce tableau permettra de dégager des enseignements en conclusion de ce chapitre.

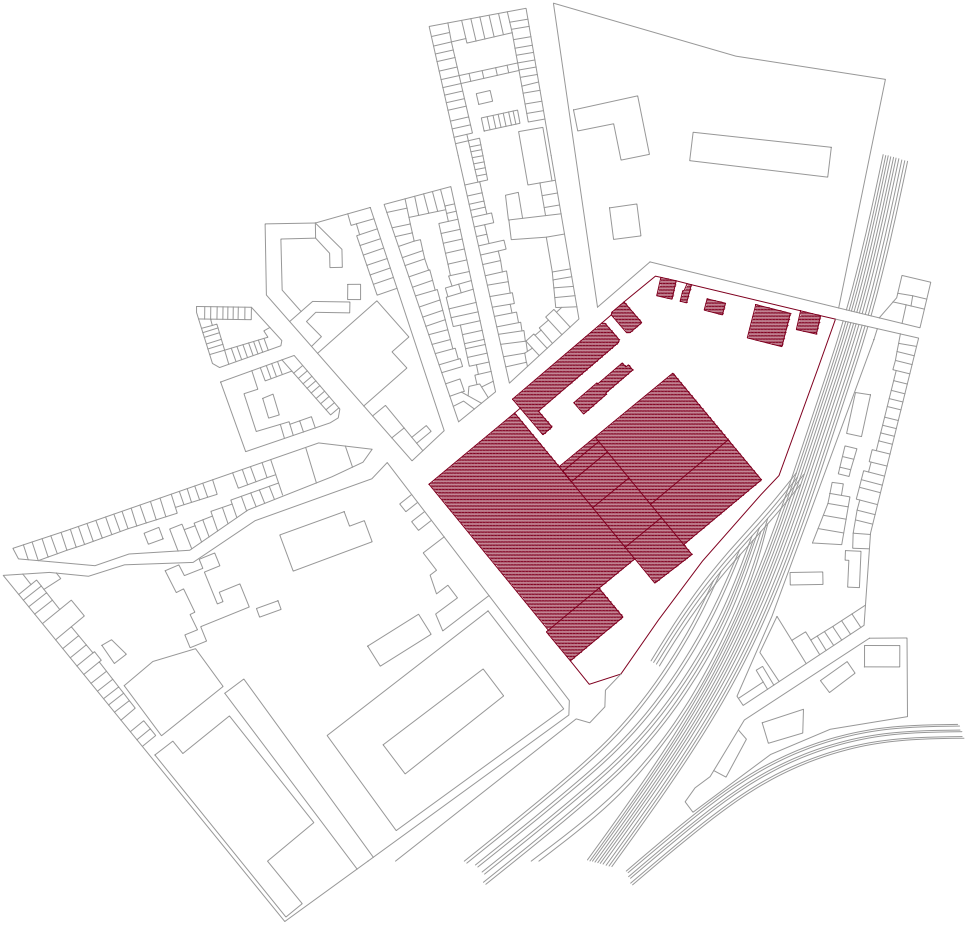


Fig.2 La Seita : un îlot à l'abandon



1. Participer à la programmation : la Friche La Belle de Mai à Marseille



1.1. Contexte historique, urbain et architectural : un îlot à l'abandon

En 1868, la Seita¹ s'installe à Marseille, à côté de la gare Saint-Charles, dans le centre-ville. L'entreprise occupe 120 000 mètres carrés et emploie 540 ouvriers à son apogée. On y retrouve différents types de bâtiments : le plus grand bâtiment comprenant différents niveaux et volumes alliant la production, le cartonnage et le stockage, un second édifice dédié aux fonctions administratives et quelques plus petites bâtisses destinées à des fonctions techniques. Autour de cette industrie, on retrouve un quartier ouvrier très dense qui dépendait économiquement et socialement de l'activité industrielle.

Dans les années 1980, suite à la décolonisation et au déclin de l'économie du tabac, l'activité s'arrête et laisse place à une friche industrielle en 1990.

Aujourd'hui, la friche est située dans un contexte géographique particulier à la jonction d'un quartier ouvrier très dense, d'un secteur cosmopolite autour de la gare, d'édifices bourgeois et d'immeubles de bureaux. Toute cette ancienne zone représente ainsi un moyen de connexion dans ce tissu urbain hétérogène. Dans un contexte plus large, en 1990, la ville de Marseille compte 7 millions de mètres carrés de friches sur l'ensemble de son territoire.

1.2. Origine du projet : une volonté artistique et culturelle

Face à ce constat, l'élu Christian Poitevin développe un projet d'occupation spontanée de ces friches par des artistes. Après discussion avec le maire, celui-ci obtient un financement de la ville pour mettre en place ce projet.

Après quelques difficultés de fonctionnement au départ, Philippe Foulquié et Alain Fourneau² prennent les rennes du projet et proposent de fonder une association : La SFT³. Le but de cette association est d'offrir des lieux et des conditions de production aux artistes afin de développer une certaine autonomie face aux institutions.

En 1992, alors que l'association exploitait un autre site industriel abandonné jusqu'alors, elle décide de s'installer au sein des bâtiments de l'ancienne usine de tabac. Le propriétaire leur donne accès au lieu dans le but de se défaire des fonctions de gardiennage qu'il devait assurer tout en lui permettant de conserver la valeur du foncier. Au fur et à mesure des années, différentes fonctions et associations indépendantes à l'origine prennent place au sein de la friche : troupes de théâtre, siège d'une radio locale,

¹ Société d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes.

² Tout deux producteurs de théâtre.

³ Système Friche Théâtre.

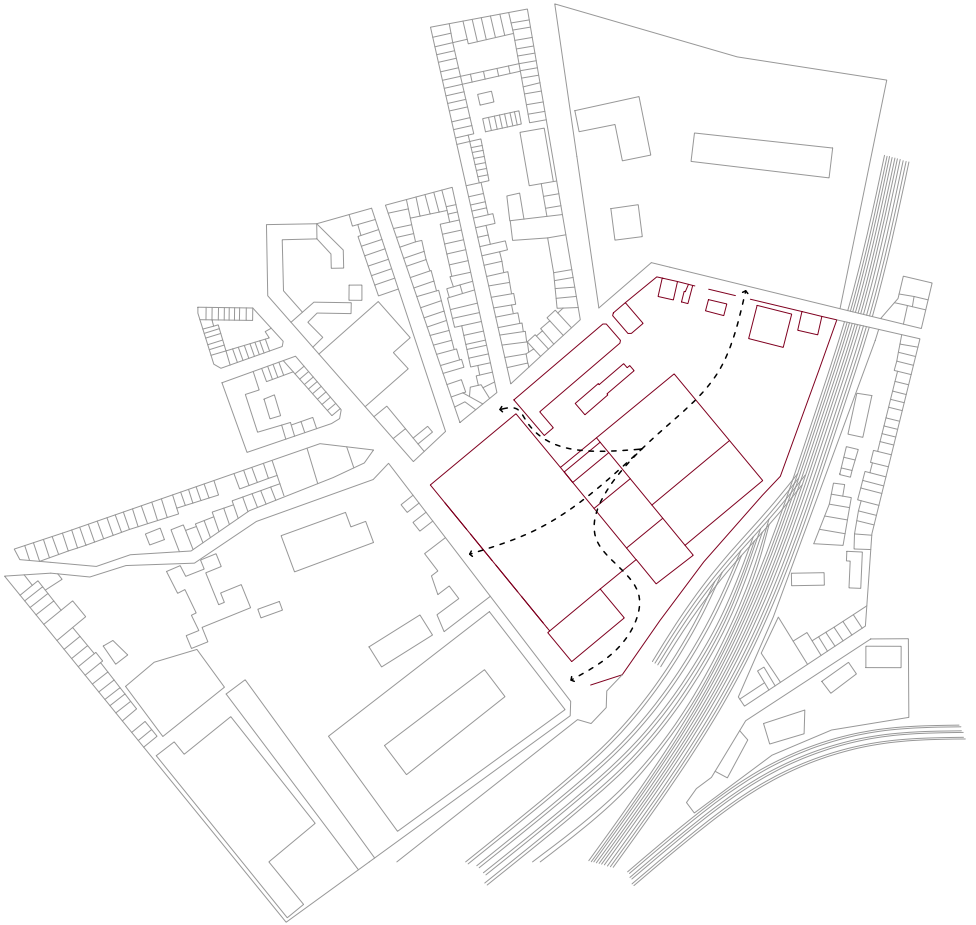


Fig. 3
La Friche la Belle de Mai : un agent de développement urbain



cyber-café, festivals, ateliers d'arts plastiques, ... Chacune de ces associations occupent différents espaces répartis sur le site et se chargent de les aménager ou de les améliorer comme elles le souhaitent, avec leurs moyens. Ainsi, la gestion des activités est faite par les deux producteurs artistiques qui invitent les artistes à venir sur place, à s'entraîner et à présenter leurs œuvres au public au sein de la friche. La gestion des espaces est, quant à elle, laissée en totale autogestion aux artistes qui investissent les lieux.

Dans le but de pérenniser le projet, l'association souhaite l'institutionnaliser et fait appel à Jean Nouvel, architecte déjà renommé à l'époque, pour qu'il devienne le directeur de l'association en 1995. Il développe la théorie du « Projet culturel pour projet urbain (PCPU) : la permanence artistique comme agent du développement urbain ». La théorisation de cette idée a permis d'inscrire le projet dans une logique urbaine et de mener à terme à sa durabilité. En conséquence, la ville rachète le site industriel en 1997 ce qui entraîne un changement des rapports de force entre acteurs⁴. Alors que l'association SFT était gestionnaire de l'ensemble des bâtiments de manière totalement autonome, elle devient maîtresse d'une partie des bâtiments seulement, au moyen d'un bail emphytéotique accordé par la ville. Plus tard, le projet s'inscrit dans les ambitions culturelles de Marseille2013, capitale européenne de la culture.

Dans une même approche d'occupation spontanée, l'Université Foraine à Rennes est une occupation temporaire ouverte à toutes les initiatives citoyennes qui a débuté en 2013. Les citoyens occupent l'ancienne faculté des Sciences Pasteur, un bâtiment patrimonial dont la ville est propriétaire. Comme son nom l'indique, ce projet n'était censé qu'être temporaire avant l'intégration d'une nouvelle fonction institutionnelle. Par son succès, elle a finalement eu un impact sur la programmation envisagée par les institutions publiques en libérant une partie du lieu pour un *hôtel à projets citoyens*⁵.

1.3. Traduction de la participation : la co-programmation

Une fois propriétaire, la prochaine étape consiste à passer de l'occupation au projet urbain. Pour ce faire, la réalisation d'un premier schéma directeur global est nécessaire. La réponse de l'architecte Patrick Bouchain à ce contexte particulier est de tirer parti de l'occupation préalable des lieux. Comment l'espace a-t-il été occupé ? Qu'est-ce qui fonctionne/ne fonctionne pas au sein du bâtiment ? De quoi les occupants ont-ils besoin ?

L'idée est de laisser les occupants définir la programmation par la « maîtrise d'usage⁶ » qu'ils ont développé en employant l'ancien site industriel. La maîtrise d'usage est un « moyen de donner une place active et décisive aux usagers en postulant que la pratique génère un savoir⁷. » Cette maîtrise d'usage est caractérisée par les perceptions des contraintes/atouts que l'usine impose/suggère aux nouveaux usages, leurs connaissances de l'espace, les manques perçus, etc.

⁴ CONTELLY Deborah (2019). *La reconversion comme moteur de revitalisation, étude de cas : la Friche la Belle de Mai à Marseille*, Travail de fin d'étude, ULiège.

⁵ <https://www.hotelpasteur.fr/>

⁶ Notion rencontrée dans GRAIL Hugo (2014). *Les raisons de la participation en architecture*, p. 27.

⁷ VULBEAU, Alain, *La maîtrise d'usage, entre ingénierie participative et travail avec autrui*, 2014, Cairn.

1.4. Rôles de l'architecte : l'entremetteur entre les associations et les pouvoirs publics

Dialoguer avec les occupants

Tout d'abord, dès le début de l'opération en 2002, Patrick Bouchain intervient dans la démarche du projet en tant qu'AMO (Assistant à la Maîtrise d'Ouvrage). Il joue le rôle d'entremetteur entre les associations et les pouvoirs publics de la ville de Marseille, où il va jusqu'à convaincre les institutions que la programmation doit être définie par les occupants déjà présents sur place. Dans cette logique, un protocole expérimental est mis en place. D'abord, Patrick Bouchain se charge de rencontrer les personnes présentes sur place en compagnie de l'architecte Matthieu Poitevin⁸. Les deux architectes⁹ réalisent un « inventaire des activités et des besoins des résidents de La Friche¹⁰ ». Concrètement, ils reprennent l'ensemble des acteurs présents sur place ainsi que leurs activités et écoutent leurs besoins et idées.

Réaliser un état des lieux

Dans un second temps, un état des lieux est effectué. Il reprend « les caractéristiques spatiales, le diagnostic structurels des bâtiments, les dimensions des espaces qui s'y trouvent et le programme des activités que l'on souhaite y mener. » Les caractéristiques spatiales évoquées concernent « un relevé précis des qualités architecturales des différents lieux selon leur forme, leur hauteur libre, leur position dans le dispositif de La Friche et leur distribution¹¹ ». Ainsi, il s'agit d'une étape d'étude approfondie du « déjà-là ».

Concevoir le projet

Finalement, à partir de la programmation définie par les occupants temporaires et l'état des lieux, les architectes conçoivent l'organisation spatiale précise de la friche. Pour cela, ils vont effectuer une liste des travaux généraux de réparation et de viabilisation pour le respect des normes imposées aux bâtiments publics ainsi qu'un listing des améliorations spatiales imaginées (comprenant la destruction et la construction de nouveaux éléments). Le tout est présenté à la ville en 2003 et après deux modifications du schéma directeur initial¹², le projet est validé par l'ensemble des institutions impliquées dans le projet en 2009.

En outre, pour l'occupation temporaire mise en place à Rennes, les architectes Patrick Bouchain et Sophie Ricard font partie intégrante de l'occupation temporaire, d'une part en étant les initiateurs de cette occupation mais également en intégrant quotidiennement l'ancienne faculté des sciences avec les citoyens. Ils deviennent les gestionnaires de ce lieu et observent sur le terrain la manière dont les espaces sont exploités. Plus tard, les architectes se chargent de concevoir le projet d'architecture sur base de l'expérience spatiale préalable.

⁸ Fils de l'élu Christian Poitevin.

⁹ En compagnie des architectes Mathieu Place et Clotilde Berrou.

¹⁰ DELLA CASA Francesco (2013). *La Friche la Belle de Mai*, Arles, Actes Sud.

¹¹ DELLA CASA Francesco (2013).

¹² Suite à des questions budgétaires et à un changement de contexte dans lequel le projet s'inscrit : Marseille capitale de la Culture 2013.

1.5. Outils participatifs : un échange sur l'expérience spatiale

Un accès au lieu et une utilisation des espaces

Cet outil est la base participative et se traduit par l'expérimentation des espaces existants par les utilisateurs. Comme nous l'avons vu précédemment, cette occupation existe avant l'intervention de l'architecte ou est mise en place par celui-ci. Dans le cas de l'Université Foraine, l'occupation concrète est discutée avec les citoyens et suggérée par les architectes présents sur place.

L'écoute, le dialogue et l'observation

Ensuite, pour les deux cas étudiés, on constate que l'expérience spatiale est transmise à l'architecte par le dialogue qui se fait au sein des espaces. Aussi, dans le cas de l'Université Foraine, la présence constante des architectes dès le début du processus leur permet d'observer directement et d'aller au-delà du dialogue.

1.6. Philosophie des interventions architecturales : construire avec peu

Pendant plus de 10 ans, l'activité artistique et culturelle prend place dans le bâtiment tel qu'il est, avec très peu de modifications apportées par les utilisateurs. Cela prouve en quelque sorte que la friche de la Seita a une certaine facilité à muter vers une reconversion en tiers-lieu. En fait, les seules contraintes subies pendant cette période étaient le manque de cohésion entre les acteurs et les problèmes de sécurité puisque le bâtiment n'était pas destiné à l'accueil du public : « Au début, quand on m'a appelé, chacun bricolait dans son coin. A l'occasion de chaque spectacle, il fallait faire venir les pompiers pour donner l'agrément, si bien que ceux-ci en avaient marre¹³. »

Ceci se traduit dans les interventions réalisées sur place. Elles concernent principalement des questions de nécessité pour la sécurité et le respect des normes : sécurité incendie, accès, lumière, circulation, cloisonnement, ... Ainsi, où les architectes jugent que c'est fondamental, de grandes ouvertures sont faites dans les dalles et les murs. Ces ouvertures supportent un rôle fédérateur, tant en ouvrant les espaces intérieurs de la friche les uns sur les autres qu'en ouvrant la friche sur son quartier.

Aussi, « tous les éléments de construction existants, s'ils sont capables de continuer à rendre service, sont maintenus¹⁴ ». Par conséquent, tous les espaces et cloisonnements s'inscrivent dans la structure existante. De fait, l'intégration des fonctions est dictée par les volumétries existantes. Par exemple, l'ancienne cartonnerie d'une hauteur sous plafond allant jusqu'à 12 mètres se prêtait naturellement à devenir une salle de diffusion de grande capacité. Néanmoins, un volume dédié à l'exposition, jugé nécessaire par les architectes, est construit en toiture et surplombe la friche.

Enfin, cette philosophie de nécessité se ressent également esthétiquement au sein du bâtiment. Aucun détail d'assemblages sophistiqué ne sera produit. Tous les espaces sont laissés à l'état brut, dans lesquels « chaque utilisateur est ensuite amené à compléter la

¹³ Citation de Matthieu Poitevin, cité par DELLA CASA Francesco (2013). *La Friche la Belle de Mai*, Arles, Actes Sud.

¹⁴ DELLA CASA Francesco (2013).

construction selon ses aspirations et ses moyens, apportant sa contribution d'occupant à une architecture dont la perception sera par définition mouvante¹⁵».

En tout, 30 millions d'euros HT¹⁶ ont été financés par divers niveaux d'institutions politiques (allant de la ville de Marseille à l'Europe) pour la réhabilitation de 100 000 mètres carrés, soit entre 350 et 400 euros par mètre carré¹⁷.

1.7. Tiers-lieu et programmation : de nombreux espaces pour des usages variés

La Friche la Belle de Mai est une « fabrique d'art et de culture et un espace de vie¹⁸ » qui s'ouvre aux artistes, aux riverains, aux touristes, aux passants, etc. Les 100 000 mètres carrés qui la composent proposent bureaux, salles de danse, crèche, restaurant, salle de spectacle, locaux d'artistes, toiture-terrasse, stockage, parcours de skateboard, espaces d'exposition, ateliers et commerces. Le grand nombre et la grande variété des espaces admet tous ces usages simultanément.

Par contre, l'Université Foraine a une philosophie programmatique différente. Elle est définie comme hôtel à projets et vise une programmation ouverte à tous les champs disciplinaires : social, littéraire, artistique, scientifique, ... D'un point de vue spatial, les 2150 mètres carrés se décomposent en espaces types «salle de classe» (comme c'était un lieu enseignement) et accueillent les initiatives pour une durée variant de 3 heures à 3 mois. Le but est de varier les occupations et de s'ouvrir à tous¹⁹.

1.8. Retour sur expérience : intérêt de la co-programmation et renaissance d'un lieu de vie

« Vous pensez que si le bâtiment avait été transformé dans un processus plus classique, la Ville qui mandate un architecte, qui lui intervient et dans lequel on vient y insérer un programme, est-ce que ça aurait pu devenir ce que la Friche est aujourd'hui ? »

« Non, la Friche ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui, c'est sûr et certain²⁰. », répond Fabrice Lextraît, premier employé de la SFT.

Il est clair que le projet que l'on connaît aujourd'hui n'aurait pas été le même sans la participation à la programmation, en testant des occupations préalablement et en observant comment elles réagissent avec leur environnement, vis-à-vis du quartier et du bâtiment. Néanmoins, il apparaît que les utilisateurs ont subi une certaine frustration lors du début des travaux. En effet, ceux-ci avaient vécu un bout d'histoire dans tous les recoins de La Friche et s'étaient attachés au lieu. Extérieurs à la phase de conception, « il a fallu les prendre un peu de force, prendre le parti que ça leur plaira, qu'ils sauront ensuite se réapproprier les lieux ; que chacun accepte que le site change pour éviter qu'il ne meure »²¹.

¹⁵ Lien avec la capacitation en troisième partie de ce chapitre.

¹⁶ LEXTRAÎT Fabrice pour CONTELLY Deborah, p.112.

¹⁷ DELLA CASA Francesco (2013), p.47.

¹⁸ <https://www.lafriche.org/la-friche/le-projet/>

¹⁹ Hotel Pasteur, visite guidée. <https://www.youtube.com/watch?v=qGQXMrTTNXI>

²⁰ LEXTRAÎT Fabrice pour CONTELLY Deborah, p.109.

²¹ Discours de Matthieu Poitevin cité par DELLA CASA Francesco (2013).



Fig. 4 Concert lors de l'occupation temporaire à la Friche la Belle de Mai, date inconnue



Fig. 5 Sophie Ricard à table avec les autres utilisateurs de l'occupation temporaire à Rennes, 2017

Cependant, depuis la fin des travaux en 2013, la Friche continue d'évoluer : développement d'une piste d'athlétisme, projet de nouvelle place publique, etc. Enfin, on constate le succès de ce projet qui s'est développé en une vingtaine d'années, réunissant à l'origine une dizaine de personnes à 450 000 visiteurs en 2019²².

²² <https://www.lafriche.org/la-friche/le-projet/>



Fig. 6 Le Restaurant Les grandes Tables : ancienne salle des rouleaux, 2018



Fig. 7 Les Manufactures : 10 000 m² d'entrepôts transformés en espaces de création, 2018



Fig. 8 Le Toit-terrace : 8 000 m² qui domine la ville sur les toits des Manufactures, 2019



Fig. 9 Un hangar à l'abandon



2. Participer au chantier : La Serre à Ixelles



2.1. Contexte historique, urbain et architectural : un hangar à l'abandon

Deux maisons unifamiliales construites avant 1930 et un hangar de parking couvert construit entre 1996 et 2004¹ prennent place rue Gray à Ixelles². Ils sont situés dans un contexte urbain résidentiel sensible composé d'un grand nombre de logements sociaux. Contrairement à la Friche la Belle de Mai, ces édifices n'ont pas une histoire particulière ou un passé industriel. Le hangar de 200 mètres carrés³ situé perpendiculairement à la rue est composé d'une structure comparable à celle d'une industrie et est à l'abandon. Suite à la situation irrégulière de ces bâtiments⁴, ils ont été saisis en 2017 par la commune d'Ixelles.

2.2. Origine du projet : une volonté associative et citoyenne

Parallèlement à ce contexte, depuis 2013, le collectif *Communa* à Bruxelles tire parti de la vacance immobilière. Afin de contrer cet effet, l'association propose d'occuper temporairement ces lieux inutilisés pour l'accueil de projets citoyens. Ce type d'occupation est légal et régi par un bail d'occupation signé par le propriétaire. L'intérêt est double : d'une part, il permet au propriétaire de se décharger de la gestion du lieu et de taxes d'occupation, d'autre part, il permet aux citoyens de jouir d'un espace collectif dans le quartier⁵.

Ainsi, la ville d'Ixelles décide de confier la mise en place d'une occupation temporaire sur le site dont elle est propriétaire à la rue Gray⁶. Le projet s'inscrit dans le contrat de quartier durable Maelbeek dans lequel il est décidé d'orienter la programmation du lieu autour de deux grands axes : l'alimentation durable (invendus alimentaires, alimentation biologique) et l'économie circulaire (réparations, dons, ...).

¹ D'après Bruciel, <http://bruciel.brussels/>

² Commune de Bruxelles.

³ De 21,5 mètres sur 8,5 mètres.

⁴ Constructions non-déclarées.

⁵ Rapport d'activité Communa 2020.

⁶ Généralement, c'est le processus inverse auquel Communa est confronté : ils doivent convaincre les propriétaires de céder leur bien pour une durée déterminée.

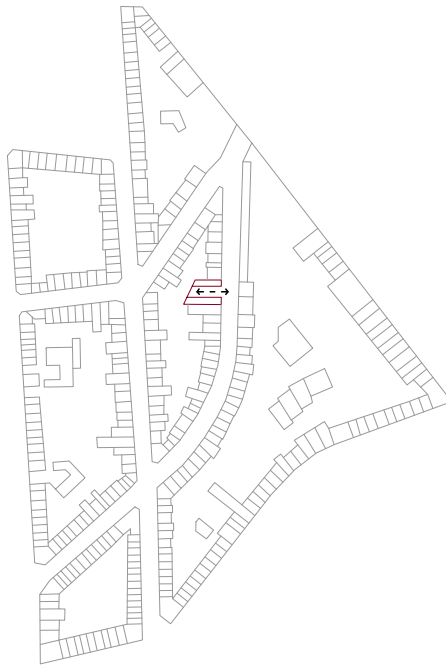


Fig. 10 La Serre : une extension de l'espace public



Selon ces axes, *Communa* réalise des appels à communs⁷ en vue de trouver des acteurs. Le principe est qu'à partir de l'espace existant, toutes les associations sont invitées à se présenter sur place pour découvrir le lieu, présenter leur projet, voir si celui-ci pourrait s'intégrer à l'espace et se coordonner avec les autres partenaires. Une fois les principaux partenaires définis, le chantier participatif peut débiter.

2.3. Traduction de la participation : la co-construction

« *Chantier participatif, bienvenue !* » peut-on lire à l'entrée de la porte de garage entrouverte. En effet, la logique de participation centrale développée pour l'exemple de La Serre a été d'ouvrir le chantier à tous : partenaires, riverains, passants, etc. Tous sont invités à apporter leur pierre à l'édifice ! L'idée est de créer un lieu pour les citoyens, créé par les citoyens. Cette vision permet d'impliquer un quartier directement dans l'aménagement d'un lieu qui lui est destiné.

Mais, quand on souhaite apporter sa pierre, où faut-il la poser ? Par conséquent, la co-construction implique ici la gestion de la conception des lieux, du chantier et finalement, de l'espace construit qui s'ensuit.

2.4. Rôles de l'architecte : gérer les aspects techniques

Dans le cadre de cette approche, il est intéressant de constater que l'architecte n'a pas un rôle central dans le processus de co-construction ! En réalité, il existe une « équipe technique » formée de deux urbanistes et une architecte. Ils sont en partie chargés des aspects techniques de tous les bâtiments régis par *Communa* et de leur mise aux normes : apport de l'eau, chauffage, électricité, sécurité ... Pour La Serre, il n'y avait pas d'installations sanitaires, de chauffage et d'électricité, c'est donc l'équipe technique qui s'est chargée de les amener sur place. Par la suite, ils gèrent également la maintenance et les réparations des installations.

La conception et l'aménagement concret de l'espace est cogéré par les partenaires, dans une organisation horizontale où tous les participants sont égaux.

2.5. Outils participatifs : l'action sur l'espace

Le dialogue au sein de l'espace

Pour décider de l'aménagement, des assemblées avec les cinq associations partenaires sont réalisées au sein même du hangar, de manière informelle et sans organisation spécifique. La disposition générale est décidée avant sa concrétisation : disposition du bar, position de la cuisine, ... Néanmoins, aucun plan précis et détaillé n'est réalisé.

⁷ Notion développée par *Communa* qui se différencie des appels à projets.

Le geste constructif

L'outil principal de cette philosophie participative repose sur l'action dans l'espace. Elle permet de créer du lien entre les partenaires mais également avec le quartier. Par cette approche, l'idée est de créer un sentiment d'appartenance et d'appropriation, avant même que le lieu existe pour ses usages. Pour La Serre, l'espace se résume à une halle à aménager intérieurement : nettoyage, réparation, bricolage, construction d'un bar, aménagement d'une cuisine, d'espaces de stockage, ...⁸ Pendant le chantier, l'aménagement concret se clarifie, des tests de dispositions sont effectués et les choses se décident naturellement.

Une ouverture physique du chantier

L'invitation à participer est importante dans le processus participatif. Pour La Serre par exemple, la porte de garage ouverte et un tableau d'invitation écrit à la craie joue un rôle primordial sur l'ouverture au quartier : des jeunes du quartier se sont impliqués, les passants étaient intrigués, des bénévoles se sont présentés pour donner un coup de main, etc.

2.6. Philosophie des interventions architecturales : la récupération des matériaux

Comme il s'agit d'une occupation temporaire où les moyens sont réduits et où la construction n'est pas gérée par des professionnels de la construction, les installations ne sont pas de la meilleure qualité et les interventions ne sont pas forcément les mieux finies : « le toit a quelques fuites, le chauffage fait du bruit mais voilà, finalement on se rend compte que ça n'empêche en rien nos activités⁹. » De plus, en accord à la programmation, les partenaires ont favorisé les matériaux de récupération et de réemploi (90% des matériaux), ce qui accentue le caractère brut du lieu.

De fait, l'ensemble des travaux a coûté entre 20 000 et 30 000 euros, soit 100 euros/m².

2.7. Tiers-lieu et programmation : un espace variable pour des usages variés

Au sein de la halle, on retrouve deux types d'espaces. On retrouve la cuisine, le bar et les espaces de stockage dont la position est pérenne puisqu'elle dépend des arrivées d'eau et d'électricité.

Le reste du hangar, soit environ 150 mètres carrés, est occupé par des usages différents au cours de la semaine : repair café, atelier participatif de réparations de vélos, ateliers de réflexions collectives, restauration avec les invendus alimentaires, espaces de création partagés, chorales improvisées, jam-session, ... Ces usages sont parfois réguliers (une à plusieurs fois par semaine pour les associations partenaires) ou occasionnels pour des événements organisés par le quartier, artistes, ...

⁸ ERPICUM Baptiste (2018). *Communa insuffle de la vie dans des bâtiments inoccupés*, Reportage La Libre Inspire.

⁹ BENS Charlotte, co-gestionnaire de La Serre lors de mon entretien (2021).



Fig. 11
Le dialogue au sein
de l'espace avant de
construire,
2017



Fig. 12
Le geste constructif,
2017



Fig. 13
Concert dans La Serre,
2018



Fig. 14 Entrée de la Serre, un chantier qui s'ouvre sur le quartier, 2017



Fig. 15 Entrée de la Serre, une porte accueillante qui s'ouvre sur le quartier, 2021

Le programme est également évolutif : si de nouvelles associations souhaitent bénéficier de l'espace et qu'elles sont en accord avec les valeurs de Communa, la porte de La Serre leur est ouverte. L'espace varie donc également avec ses évolutions : partage d'espaces de stockage entre associations, création d'un coin salon, placements de nouvelles étagères, ... changements gérés en autoconstruction évidemment !

Enfin, Charlotte est la co-gestionnaire des activités représentante de Communa et aide à la coordination des associations dans l'espace.

2.8. Retour sur expérience : intérêt de la co-construction et naissance d'un lieu de vie

Il est difficile de savoir à quel point la démarche participative a un impact sur la finalité du projet. Néanmoins, pour Charlotte, il est certain que cela a eu un impact. Lors de notre entretien, elle explique par un exemple le rôle fédérateur de l'implication physique dans la construction d'un lieu : « de temps en temps, il y a des personnes qui viennent au bar et qui disent « moi j'ai construit ça », et ça crée tout de suite un lien avec la personne. » Aussi, la possibilité de pouvoir continuer à autoconstruire l'espace en fonction de l'évolution des activités est une grande force. « Si on veut construire un mur au milieu de La Serre demain et que tous les partenaires sont d'accord, on pourrait tout-à-fait le faire¹⁰. »

Par contre, cette évolution a ses limites. Notamment sur la position du bar situé dans le fond du hangar. L'équipe permanente présente sur place y est souvent installée et les passants sont souvent intimidés par la distance qui sépare la rue et le bar. « Parfois je me dis que si on l'avait placé à proximité de la porte de garage, on toucherait peut-être plus de gens¹¹. » Le projet d'occupation temporaire est aussi limité. La ville d'Ixelles a introduit un marché public en mars 2021. Il comprend la destruction totale des trois bâtiments pour l'intégration de 10 logements et d'une salle polyvalente de 100 mètres carrés, à concevoir avec les nouveaux habitants. Le nouveau projet n'intégrera pas les acteurs et les dynamiques développées par l'occupation temporaire du lieu...

Finalement, La Serre est aujourd'hui un lieu accueillant, vivant et inspirant, créé avec très peu de moyens. 150 personnes peuvent se rendre simultanément dans l'espace. En 2019, environ 5000 personnes sont passés par La Serre¹². Aussi, 13 associations actrices de l'espace aujourd'hui se sont ajoutées au cinq associations partenaires initiales.

¹⁰ BENS Charlotte, cogestionnaire de La Serre lors de mon entretien (2021).

¹¹ BENS Charlotte (2021).

¹² D'après le Rapport d'activité Communa XL ASBL 2019.

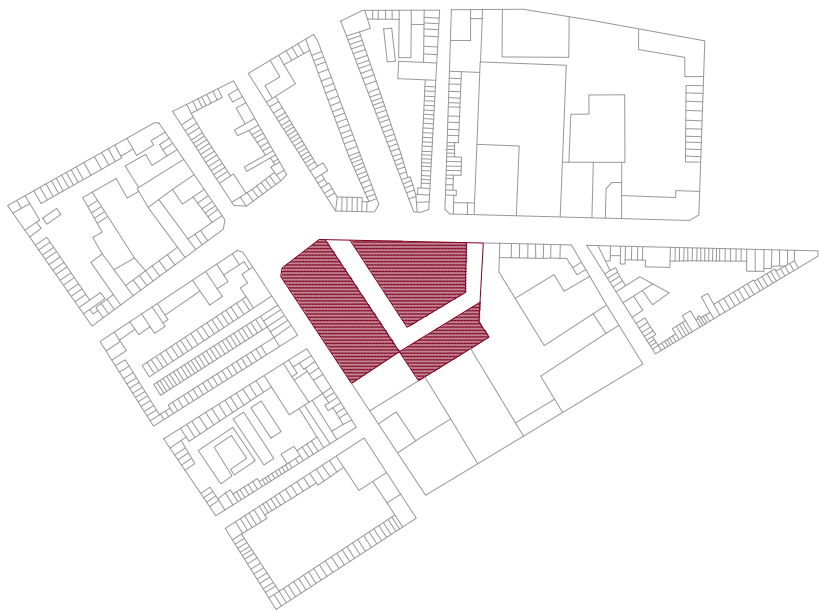


Fig. 16 *La Condition Publique : une bâtisse à l'abandon*



3. Participer à l'espace construit : La Condition Publique à Roubaix



3.1. Contexte historique, urbain et architectural : une bâtisse à l'abandon

En 1901, dans le but de stocker et de conditionner les matières textiles arrivant à Roubaix, la Chambre de Commerce décide de construire un nouvel espace de 11 000 mètres carrés : la Condition Publique.

Pour ce faire, le bâtiment s'installe au cœur du quartier du Pile, un quartier résidentiel ouvrier de la ville, à l'angle d'un îlot industriel. Il s'organise autour d'une rue couverte en U dont l'entrée se fait par une porte monumentale. Cette porte et les façades du bâtiment travaillées au moyen d'appareillages en briques sophistiqués cherchent à exposer à tous la richesse et la puissance des industries textiles roubaisiennes.

Autour de cette rue couverte, on retrouve d'une part un grand espace de stockage et les laboratoires, d'autre part, une autre halle de stockage, les bureaux de contrôle des matières textiles, les bureaux administratifs et une salle d'enchère. Les surfaces et volumétries de ces lieux sont ainsi adaptées à leur fonction.

L'activité s'arrête en 1972, suite au déclin de l'industrie textile. Bien qu'elle ne nécessitait pas un grand nombre d'employés en interne puisqu'il s'agissait essentiellement d'un lieu de stockage, des centaines de personnes dépendaient de son fonctionnement et passaient par ce lieu durant ses 70 années d'exploitation.

Pendant presque 30 ans, de nouveaux usages s'y installent et adaptent l'espace à leurs activités : magasin de meuble, entreprise de transport, fabricant de tables de ping pong, ... sans succès ! Pendant ce temps, le quartier se densifie et amène une certaine mixité fonctionnelle (commerces, garages, ...) tout en conservant son caractère modeste.

En 1998, le bâtiment est soumis à un paradoxe : il est à la fois classé comme monument historique¹ mais est aussi au bord de l'abandon, amorphe et inactif alors qu'à l'origine il était sans doute le lieu le plus vivant et mouvementé de son quartier.

Le même phénomène est observé pour le *Centquatre*, les anciennes pompes funèbres de Paris dont l'activité a cessé en 1995 : « Presque invisible depuis les rues adjacentes et refermé sur lui-même, il était pourtant sous les yeux des habitants du quartier². »

¹ Ses façades et sa rue couverte.

² DESMOULINS, Christine (2009). *Reconversion des anciennes pompes funèbres de Paris en centre de création artistique, le 104*, Bruxelles, AAM Éditions.

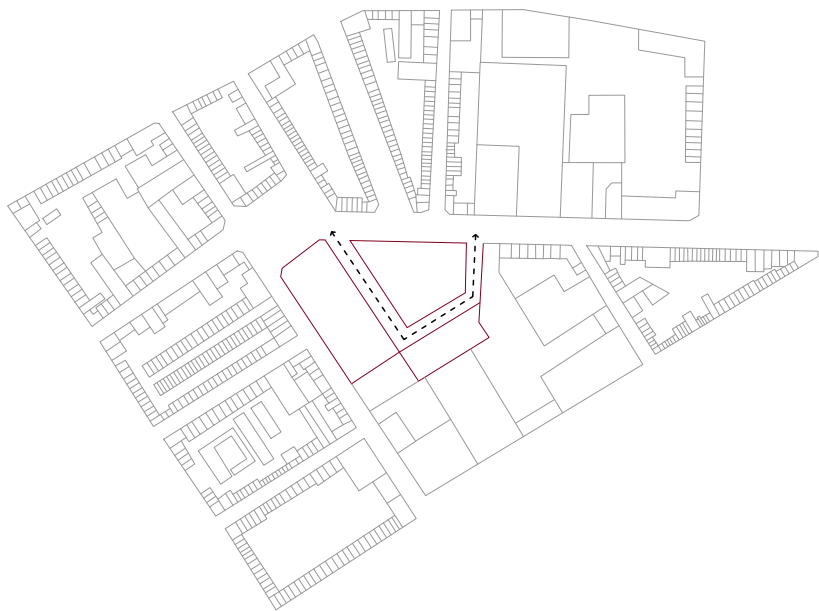


Fig. 17 *La Condition Publique : un nouvel équipement public*



3.2. Origine du projet : une volonté politique

C'est à cette période et dans ce contexte urbain, historique et patrimonial que la ville de Roubaix y voit un potentiel considérable et décide d'y créer la maison Folie roubaisienne, dans le cadre de Lille 2004, capitale européenne de la culture³. L'objectif est de proposer « de nouveaux équipements publics de quartier, fédérés en réseau, pour un projet culturel, artistique, social et urbain⁴ ». Le projet est soutenu (financièrement notamment) par la ville de Roubaix, la métropole de Lille, la région des Hauts-de-France, le département du Nord, l'Etat français et l'Europe. Les architectes Patrick Bouchain, Nicole Concordet et Loïc Julienne sont nommés pour réaliser le projet. Le potentiel et l'intérêt architectural des anciennes pompes funèbres parisiennes a lui aussi été révélé par le maire de Paris qui insiste sur le fait que le bâtiment « mérite d'être préservé et protégé. »

3.3. Traduction de la participation : la capacitation

Comment répondre au programme de maison Folie ? Quelle forme prend un lieu qui a plusieurs vocations culturelle, artistique, sociale et urbaine au sein d'une friche industrielle ? La réponse des architectes au programme de maison Folie ne sera pas de proposer une organisation spatiale figée mais consistera à mettre en place des aménagements permettant à l'utilisateur d'être le maître de l'espace qu'il occupe. Cela sous-entend une conception prévue comme modulable par l'architecte, répondant à n'importe quel type de besoin. On appelle ce principe la capacitation⁵.

La capacitation suggère une notion de transfert d'expertise de l'espace, qui tend à l'autonomie de l'utilisateur en le rendant lui-même architecte du lieu. Autrement dit, « c'est permettre aux gens par un projet, de faire leurs projets⁶ ». Nous verrons dans la suite du travail son impact et comment elle prend forme dans le cadre de la Condition Publique.

De plus, il est intéressant de constater qu'un processus de co-programmation et d'ouverture du chantier au public a aussi eu lieu dans un but participatif⁷. L'architecte raconte qu'il a « voulu que cette opération devienne une œuvre collective pour donner envie aux visiteurs de fréquenter ce lieu plus tard⁸ ». Néanmoins, l'ouverture du chantier n'est pas centrale dans le projet et n'atteint pas une implication active du citoyen dans la réhabilitation⁹, comme nous avons pu l'observer pour le cas de La Serre à Bruxelles.

³ En tout, douze maisons Folies verront le jour au sein de friches urbaines de la métropole lilloise.

⁴ Reportage « *Visite d'une future maison Folie : la Condition Publique à Roubaix* », Ina.fr, 2003.

⁵ Notion rencontrée dans l'article de DEGAVRE, Elodie (2021).

⁶ Définition donnée par Gérald Ledent lors d'un entretien.

⁷ Elle n'est jamais expliquée concrètement et nous intéresse moins dans le cadre de cette référence.

⁸ Discours de Patrick Bouchain auprès de Cyrille Veran, Le Moniteur.

⁹ Elle se résume à l'intégration d'un café provisoire placé dans le fond de la rue couverte où les habitants, les passants peuvent se rendre pour voir ce qu'il se passe dans le bâtiment. Aussi, les entreprises locales ont été privilégiées pour la construction du projet.

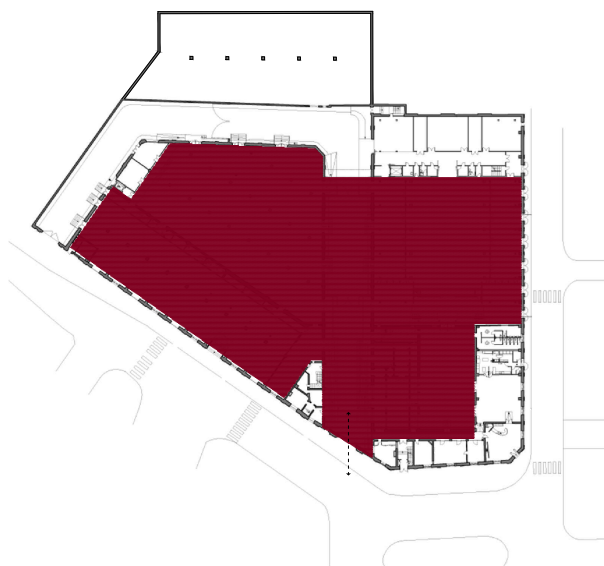
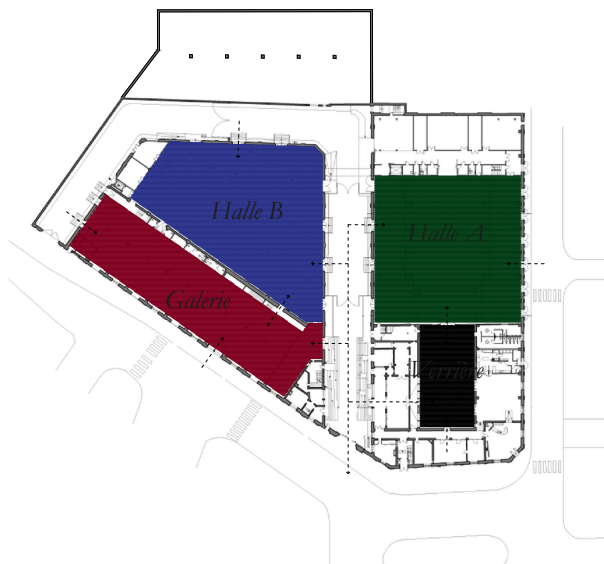


Fig. 18 & 19 Deux exemples de configuration possibles

Plus récemment, on rencontre une dernière forme de participation par l'information. En effet, "l'espace patrimoine" a été créé par l'équipe culturelle en 2019 : l'histoire de la Condition Publique de sa fonction initiale à la réhabilitation menée par Patrick Bouchain y est expliquée par des photographies, des textes, une maquette, et permet aux visiteurs de mieux appréhender l'espace et de se l'approprier.

3.4. Rôles de l'architecte : concevoir l'espace modulable

Le premier rôle joué par les architectes a été la réalisation de l'analyse historique¹⁰ : contexte, récolte de données, compréhension du fonctionnement interne d'origine, ... Ensuite, un inventaire du bâtiment actuel est effectué : état, spatialité, configuration, structure, intérêt patrimonial, Enfin, sur base de ces deux premières étapes, l'architecte se charge de voir les potentiels et de concevoir les espaces amovibles. La participation des occupants prend place dans l'espace conçu comme appropriable par l'architecture du bâtiment à son origine et par des interventions réfléchies par l'architecte. La concrétisation de cette tâche sera explicitée par la suite.

3.5. Outils participatifs : une architecture amovible

Des espaces ouverts et fractionnés

Dans le but de faire participer les utilisateurs à l'espace qu'ils occupent, le premier parti pris a été de conserver les grands espaces ouverts existants. Par leur ouverture, ils sont naturellement flexibles. A contrario, les grands espaces auraient pu être fractionnés en différents espaces plus réduits, ce qui n'a pas été le cas ici. En fait, les seuls espaces plus réduits et fractionnés que l'on retrouve aujourd'hui sont ceux qui l'étaient déjà.

Quatre salles de spatialités différentes

Une fois la logique de conservation des espaces ouverts enclenchée, on constate que ces espaces ont des caractéristiques différentes :

- La verrière : un espace de petite surface, de hauteur moyenne et baigné de lumière zénithale ;
- La Halle A : un espace de grande surface, de grande hauteur et baigné de lumière zénithale ;
- La Halle B : un espace de grande surface, de grande hauteur et peu éclairé par quelques ouvertures latérales ;
- La Galerie : un espace de surface moyenne, de petite hauteur et peu éclairé par quelques ouvertures latérales.

Ces caractéristiques favorisent naturellement l'accueil de certaines fonctions dans certains espaces. Cette notion est aussi exploitée pour le projet du Centquatre : « Cette succession d'espaces hauts, bas, ouverts, fermés autorisait une richesse de réponses fonctionnelles et la notion de symétrie en augmentait le potentiel¹¹. »

¹⁰ Comme pour le Friche la Belle de Mai

¹¹ DESMOULINS, Christine (2009).

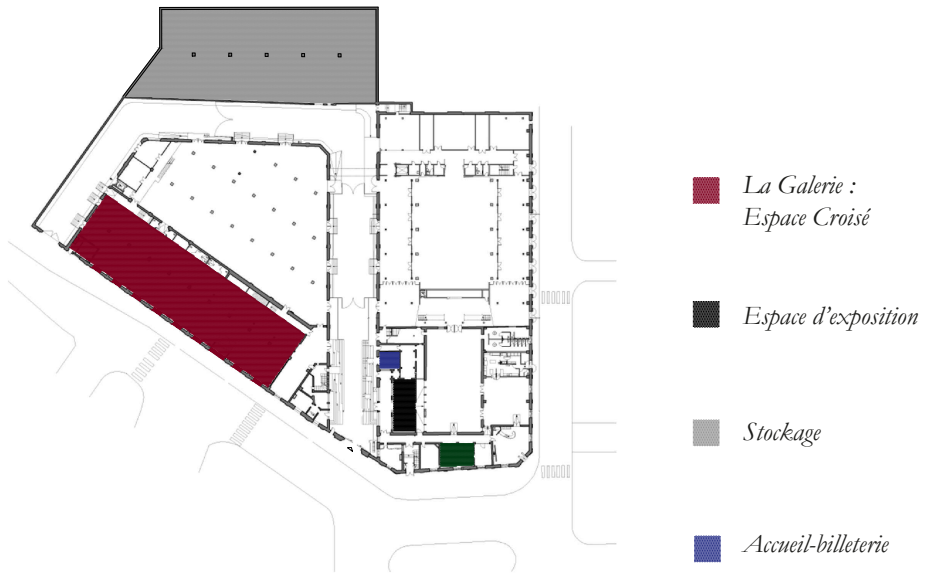


Fig. 20 Disposition en 2004



Fig. 21 Disposition en 2021

Variation des caractéristiques spatiales : dispositifs architecturaux amovibles

Le lieu a été imaginé pour offrir un grand nombre de possibilités d'aménagement. Plus particulièrement, la Halle A est pensée pour supporter l'intégration d'une scène et de gradins amovibles, autorisant l'accueil de 364 places assises ou de 2000 personnes debout.

Dans ce même lieu, de grandes portes ouvrables (type portes de garages) ont été ajoutées successivement dans la longueur de l'espace, entre les colonnes structurelles. Elles permettent d'ouvrir ou de fermer l'espace et ainsi, d'agrandir ou rétrécir le volume de la pièce en fonction du type de représentation ou de l'usage que l'on souhaite y intégrer.

De plus, la Condition Publique dispose de cimaises déplaçables dans tous les espaces. Ils permettent de fractionner les espaces de manière temporaire, pour les expositions notamment.

Aussi, la Halle A est équipée d'un dispositif qui permet d'occulter les ouvertures amenant la lumière naturelle. Ce dispositif a une influence sur les usages et sur le confort du lieu. Par exemple, cette halle étant prévue pour pouvoir y déployer une scène et des gradins, elle permet aux artistes de disposer d'un espace sombre les jours de représentations (pour les éclairages) et de s'entraîner à la lumière du jour (ce qui est rarement le cas dans les lieux de représentation tels que des théâtres par exemple).

Trois autres exemples similaires sont observés au *Centquatre*. Le premier consiste à l'intégration d'un portique mobile capable de supporter tous types d'installations techniques dans le volume au dépend d'une activité en particulier. Le second comprend le placement d'une grande porte en accordéon d'environ 7 mètres de large sur 7 mètres de hauteur qui permet de fermer un espace sur un autre en cas de besoin, pour des raisons acoustiques ou spatiales. Finalement, l'ensemble du site et des équipements amovibles sont inscrits dans une trame carrée de 2,5 mètres de côté. Cela permet à n'importe quel équipement de s'intégrer dans n'importe quel espace.

Richesse des accès

Tous les espaces sont pourvus de minimum trois accès. On distingue deux types d'accès : ceux qui connectent l'espace et l'extérieur ou ceux qui connectent directement deux espaces entre eux. Cela permet une autonomie des lieux peu importe la disposition interne mais également l'ouverture de ceux-ci les uns sur les autres, sans compter l'intérêt au niveau de la sécurité incendie.

Autoriser l'évolution des espaces au cours du temps

En me rendant sur place, j'ai constaté que l'utilisation des espaces avait évolué depuis le plan original.

Par exemple, l'espace d'accueil-billetterie placé à l'origine dans la partie droite de la rue couverte est placé aujourd'hui dans l'espace de la Galerie. En effet, la porte d'entrée monumentale donnant sur la rue couverte étant trop imposante (et de fait moins accueillante), une nouvelle entrée à taille plus humaine a été envisagée à cet endroit par l'équipe culturelle. Ce changement a aussi pour volonté de placer l'accueil face à l'entrée afin de pouvoir directement guider les visiteurs (ce qui n'était pas le cas auparavant en

La Halle A : un espace, quatre usages



Fig. 22 Braderie de l'Art, 2017

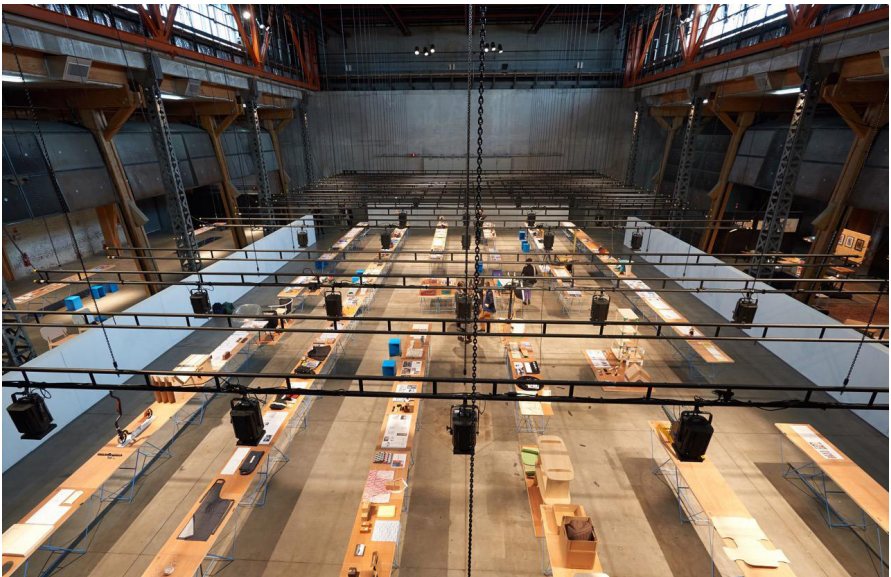


Fig. 23 Exposition, 2017



Fig. 24 Spectacle, 2020

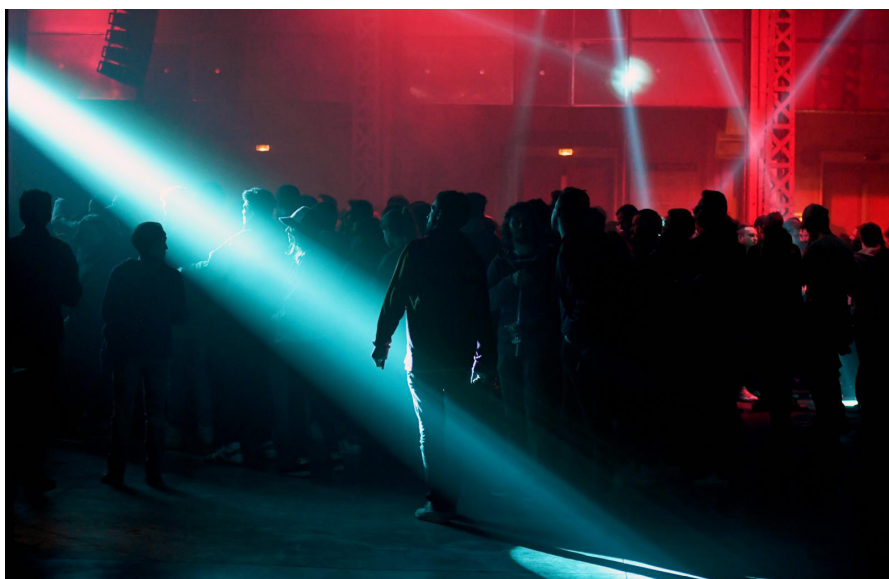


Fig. 25 Concert, 2018

passant par la rue couverte). Ce déplacement a été permis par le déménagement de « l'Espace Croisé¹² », une galerie d'art contemporaine indépendante de la Condition Publique. Ainsi, l'espace d'exposition propre à la friche et le fablab se sont également déplacés à proximité du nouvel accueil. Les anciens accueil, lieu d'exposition et fablab sont devenus respectivement un local dédié aux employés, une salle de réunion et un nouvel « espace patrimoine » imaginé par l'équipe culturelle, permettant d'expliquer l'histoire du lieu aux visiteurs.

En outre, avec les années, le besoin d'un atelier s'est fait ressentir. Ainsi, le lieu de stockage est devenu le nouvel atelier créatif de travail du bois et du métal, ouvert au quartier, aux artistes et aux associations¹³.

3.6. Philosophie des interventions architecturales : le minimum d'interventions

Pour ce projet, la philosophie de l'architecte Patrick Bouchain consiste à partir du bâtiment tel qu'il est, le comprendre et intervenir uniquement quand cela est nécessaire et que cela permet au bâtiment de perdurer, d'évoluer dans le temps : structure, sécurité, accessibilité, lumière, cloisonnement, polyvalence, ...

Il ne s'agit pas de « restaurer le bâtiment en un temps arrêté, ni de le transformer radicalement selon les standards actuels, mais de le prendre tel qu'il est et de le modifier juste assez pour l'emmener dans le temps¹⁴ ».

Par exemple, à l'origine, l'ensemble du bâtiment est surélevé d'un mètre par rapport au niveau de la rue dans le but de disposer de quais de chargement/déchargement pour le stockage/déstockage des textiles. Lors de la reconversion, l'aménagement d'escaliers et de rampes d'accès ont été nécessaires.

De plus, pour des raisons de confort, la Halle A est la seule à avoir subi des interventions lourdes. En effet, la toiture a été détruite et réhaussée partiellement dans le but d'augmenter la hauteur sous plafond et d'amener la lumière dans l'espace. Le reste des espaces n'ont subis que des interventions légères (ouverture/fermeture de baies, remise à niveau des sols, ...), voire pas d'interventions du tout.

Toutes ces interventions sont laissées apparentes et tout ce qui n'est pas nécessaire fonctionnellement mais qui pourraient l'être esthétiquement n'est pas réalisé, ce qui est en accord avec l'outil « brut » recherché. Au-delà de la brutalité, l'idée est que « ses murs portent les traces d'usages révolus, des marques qui sont des invitations à en faire de nouvelles. [...] Le choix de [nouveaux] matériaux ordinaires exclue tout risque de considérer l'aménagement actuel de façon patrimoniale. [...] Cela permet de ne pas figer le lieu dans un dispositif fini¹⁵ ». Ceci est en lien avec la notion d'évolution évoquée précédemment : montrer ce qui était, ce qui est et laisser la place à ce qui sera.

¹² Ailleurs dans le centre-ville de Roubaix.

¹³ Le stockage s'est déplacé dans un autre hangar à proximité de la Condition Publique.

¹⁴ Philosophie de Patrick Bouchain auprès de Cyrille Veran, Le Moniteur.

¹⁵ CATSAROS, Christophe (2006). *Le Lieu Unique*, Nantes



Fig. 26 *Le minimum d'interventions dans La Verrière : des interventions contemporaines marquées (parpaings, boiseries) face aux matériaux anciens (carrelages, briques), 2021*

En ce qui concerne la philosophie adoptée par l'Atelier Novembre (bureau d'architecture chargé du projet de reconversion du *Centquatre*), elle est à la fois similaire et différente à celle de Patrick Bouchain.

Similaire en ce sens que la démarche commence par la compréhension du bâtiment, de ses contraintes patrimoniales, techniques et spatiales, et vise à rendre le lieu évolutif.

Cette étape est décrite dans le livre qui retrace l'histoire du projet du *Centquatre* : « Le premier travail de l'atelier Novembre a consisté à redessiner de manière précise toute la structure et la trame des bâtiments existants, à s'imprégner aussi complètement que possible de leurs dimensions, de leur volumétrie, de l'organisation du site, pour que le projet se coule dans cette enveloppe avec un minimum de points de conflits structurels. A partir de cette artère, l'atelier Novembre a su tirer parti des volumes et des cours pour répartir les différents éléments du programme. [...] Nous avons voulu privilégier, à toute réponse formelle ou intuitive, une démarche globale s'inscrivant dans la durée. Les pratiques artistiques étant en constante mutation, nous devons éviter toute forme d'obsolescence à court terme¹⁶. »

Différente vis-à-vis des types d'interventions qui en découlent. Alors que parfois elles se traduisent par une conservation/rénovation/exploitation simple de l'espace, certaines interventions effectuées sont très lourdes. Pour citer un exemple, l'ajout de deux niveaux en sous-sol a occasionné des interventions drastiques sur chantier.

Aussi, la façon dont ces interventions sont mises en place diffère : « La réhabilitation renforce l'image de l'architecture d'origine qui, mise aux normes de confort et de sécurité, ne paraît pas modifiée car l'impact visuel des organes techniques (climatisation, contrôle solaire, accessibilités handicapés...) est maîtrisé. Aussi, au-delà des façades historiques vécues comme une architecture de décor (renforçant l'idée d'un lieu de fabrication artistique), les transformations structurelles sont dissimulées et les isolations thermique ou phonique ne sont pas repérables. Les doubles vitrages de contrôle solaire et acoustique posés en verrières de la halle Curial dans une nouvelle trame de menuiseries aluminium ne sont pas identifiables, leurs différences de teintes étant imperceptibles¹⁷. »

En tout, le bâtiment de La Condition Publique exploite 11 000 mètres carrés (dont 6000 mètres carrés de halles) et sa reconversion a coûté 10,7 millions d'euros hors taxe, financée par la ville de Roubaix, la métropole lilloise, la région des Hauts-de-France et l'Europe¹⁸. Ceci équivaut à 970 euros/m².

Pour le *Centquatre*, il s'agit de 40 000 m² (dont 35 000 m² ouverts au public) pour 110 millions d'euros de frais financés par la ville de Paris et la région parisienne, soit 2750 euros/m², soit presque trois fois plus que la Condition Publique.

¹⁶ DESMOULINS, Christine (2009).

¹⁷ DESMOULINS, Christine (2009).

¹⁸ <https://semvr.fr/projet/la-condition-publique/>



Fig. 27 La vie à la Condition Publique, 1951



Fig. 28 La vie à la Condition Publique, 2018

3.7. Tiers-lieu et programmation : des espaces variables pour des usages variés

La programmation au sens large cherche à faire de la Condition Publique un « Lieu de Vie, une manufacture culturelle pluridisciplinaire ». Dans ce but, les espaces sont très variables et de fait, la programmation l'est aussi. A cela s'ajoute le changement de direction culturelle du lieu¹⁹ qui privilégiera un programme propre à sa vision culturelle, plus ou moins ouverte sur le quartier et sur la ville.

Ainsi, la Condition Publique peut accueillir par son architecture divers usages, simultanément ou non, en fonction de l'espace nécessaire à cet usage. Voici quelques exemples d'activités ayant déjà pris place au sein de la Condition Publique, classés par ordre croissant d'ampleur : fablab, ateliers créatifs, espace de coworking, salons de discussion, expositions, spectacles, marchés, séminaires, défilés de mode, foire, salons, braderies, concerts, festivals, ...

De plus, seize locaux peuvent être loué à qui le souhaite et aussi longtemps que l'on en a besoin. Ils permettent l'accueil d'initiatives indépendantes de la direction culturelle de la Condition Publique, prônant des activités variées et variables. Aujourd'hui, on y retrouve beaucoup d'associations et d'artistes qui sont amenées à échanger et partager. On retrouve néanmoins des espaces plus techniques qui ne sont pas destinés à se déplacer puisqu'ils nécessitent des flux et/ou du matériel spécifiques difficilement déplaçables. Par exemple, le restaurant et sa cuisine, les sanitaires et les lieux de stockage.

3.8. Retour sur expérience : intérêt de la capacitation et renaissance d'un lieu de vie

En me rendant sur place et en rencontrant les acteurs de ce lieu, j'ai fait plusieurs constats.

Premièrement, alors que l'on pourrait s'attendre à une gentrification urbaine autour de ce type de projet, j'ai constaté que le quartier et le public de proximité visé était resté identique.

En rentrant dans le bâtiment et en m'entretenant avec Victor Saurois²⁰, j'ai pu comprendre son fonctionnement et observer que l'évolution du bâtiment souhaitée fonctionne en pratique (voir précédemment). Dans l'enveloppe et la structure du bâtiment, on constate que l'équipe culturelle joue le rôle d'architecte de terrain en déplaçant des fonctions face aux besoins et à la pratique d'usage de l'espace.

En revanche, je me suis rendu compte de l'impact de la philosophie d'intervention et de programmation développée pour ce projet. De fait, j'ai pu apercevoir le revers de cette polyvalence de l'espace. Réorganiser l'espace en fonction des événements nécessite l'intervention d'une équipe technique et parfois la location de matériel spécifique pour une certaine durée. Cela représente un système logistique à mettre en place et des coûts assez importants. Par exemple, pour des spectacles au sein de la Halle A, les gradins et matériels spécifiques à la représentation (éclairages ou autres) doivent être installés.

Ces coûts d'installation ne seraient pas nécessaires pour une salle de théâtre dédiée à l'unique fonction de prêter des spectacles de ce type.

¹⁹ Il y a eu cinq directions culturelles différentes depuis le début de l'activité culturelle de la Condition Publique.

²⁰ Membre de l'équipe culturelle de la Condition Publique.

Néanmoins, l'équipe culturelle est extrêmement satisfaite de la richesse qu'apporte la polyvalence des espaces, qui permet non seulement d'héberger un grand nombre d'usages dans un même temps et dans un même lieu, mais aussi de renouveler le lieu continuellement face à l'évolution de la société et de ses besoins. Par ailleurs, ce renouvellement a un impact sur l'appréciation que les gens ont du lieu et en conséquence de l'appropriation changeante qui en résulte. Victor Saurois souligne cette appréciation par cet exemple de commentaire que l'équipe culturelle reçoit fréquemment : « Oh, ça a encore changé ici, c'est chouette ». Les gens apprécient que l'espace évolue et que chaque visite soit une nouvelle découverte du lieu.









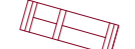

En conséquence, à titre d'exemple, en 2017, la Condition Publique a enregistré 100 000 visiteurs sur l'année. Pour l'évènement annuel « la Braderie de l'Art », 5000 personnes par jour passent les portes des lieux.

Et à titre comparatif, le Centquatre peut accueillir jusqu'à 5000 personnes simultanément²¹ et accueille annuellement 700 000 personnes²².

²¹ DESMOULINS, Christine (2009).

²² <https://www.104.fr/presentation.html>

Tableau de synthèse

Cas d'étude <i>Architecte(s), durée projet*</i>	historique	Contexte urbain	architectural	Origine du projet	Traduction de la participation	Rôles de l'architecte	Outils participatifs	Philosophie d'interventions	Tiers-Lieu et programmation	Retour sur expérience	Temporalité du projet
Friche la Belle de Mai <i>P. Bouchain M. Poitevin 1992-2012</i>	1868-1990 Fabrique de tabac Milliers d'ouvriers	Marseille, FR Très dense Quartier sensible	Patrimoine 100 000 m ² 	Volonté artistique et culturelle <i>Occupation temporaire non-institutionnelle</i> ∨ <i>Institution (Marseille2013)</i>	Co-programmation capacitation 	Entremetteur entre associations et pouvoir public Créateur d'un inventaire des activités et besoins et état des lieux > Concepteur	Utilisation des espaces existants par les utilisateurs Dialogue	Construire avec peu, <i>Destruction Nouvelle construction Viabilité** Aspect brut</i>	Fabrique d'art et de culture et un espace de vie <i>De nombreux grands espaces pour des usages variés</i>	La renaissance d'un lieu <i>30 000 000 € HT 350-400 €/m² 400 000 visiteurs/an</i>	<div style="text-align: center;"> <p>Programme</p> <hr/> <p>Conception</p> <hr/> <p>Construction</p> <hr/> <p>Produit fini</p> </div>
Université Foraine/ Hôtel Pasteur <i>P. Bouchain S. Ricard Encore Heureux 2013-2019</i>	1888-1967 Faculté des sciences /	Rennes, FR Dense Quartier privilégié	Patrimoine 2 150 m ² 	Volonté politique <i>Occupation temporaire non-institutionnelle</i> ∨ <i>Institution</i>	Co-programmation co-construction 	Gestionnaire de l'occupation temporaire Créateur d'un inventaire des activités Entremetteur entre ass. et p. > Concepteur	Utilisation des espaces existants par les utilisateurs et les architectes Observation Dialogue	Interventions minimums <i>Viabilité Aspect brut</i>	Hôtel à projet citoyens <i>De nombreux petits espaces pour des usages variés</i>	La renaissance d'un lieu /	
La Serre <i>Communa 2017</i>	1996-2015 Hangar /	Bruxelles, BE Dense Quartier sensible	/ 200 m ² 	Volonté associative et citoyenne <i>Occupation temporaire non-institutionnelle</i> ∨ <i>Destruction</i>	co-programmation co-conception Co-construction capacitation 	Gestionnaire des aspects techniques du bâtiment > Concepteur	Dialogue au sein de l'espace Geste constructif Ouverture physique du chantier	Récupération des matériaux, <i>Viabilité Aspect brut</i>	Accueil d'initiatives citoyennes socioculturelles <i>Un espace moyen variable pour des usages variés</i>	La naissance d'un lieu <i>20 000 - 30 000 € HT 100-150 €/m² environ 5 000 visiteurs/an</i>	
La Condition Publique <i>P. Bouchain N. Concordet L. Julienne 2002-2004</i>	1901-1972 Stockage textile Centaines d'ouvriers	Roubaix, FR Dense Quartier sensible	Patrimoine 10 000 m ² 	Volonté politique <i>Institution (Lille2004)</i>	co-programmation Capacitation 	> Concepteur d'espaces modulables	Dispositifs architecturaux <i>Spatialités différentes Variations des caractéristiques spatiales Richesse des accès Evolution des espaces</i>	Interventions minimums <i>Destruction Nouvelle construction Viabilité Aspect brut</i>	Manufacture culturelle pluridisciplinaire <i>De grands espaces variables pour des usages variés</i>	La renaissance d'un lieu <i>10 700 000 € HT 970 €/m² 100 000 visiteurs/an</i>	
La Centquatre <i>Atelier Novembre 2002-2008</i>	1871-1995 Pompes funèbres Milliers d'ouvriers	Paris, FR Très dense Quartier sensible	Patrimoine 40 000 m ² 	Volonté politique <i>Institution</i>	Capacitation 	> Concepteur d'espaces modulables	Dispositifs architecturaux <i>Spatialités différentes Variations des caractéristiques spatiales Richesse des accès Evolution des espaces</i>	Ancien >< Nouveau <i>Destruction Nouvelle construction Viabilité Aspect sophistiqué</i>	Lieu infini d'art, de culture et d'innovation <i>Des espaces de toutes tailles variables pour des usages variés</i>	La renaissance d'un lieu <i>110 000 000 € HT 2750 €/m² 700 000 visiteurs/an</i>	

* de son origine au produit fini

** sécurisation (incendie,...) et mise aux normes : apport d'équipements modernes (eau, électricité, chauffage, ventilation,...), étanchéité, accessibilité, lumière

Conclusion intermédiaire

En plus de constituer une réponse à la question de départ et de servir de base de références, cette analyse met en lumière différents constats :

L'influence du contexte

Par ces projets, on constate que le contexte dans lequel la reconversion d'une friche s'inscrit (politique, échelle du projet, commanditaires, financements, durée, etc.) est très variable. Ces différences ont une grande influence sur la traduction de la participation dans la démarche participative. Par exemple, pour La Serre, la surface réduite, le bon état relatif du lieu, le fait que celui-ci n'ait pas de valeur patrimoniale et qu'il s'agisse d'une occupation temporaire ont permis de co-programmer, de co-concevoir et co-construire le lieu sans l'aide d'un architecte. Le même principe ne serait pas applicable pour les autres cas d'étude dont les superficies sont beaucoup plus importantes et où les travaux de viabilisation sont bien plus conséquents.

Complémentarité des approches participatives

Bien qu'une approche participative soit plus centrale dans l'un ou l'autre projet, elles ont tendance à se compléter pour s'enrichir. Par exemple, le projet de la Friche à Marseille propose des espaces amovibles et variables comme la Condition Publique. Ainsi, il est envisageable de combiner deux approches.

Deux mêmes types de tiers-lieux

L'étude de cas met en évidence une tendance générale qui consiste à tirer parti des structures et des espaces existants en prônant une certaine polyvalence pour des usages variés. En revanche, le lieu a pour vocation dans un cas, d'accueillir tous types d'initiatives citoyennes (L'Hôtel Pasteur et La Serre) ou dans l'autre, se tourne plus spécifiquement sur le domaine artistique et culturel, mêlant artistes et citoyens (la Friche la Belle de Mai, la Condition Publique et le Centquatre).

Partir de l'existant

Aussi, nous constatons la mise en place d'études poussées de l'espace existant avant la conception du tiers-lieu. A partir de cette étude (par le biais de l'occupation temporaire, d'un état des lieux, d'un inventaire), différentes interventions sont mises en place. Parfois il s'agit d'exploiter l'espace tel qu'il est et de l'aménager intérieurement en ajoutant les installations techniques de manière brute (La Serre et l'Hôtel Pasteur). Une autre possibilité est de démolir et de construire uniquement si c'est nécessaire à la viabilisation des lieux ou au confort, sans dissimulation de ces interventions (La Condition Publique et la Friche la Belle de Mai). Un dernier type d'interventions plus lourdes va au-delà de la simple viabilisation des lieux (destruction des sous-sols, construction de deux niveaux, dissimulation ...) au profit de l'intégration de fonctions définies dans la programmation (Le Centquatre).

Néanmoins, ceci démontre la facilité d'anciennes fabriques à muter vers l'accueil de fonctions sociales et culturelles tels que les tiers-lieux.

Une opportunité et une réussite urbaine

Au niveau urbain, la reconversion de ces friches en tiers-lieux, permet de passer d'un lieu perçu comme un chancre dans le territoire à la renaissance d'un lieu, dans le sens où ils étaient déjà des lieux de vie mais centré sur une fonction productive. Par ailleurs, on constate que ces lieux permettent de rassembler et de créer du lien entre des milliers de personnes chaque année, et ceci de manière durable (certains cas d'étude existant depuis plus de 15 ans).

La conception toujours entre les mains de l'architecte

On constate que chacune des approches offrent un rôle actif de l'utilisateur dans le futur espace et que cela va donc au-delà de la simple consultation. A l'exception de La Serre, on constate que les utilisateurs sont soit influenceurs de la programmation, soit acteurs de l'espace fini modulable. Ces deux approches ont une influence sur la conception du projet mais n'intègre jamais l'utilisateur à cette étape. Pour le cas de la Friche la Belle de Mai, les occupants évoquent leurs expériences et besoins uniquement par le biais du dialogue. Leur expression se limite donc à leur maîtrise d'usage sans leur permettre de se projeter, la projection restant entre les mains de l'architecte. Pour le Centquatre, l'utilisateur est totalement exclu de la phase de conception. A contrario, pour La Serre, aucun architecte ne sera intégré dans la phase de conception des espaces. Ces trois cas mettent en évidence un paradoxe où tantôt, les utilisateurs conçoivent sans architecte, tantôt l'architecte conçoit sans véritablement intégrer les utilisateurs. Parallèlement à cela, Patrick Bouchain nous dit : « On pense toujours que les gens n'ont pas d'idées. Or c'est la confrontation des idées qui fait apparaître une nouvelle idée¹. » Finalement, pourquoi ne pas concevoir ensemble ? Ne pourrait-on pas aller plus loin et enrichir les approches existantes et le projet en intégrant pleinement l'utilisateur à la conception ? Ne serait-il pas judicieux d'intégrer le citoyen dans une logique de co-conception face un patrimoine qui le concerne personnellement ? Quels outils pourrait-on utiliser dans le contexte particulier de la reconversion des friches industrielles ? Quel doit-être le rôle et la posture de l'architecte dans cette démarche ? Existe-t-il des exemples de cette approche dans d'autres domaines ?



¹ BOUCHAIN Patrick (2006). *Construire autrement*, Arles, Actes Sud

Chapitre 2 : la co-conception au sens large

La co-conception -ou le *codesign*- est une dénomination qui comprend la notion de participation dans le processus de conception. Elle a connu un grand succès en architecture dans les années 1970 et 1980, à une période où la société se recentrait sur l'homme et ses capacités. Au lendemain du modernisme et de la dépersonnalisation architecturale que cela a entraîné, cette approche souligne le fait que "tous les hommes et femmes sont designers"¹. Elle est définie comme la prise de décisions communes sur des choix formels ou sur la façon de construire un espace, dans le but de livrer des lieux qui conviennent aux personnes qui les emploient. A partir de cette définition, plusieurs questions peuvent se poser : quel est le sens d'intégrer le citoyen non-architecte dans le projet d'architecture ? Comment un groupe de personnes pourrait-il aider à la prise de décision conceptuelle du projet ?

Dans le cadre de son travail de recherche sur l'impact de la participation sur la pratique architecturale, Elise Macaire, chercheuse à l'École Nationale Supérieure de Paris La Vilette, a interviewé des architectes pratiquant la participation et elle conclut : « D'une part l'architecte apparaît comme noyé dans un ensemble d'acteurs, perdant alors son prestige et sa prééminence et, d'autre part, le droit de regard d'autrui sur l'œuvre de l'architecte fait courir le risque de la perte de l'intégrité de l'œuvre et d'une atteinte à la liberté et à l'autonomie de l'artiste. Face à cette vision pessimiste, les professionnels que nous avons rencontrés offrent d'autres perspectives. [...] Les activités que nous avons étudiées construisent ainsi une professionnalité particulière. Celle-ci résulte d'une redéfinition des compétences traditionnelles des architectes à partir de nouvelles valeurs provenant d'une mise en question de la profession en fonction notamment d'un idéal « démocratique » et d'une expérience sociale originale consistant à élaborer un espace de travail avec le public². »

Parallèlement à cela, Pierre Mahet, architecte qui a expérimenté pendant 21 ans des processus de projets participatifs et fondateur du bureau Arpenteurs, soulève une vision intéressante : « Alors que notre démocratie devrait être fondée sur le débat ou la délibération, elle a développé un cloisonnement thématique, la centralisation descendante et la délégation à des compétences individuelles pour ne pas dire isolées. Dans le contexte où chaque acteur passe l'essentiel de son énergie à défendre son territoire de compétences, le concepteur a le sentiment que sa compétence va être remise en cause si on ouvre la chambre noire de la création au public. [...] Il ne s'agit pas de mettre en cause la compétence des concepteurs, il s'agit que ceux-ci prennent part à l'animation de ces prochains espaces de débat et qu'ils les rendent efficaces, que le débat, grâce à eux, produise nos villes à venir. Pour cela, ils ne doivent rien lâcher, mais acquérir de nouvelles compétences en matière d'animation et d'écoute du débat, en matière d'outils de représentation, en matière de transmission de leur culture³. »

¹ MARLOW Oliver, EGAN Dermot (2013). *Codesigning spaces*, p.7 et p. 15

² MACAIRE Elise (2009). *Des architectes à l'épreuve de la participation*, éditions de l'Œil d'Or, Paris, pp. 135-147.

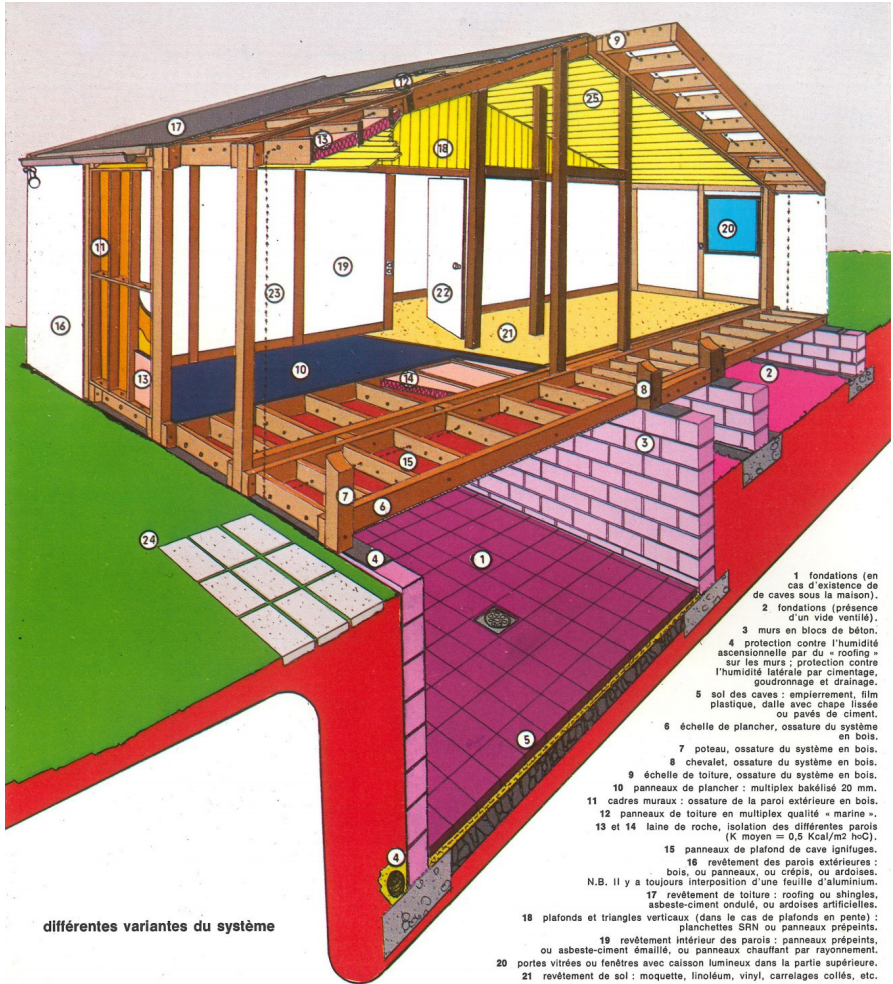
³ MAHEY Pierre, *Le concepteur, cœur de la coproduction du projet*, 2007, Paris, l'architecture d'aujourd'hui

En ouvrant son espace de compétences, le concepteur-architecte peut développer un système de co-conception qui a du sens. Il implique l'utilisateur, peut comprendre ses besoins et placer ceux-ci directement dans une logique spatiale de conception commune. Ainsi, cela permet de sortir d'une démarche d'écoute simple des besoins, sans contexte spatial concret.

Ainsi, après avoir compris l'intérêt de cette approche, trois contextes spécifiques seront analysés pour illustrer le co-design et déceler son fonctionnement : la **co-conception à partir d'un système**, la **co-conception d'un lieu commun** et finalement, la **co-conception d'un lieu patrimonial**. Chacun de ces contextes sont représentés respectivement par Patze-Englebert en Wallonie, le projet de la bibliothèque néerlandophone de Saint-Gilles ainsi que le projet de reconstruction du Pont des Troues à Tournai. Ces exemples ont été choisis en regard de la création de la démarche de co-conception pour la reconversion des friches industrielles. Tous seront analysés selon les mêmes critères :

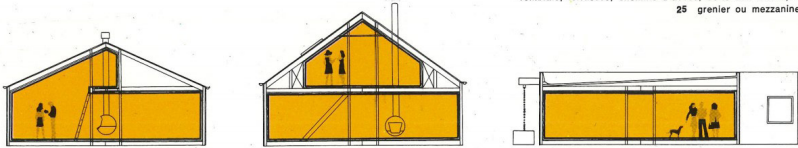
- le contexte du projet : *dans quel contexte le projet de co-conception prend-t-il place ?*
- les outils participatifs employés : *quels outils sont utilisés pour co-concevoir ?*
- les rôles de l'architecte dans cette approche : *quels sont les rôles endossés par l'architecte face à ces outils ?*
- un retour sur expérience : *la co-conception a-t-elle eu un impact sur le projet d'architecture ? Le lieu « fonctionne » -t-il aujourd'hui ? Qu'en ont pensé les participants ?*

L'analyse mènera également à la création d'un tableau récapitulatif et comparatif par lequel des enseignements seront tirés.



- 1 fondations (en cas d'existence de caves sous la maison).
- 2 fondations (présence d'un vide ventilé).
- 3 murs en blocs de béton.
- 4 protection contre l'humidité ascendante par du « roofing » sur les murs ; protection contre l'humidité latérale par cimentage, goudronnage et drainage.
- 5 sol des caves : empierrement, film plastique, dalle avec chape lissée ou pavés de ciment.
- 6 échelle de plancher, ossature du système en bois.
- 7 poutre, ossature du système en bois.
- 8 chevalet, ossature du système en bois.
- 9 échelle de toiture, ossature du système en bois.
- 10 panneaux de plancher : multiplax bakéllisé 20 mm.
- 11 cadres muraux : ossature de la paroi extérieure en bois.
- 12 panneaux de toiture en multiplax qualité « marine ».
- 13 et 14 laine de roche, isolation des différentes parois (K moyen = 0,5 Kcal/m2 hcC).
- 15 panneaux de plafond de cave ignifuges.
- 16 revêtement des parois extérieures : bois, ou panneaux, ou crépis, ou ardoises. N.B. Il y a toujours interposition d'une feuille d'aluminium.
- 17 revêtement de toiture : roofing ou shingles, asbeste-ciment ondulé, ou ardoises artificielles.
- 18 plafonds et triangles verticaux (dans le cas de plafonds en pente) : planchettes SRN ou panneaux prépeints.
- 19 revêtement intérieur des parois : panneaux prépeints, ou asbeste-ciment émaillé, ou panneaux chauffant par rayonnement.
- 20 portes vitrées ou fenêtres avec calisson lumineux dans la partie supérieure.
- 21 revêtement de sol : moquette, linoléum, vinyl, carrelages collés, etc.
- 22 porte pivotante.
- 23 schéma de la ventilation des différentes parois.
- 24 aménagement extérieur : remblais, terrasses, chemins d'accès, boîte aux lettres, ...
- 25 grenier ou mezzanine.

différentes variantes du système



toutes avec ou sans caves

Fig.29 Le catalogue explicatif du système, 1977

1. La co-conception à partir d'un système : Patze-Englebert en Wallonie

2.1.1. Contexte : un système constructif industriel personnalisable

Dans le cas de l'habitat individuel, Heini Patze, artisan menuisier, et Jean Englebert, ingénieur-architecte, ont une approche différente sur la conception laissée aux mains des utilisateurs.

Ainsi, en 1970, en Belgique, les deux protagonistes développent ensemble un système qui porte leurs deux noms : le système Patze-Englebert.

Ce système repose sur l'utilisation d'éléments en bois préfabriqués dans un système ossaturé et tramé. Cette trame carrée de 1m32 de côté permet premièrement l'utilisation des éléments préfabriqués de tailles définies dans la logique d'un plan tramé à définir selon les préférences des futurs habitants, mais également d'aménager les espaces comme on le souhaite entre ces éléments de structure tout en offrant des possibilités d'extension et d'évolution au cours du temps.

2.1.2. Rôles de l'architecte : transmetteur d'expertise

Partager son expertise

Dans cette configuration, l'architecte transmet aux potentiels habitants un catalogue composés d'axonométrie explicative du principe structurel et des possibilités d'aménagement. Encouragé par divers outils de conception participatifs, et un système constructif facile à s'approprier, le futur habitant pourrait se charger de concevoir lui-même l'espace.

Guider

A partir de ce catalogue, des allers-retours entre l'architecte et habitants sont effectués. L'architecte, concepteur du principe, guide les habitants, concepteur de leur logement : « une architecture réalisée par le client au moyen d'un procédé inventé par le créateur¹ ».

2.1.3. Outils participatifs : des catalogues explicatifs et une feuille blanche

Le catalogue explicatif du système

Dans le but de vendre leur maison préfabriquée, le groupe va créer une brochure publicitaire qui explique la logique de construction tramée. Pour cela, des axonométries colorées permettent à l'utilisateur de comprendre le système et de s'approprier l'espace et sa conception.

¹ Citation de Jean Englebert reprise par DEGAVRE Elodie (2017). Assemblages heureux / Instantané sur la maison industrialisée en Belgique francophone à travers le système Patze-Englebert (1967-1983), p76.

Le catalogue de possibilités

Un second catalogue comprend différents types de cloisonnement par des dessins en axonométries et des plans illustrant différents scénarios. A titre exemplatif, ceux-ci mettent en scène les types de cloisonnement exposés dans des configurations spatiales différentes. On retrouve des logements plus ou moins grands, plus ou moins ouverts, en fonction des préférences et possibilités financières des potentiels acquéreurs.

La feuille quadrillée : le plan

Patze et Englebert iront jusqu'à annexer une feuille quadrillée, suivant la logique de la trame, au dossier publicitaire, un véritable outil de conception participatif. Le but est qu'à partir de cette feuille, les personnes sont invitées à dessiner le plan de leur logement et à le renvoyer aux constructeurs afin de disposer d'un devis.

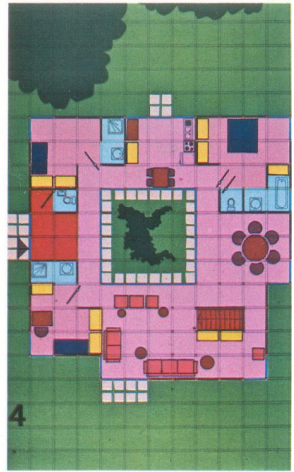
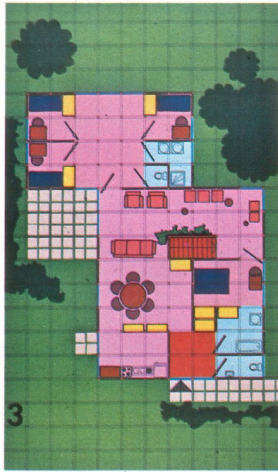
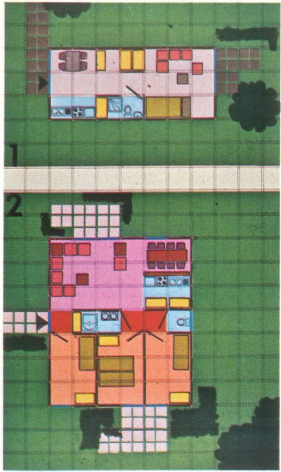
2.1.4. Retour sur expérience : des maisons construites "comprises"

En tout, une quarantaine de maisons seront construites suivant ce principe, éparpillées entre Liège et l'Ardenne.

Par les concepts développés, les habitants évoquent « une architecture dont ils ont pu s'approprier les concepts et les manipuler. » Elodie Degavre ajoute qu'il s'agit d'« une architecture à la croisée de son inventeur, son constructeur et ses occupants », alors même que ces personnes proviennent de milieux divers et éloignés de la discipline architecturale.

L'architecte insiste également sur la réussite de ces projets : « S'il avait vingt ans de moins, c'est sûr, il recommencerait². »

² Citation de Jean Englebert reprise par DEGAVRE Elodie (2017). Assemblages heureux / Instantané sur la maison industrialisée en Belgique francophone à travers le système Patze-Englebert (1967-1983), p92.

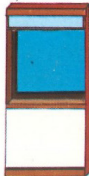


quelques exemples de plan

quelques extraits du catalogue...



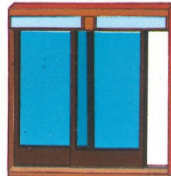
mur extérieur



fenêtre



porte extérieure



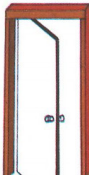
porte coulissante



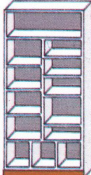
cloison



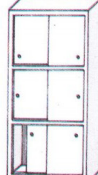
cloison vitrée



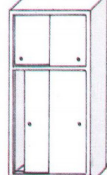
porte.



bibliothèque



armoire



pendierie

quelques détails

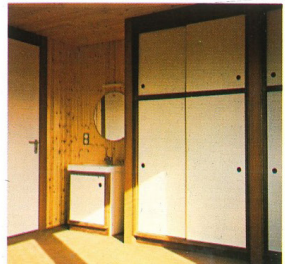
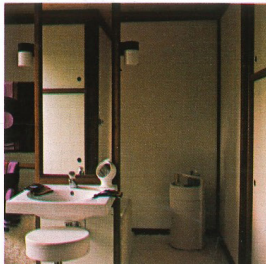


Fig.30 Le catalogue explicatif des possibilités, 1977



Fig. 31 Visite d'une autre bibliothèque bruxelloise avec les bibliothécaires, 2019



Fig. 32 & 33 maquettes réalisées par les enfants et par les bibliothécaires, 2019

2. La co-conception d'un lieu commun : la bibliothèque néerlandophone de Saint-Gilles

2.2.1. Contexte : une bibliothèque à concevoir intérieurement

En 2019, après la rénovation de la bibliothèque communale néerlandophone de Saint-Gilles, la commune a chargé l'équipe *Design with Sense* de l'optimisation des espaces intérieurs, après 6 mois d'utilisation des lieux. Ce collectif composé d'architectes et de menuisiers utilise le co-design pour mettre l'utilisateur au cœur du processus créatif et prône une vision simple : « Plutôt que de nous contenter d'intuitions, d'intentions formelles, qui créent le « beau » geste mais ne correspondent pas toujours aux intérêts des usagers, nous avons pris le parti de fabriquer des espaces qui répondent réellement aux attentes et à la personnalité des individus qui les utilisent¹. »

2.2.2. Rôles de l'architecte : médiateur et facilitateur

Observer et rencontrer les utilisateurs

Le premier rôle est le plus important et le plus compliqué à la fois : rencontrer suffisamment d'acteurs de l'espace pour que la co-conception soit significative pour tous les utilisateurs. Pour ce cas-ci, la bibliothèque était déjà ouverte au public et rassemblait déjà tous ces acteurs : adultes, enfants, ados, bibliothécaires, élèves et professeurs des écoles voisines, ... Les architectes ont également contacté les associations existantes dans le quartier : comité de quartier, maison d'ados et d'enfants, etc.

Animer

Dans leur approche, *Design with Sense* se considère comme expert de l'espace au service d'une communauté experte de ses usages. Leur rôle est de faciliter les échanges pour créer un espace avec le plus de sens face aux problématiques et aux contraintes propres à ce groupe. Ainsi, le collectif est très actif pour concevoir avec les utilisateurs en animant leur créativité au moyen de workshops et de débats. Ils mettent en place des dispositifs pour favoriser l'expression des idées de tous (démocratie participative) et exploiter les idées de tout le monde (intelligence collective). Pour ce faire, les deux architectes du collectif ont suivi des formations d'animation complémentaires à leur formation.

Questionner

L'architecte souligne l'importance de poser des questions et de dialoguer tout le long du processus pour obliger les personnes à s'exprimer et les comprendre.

Interpréter et dessiner les idées

Après le travail de co-design, les architectes se chargent de dessiner les besoins et les idées développées. Il s'agit d'un rôle qui permettra de concrétiser le projet et de le présenter aux autorités publiques.

¹ Sur le site <http://designwithsense.be/>

2.2.3. Outils participatifs : des outils sociologiques et de représentation

L'observation et le dialogue

En se rendant plusieurs jours sur place, l'architecte observe les usages et dynamiques en place et rencontre les acteurs. L'architecte me fait part du type de question qu'elle a tendance à poser : « qu'est-ce que vous appréciez ici ? Est-ce qu'il y a des choses qui vous dérangent dans la composition de l'espace actuelle ? » Suite à ce type de questions, il est intéressant de noter une expérience rencontrée auprès d'une mère : « Le coin bébé est derrière le mur, le coin des enfants est de l'autre côté donc pour moi, quand j'ai mes deux enfants, je suis stressée parce que je ne peux pas voir les deux à la fois... ». Suite à cet échange, le coin des bébés sera déplacé dans la conception finale à côté de l'espace enfant. Peut-être que sans cette discussion, cet agencement de l'espace n'aurait pas été remis en question.

L'utilisation de références

Pour alimenter la créativité dans la démarche de co-conception, Pinterest est un outil très exploité puisqu'il est accessible à tous, facile à l'emploi et très riche. Aussi, la visite de lieux de référence est favorisée. Dans ce cadre, les architectes et la dizaine de bibliothécaires employés se sont rendus dans une autre bibliothèque bruxelloise, constituées de dispositifs différents. Dans cet espace, ils ont été invités à faire part de ce qu'ils appréciaient et de ce qui pourrait être mis en place dans leur bibliothèque.

La maquette

Dans le cadre de workshops créatifs, une maquette figurative composée d'un plan accolé sur une table est utilisée. Des outils sont également mis à disposition : *Playmobil*, plasticine, papier, crayons, ... Face à ces dispositifs, deux workshops sont mis en place. Un premier avec une quinzaine d'enfants de la maison des jeunes. Face à des dizaines d'images de références, les enfants sont invités à utiliser les outils pour créer la bibliothèque de leurs rêves. Après leur création, ils sont chacun questionnés sur leurs réalisations. Par exemple, un enfant auteur d'une niche de lecture en plasticine explique qu'il l'a choisie parce que la bibliothèque est toujours trop bruyante. De ce workshop, les architectes interpréteront les besoins que les enfants ressentent dans l'espace. Le second workshop est réalisé avec les bibliothécaires. Après avoir présenté les références Pinterest imprimées et choisies par les bibliothécaires ainsi que le travail effectué par les enfants, les personnes sont invitées à lister l'ensemble des activités qui prennent place dans la bibliothèque, face à la maquette. Cette première étape permet de disposer d'un listing d'activités qui n'est pas détaillé dans le cahier des charges réalisé par la commune. Ensuite, l'utilisation d'une « target map » permet de classer des éléments par ordre. Par exemple, pour la question du son : quelles activités font beaucoup de bruit, lesquels ont besoin de silence ? Finalement, face à ces constats, ils entament l'aménagement de la maquette.

Pendant le processus, les architectes posent des questions. L'architecte rencontrée illustre l'importance de ces questions par un exemple :

Architecte

Que dessinez-vous ?

Bibliothécaire

Des verres d'eau.

A.

Pourquoi des verres d'eau ?

B.

Parce que les enfants ont toujours soif donc on leur sert des verres d'eau.

A.

Ah oui ? Et vous comptez les placer où ?

B.

Sur le comptoir d'entrée, c'est le seul endroit où on peut le faire.

A.

Il vous faudrait peut-être un coin pour mettre tout ça ?

B.

Ah oui, ça serait super ! »

D'autres problèmes du même type seront mis en évidence par ce moyen : le manque d'une table à langer, le problème du bureau d'accueil qui est situé à l'entrée et qui ne leur permet pas d'avoir une vue globale sur la bibliothèque, le manque d'un vestiaire pour mettre les vestes lors des visites d'école, ...

Un workshop avec des utilisateurs adultes du quartier devait avoir lieu mais ne sera pas réalisé puisqu'il n'a pas été possible de rassembler suffisamment de personnes.

Les « plans-martyrs »

Après ces ateliers, les architectes dessinent des « plans-martyrs » destinés, comme le nom l'indique, à se faire martyriser. Les utilisateurs sont invités à faire leurs remarques sur le plan. Il s'agit parfois d'une séance en compagnie des architectes ou alors d'un affichage temporaire au sein de l'espace que les passants peuvent consulter et annoter.

Le prototypage

Pour l'aménagement du mobilier, les bibliothécaires sont invités à venir à l'atelier pour juger de la pertinence des prototypes conçus. Parfois ces prototypes sont même placés dans l'espace pour voir comment ils sont utilisés.

2.2.4. Retour sur expérience : une approche en contradiction et une bibliothèque adaptée

Le premier constat évoqué concerne les contraintes imposées par les marchés publics : pas de textile, pas d'accroche aux murs, etc. Ces contraintes vont à l'encontre des envies des utilisateurs et où les pouvoirs politiques ont toujours le dernier mot. Il s'agit ici du cas particulier d'un processus où le client (celui qui paye) n'est pas celui qui utilise l'espace. Ainsi, pour contrer ces différends juridiques, il aura été nécessaire de jouer avec les mots pour mettre en place leur méthode participative.

Aussi, les architectes soulignent le temps plus important que cette méthode entraîne dans l'étape de conception (3 à 4 mois). Cependant, ce temps pris en amont est gagné en fin du processus, lorsque tous les problèmes d'usages sont constatés lors de l'utilisation. « Tout le temps qu'on met à écouter les gens et à les faire participer, c'est du temps qu'on ne devra pas mettre dans la conception de projet qui n'ont pas de sens². » Leur approche permet d'offrir une réponse plus pérenne et adaptée aux usages souhaités.

En outre, l'architecte a tendance à penser qu'il connaît la réponse spatiale adéquate. « Avant toutes les séances participatives, je me dis que je sais déjà à l'avance exactement ce qu'il leur faut. Une fois la séance terminée, je me rends compte que c'était pas du tout ça, qu'ils ont complètement raison, c'est trois fois mieux ce qu'ils proposent par rapport à ce que j'imaginai. A chaque fois ! Pour tous les projets participatifs³ ! »

Les utilisateurs, à leur tour, sont très satisfaits de cette approche où ils se sont sentis écoutés et acteurs de l'espace dans lequel ils travaillent⁴.

² Citation de Kimberly Hex, architecte de Design with Sense, lors d'un entretien.

³ Expérience et ressenti partagé par Kimberly Hex.

⁴ Suite à un échange téléphonique avec une bibliothécaire.



Fig.34 Déplacement du bureau d'accueil au coeur de la bibliothèque, 2019



Fig.35 Aménagement de l'espace dédié aux enfants, 2019



Fig. 36 Le Pont des Trous avant sa destruction, 2017

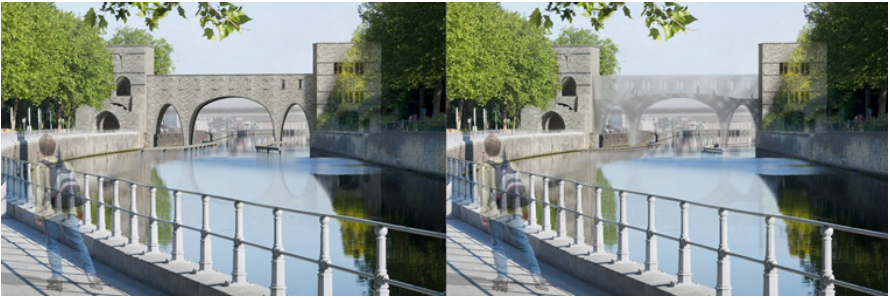


Fig. 37 Les deux options de reconstruction en pierres et en résille, 2015



Fig. 38 Atelier citoyens co-géré par l'architecte Olivier Bastin et Faciliyo

3. La co-conception d'un lieu patrimonial : le Pont des Trous à Tournai

2.3.1. Contexte : un pont « médiéval » à détruire et à reconstruire

Le Pont des Trous est une ancienne porte médiévale construite au 13^{ème} siècle à Tournai. Enjambant l'Escaut, il contrôlait l'accès fluvial de la ville. Détruit lors de la seconde guerre mondiale, il est reconstruit presque à l'identique en béton armé et recouvert de pierres de parement lui conférant un caractère ancien. Le pont se compose de deux tours construites sur les quais entre lesquels trois arches surplombent l'Escaut. En 2007, bien qu'il soit classé au patrimoine de l'Unesco, pour des raisons économiques et environnementales (aux niveaux régional et européen), il est décidé que le pont doit être détruit pour laisser le passage à des bateaux et péniches de plus grandes envergures. Cependant, les autorités souhaitent reconstruire un nouveau pont pour conserver l'un des symboles phares de la ville de Tournai. Pour ce faire, le bureau Greisch est chargé de proposer des solutions. En 2015, le conseil communal décide de présenter deux options constructives aux tournaisiens : ils sont invités à voter entre deux matériaux, la pierre ou la résille. La pierre sera votée presque à l'unanimité¹. Le problème est que la région wallonne avait déjà lancé toutes les démarches administratives pour la construction du pont en résille et que l'option en pierre n'avait pas été étudiée techniquement... De fait, cette première enquête fait apparaître la nécessité de se lancer dans un processus participatif de co-conception avec tous les acteurs, avec comme seule directive le maintien de trois arches comme symbole. Le bureau Greisch soumet la demande à Olivier Bastin, architecte expérimenté dans les processus participatifs. En ce sens, la ville de Tournai met en place des séances de participation et engage *Faciliyo*, une association spécialisée dans les *rencontres co-créatives entre décideurs et utilisateurs*². En 2016, en l'espace de deux mois, deux ateliers avec les citoyens (ouvert à tous), quatre ateliers avec le comité de pilotage (trois groupes politique, technique et citoyen définis), une réunion publique (concernant un point sur l'évolution des débats) et une réunion finale de décision du projet avec tous les groupes auront lieu³.

¹ HASQUENOPH Bernard (2020). Le Pont des Trous, histoire d'un fake patrimonial

² <https://www.faciliyo.be/>

³ L'avenir du Pont des Trous place au processus participatif, site de la ville de Tournai

2.3.2 Rôles de l'architecte : « un bon questionneur⁴ »

Travailler en collaboration avec l'association spécialisée

Dans le processus, l'architecte s'associe avec *Faciliyo* avec lequel il échange sur les dispositifs à mettre en place pour combiner architecture et sociologie. Il souligne l'importance de l'intégration de l'architecte dans le processus sociologique afin de nourrir la réflexion avec les personnes⁵. *Faciliyo* joue le rôle de médiateur externe à la situation et place tous les acteurs (citoyens, politiques, ingénieurs, architecte) au même niveau de pouvoir. Comme *Faciliyo* n'est pas partie prenante, il est capable de diriger le débat de façon démocratique pour atteindre un niveau d'intelligence collective et dégager les réponses nécessaires au travail de conception de l'architecte et des ingénieurs. Le débat prend plusieurs formes au cours des séances, au moyen de divers outils sociologiques⁶.

Initier les participants au patrimoine

L'architecte s'est chargé de connaître toute l'histoire et le contexte de ce lieu afin de pouvoir transmettre ses savoirs lors des séances participatives. Aussi, il se charge de sensibiliser les personnes aux attitudes architecturales possibles face au patrimoine et il est disponible pour répondre aux questions des participants lors des ateliers participatifs.

Poser les bonnes questions pour trouver les bonnes réponses

Lors de ces ateliers, il est nécessaire de poser les bonnes questions et de « disposer des éléments sur la table pour soutenir ces questions et amener la discussion ». Pour cela, il faut dessiner, documenter les propos, leur montrer ce que chaque décision entraîne architecturalement parlant pour qu'ils réagissent au dessin. « Il ne faut pas s'attendre à ce qu'eux fassent le dessin, il faut leur donner les cartes ».

Concevoir le projet

Une fois la décision prise par les acteurs, l'architecte est chargé de la matérialisation et la concrétisation de la solution choisie (contraintes techniques, sécurité, mise en œuvre, ...). Cela mène finalement à des plans précis et des images en trois dimensions qui présente le projet final.

2.3.3. Outils participatifs : des outils simplifiés

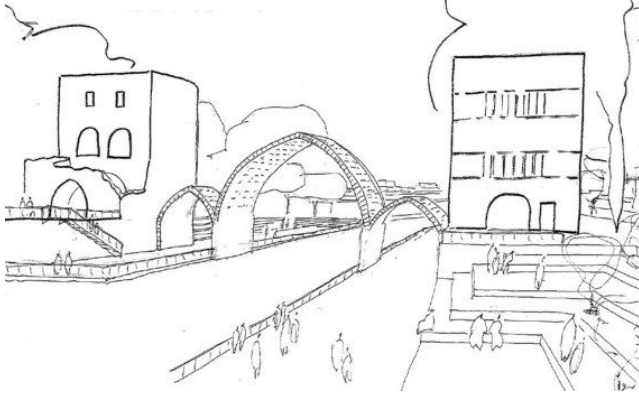
Certains outils sociologiques de négociation ont été exploités par *Faciliyo*. Sans négliger l'importance de ces moyens sociologiques, nous nous concentrerons sur les outils participatifs centrés sur l'architecture.

⁴ Rôle décrit par l'architecte Olivier Bastin.

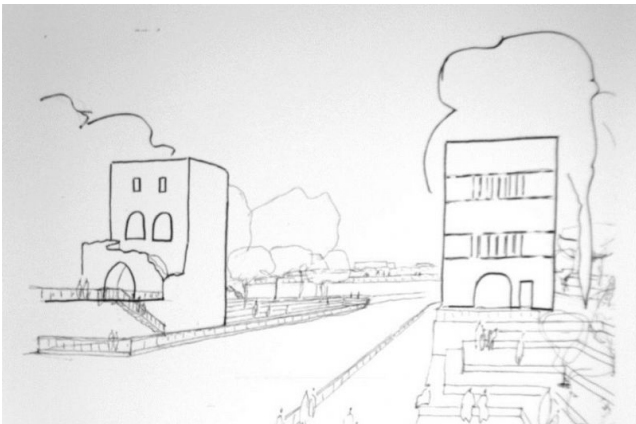
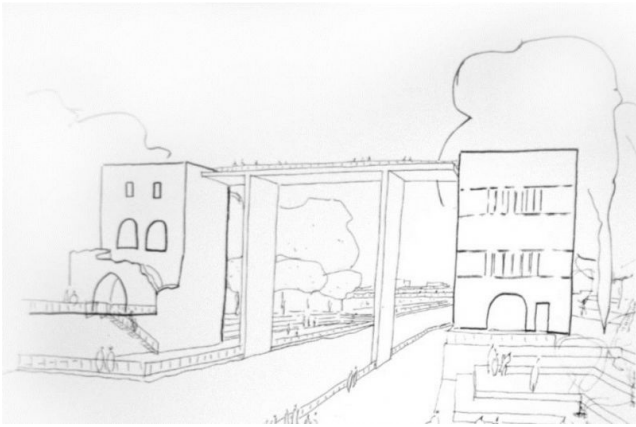
⁵ L'architecte insistera même sur les tendances de déresponsabilisation qui apparaissent pour certains architectes qui ne s'impliquent pas dans cette démarche et qui se contentent d'intervenir seulement après la collaboration.

⁶ Non-détaillés dans le cadre de ce travail mais qu'il est possible de retrouver ici :

<http://www.artofhosting.org/fr/quest-ce-que-lart-daccueillir-des-conversations-qui-comptent/>



*Fig. 39, 40 & 41
Exemples de "mi-
quets" présentés aux
citoyens lors de la
dernière séance, 2016*



L'information

Il convient de préciser l'histoire du Pont des Troues au moyen d'images et documents, cela tant pour asseoir le projet dans un contexte historique connu de tous que pour proposer une solution en lien avec cette histoire.

Les « miquets »

« Miquets » est un terme employé par Olivier Bastin pour signifier des représentations simplifiées. Elles ont pour but d'être accessibles à tous. Préparés avant l'atelier participatif, il s'agit en l'occurrence de plans et croquis réalisés à la main. Ils servent à identifier les valeurs associées aux composants contextuels du Pont des Troues. En effet, l'architecte a souhaité travailler par le contexte pour atteindre la question des trois arches : le lien avec le parc de la Reine, la manière dont on pouvait créer un rapport à l'eau ou passer sur le pont Delwart, ... Sur base de ces miquets, les personnes ont pris conscience des valeurs et des enjeux liés au site. Cette étape concentrée sur la périphérie du lieu prend place sur deux séances et met en lumière ce que les gens attendent autour du Pont des Troues. Ensuite, la question de savoir ce qu'il advient entre les deux tours est évoquée en dernière séance. Là aussi les enjeux ont été expliqués, notamment les notions de passage pour les bateaux, les matériaux, ... Pour exposer ces notions, l'utilisation de photos de références architecturales ont été choisies pour sensibiliser les participants à des approches architecturales. Enfin, différentes perspectives à la main ont été dessinées pour ouvrir l'imaginaire des participants et décider de l'intervention architecturale adéquate. Avec regrets, la solution des arches contemporaines est choisie, y compris par le conseil communal, mais tous sont persuadés de la justesse de cette solution.

2.3.4. Retour sur expérience : un projet qui fait la différence/ débat

La fin du processus a été marquée par des retours très positifs : les gens ont été écoutés, ce qui dégage un sentiment de satisfaction et d'apaisement pour tous. Quelques mois plus tard, l'idée a été présentée concrètement au public. Malheureusement, elle n'a pas été appréciée par les milliers de citoyens qui n'ont pas participé au processus. En effet, non-sensibilisés et non-informés comme les citoyens participants l'ont été, ils n'étaient pas satisfaits par l'aspect contemporain de la nouvelle construction imaginée. Suite aux mécontentements citoyens mais surtout à un contexte politique conflictuel entre les niveaux fédéraux, régionaux et communaux, l'idée n'a pas été retenue et prouve que « le politique a toujours le dernier mot⁷ ». Finalement, une dernière proposition de pont en pierres similaire à la situation d'origine sera choisie en conservant les aménagements urbains.

Il s'agissait d'une première expérience participative pour tout le monde dans ce domaine. De nombreux enseignements en sont ressortis.

Premièrement, l'importance de la communication. D'une part, au niveau du minimum d'invitations réalisés par la commune pour la participation à ces ateliers. Ceci est dû à la peur ressentie par les pouvoirs politiques qui financent ces processus mais qui

⁷ Mots employés par la facilitatrice Marie-Hélène Eddeboudt.

paradoxalement, ont des craintes sur les résultats qu'ils peuvent apporter, alors même que *Facilyo* insiste sur le fait que "plus de personnes il y a, mieux se porte le processus participatif" (avec des conditions logistiques et un budget adaptés). D'autre part, après le processus, il a été trop peu communiqué sur le déroulement de ces ateliers pour sensibiliser les personnes extérieures à ce processus (notamment sur la valeur non-archéologique du lieu) et éviter les mécontentements advenus plus tard.

L'association regrette également la création des groupes de "comité de pilotage" imposés par la ville qui vont à l'encontre des principes démocratiques où certains groupes sont mis appart et privilégiés. Cependant, bien que le groupe était constitué essentiellement de personnes du même niveau social, certains groupes plus défavorisés étaient représentés, ce qui a permis de créer du lien entre des niveaux sociaux différents autour d'un débat commun.

Malgré les mauvaises circonstances de ce projet, ni l'architecte, ni *Facilyo* ne regrette ce processus et est persuadé des richesses apportées. Ils regrettent simplement la situation politique conflictuelle et de fait, le sentiment d'avoir porté un travail sensé et durable qui s'avère inexploité...

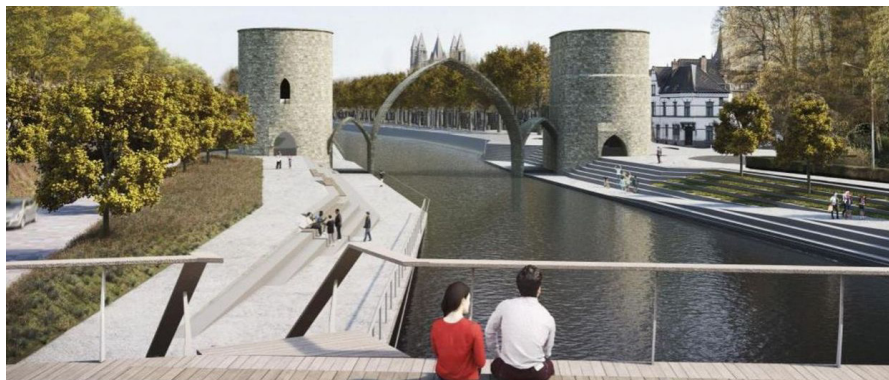


Fig. 42 Proposition d'Oliver Bastin suite aux ateliers participatifs, 2016

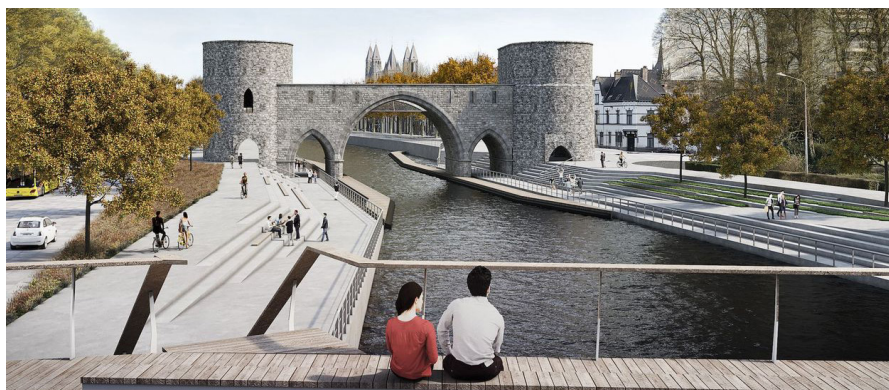








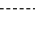




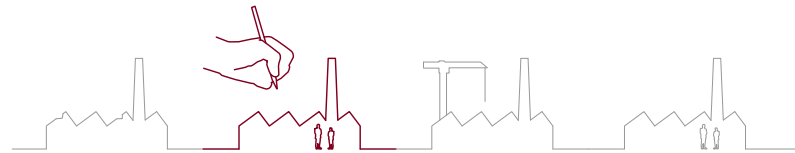


Fig. 43 Projet final choisi par les politiques, 2019

Tableau de synthèse

Cas d'étude <i>Architecte(s), durée projet*</i>	Contexte	Rôles de l'architecte	Outils participatifs	Retour sur expérience
Patze-Englebert <i>H. Patze J. Englebert 1970-1983</i>	Maisons unifamiliales en Wallonie, BE Co-conception à partir d'un système	Partager l'expertise Guider	 Catalogue explicatif <i>axonométrie</i>  Catalogue de possibilités <i>axonométries</i>  Feuille quadrillée vierge	Des maisons construites comprises
Bibliothèque néerlandophone de Saint-Gilles <i>Design with Sense 2019</i>	Bibliothèque à Saint-Gilles, BE Co-conception d'un lieu commun	Observer et rencontrer Animer Questionner Interpréter et concevoir	 Observation  Dialogues  Références : <i>images</i>  Maquette  Plans martyrs  Prototypes	Une bibliothèque adaptée <i>Conflit politique</i>
Pont des Trous <i>O. Bastin 2016</i>	Pont "médiéval" à Tournai, BE Co-conception d'un lieu patrimonial	Collaborer Initier Questionner Concevoir	 Informations  "Miquets"  Références : <i>images</i>  Dialogues	Un projet qui fait débat <i>Conflits politique et citoyen</i>

* de son origine au produit fini



Conclusion intermédiaire

Une démarche existante en Belgique

Que ce soit en Wallonie ou à Bruxelles, il y a 40 ans ou aujourd'hui, la co-conception a déjà été mise en place dans des projets très variés en Belgique. Ceci souligne qu'architectes et citoyens souhaitent s'impliquer dans ce type d'approche.

Avantage d'un lieu occupé préalablement

Comme l'a souligné l'architecte de *Design with Sense*, travailler avec des personnes qui ont déjà expérimenté l'espace est un atout pour concevoir ensemble : les défauts et besoins sont déjà connus et optimisent d'autant plus les chances d'un espace répondant totalement aux usages. Pour les friches industrielles, il ferait sens d'affecter une occupation temporaire pour nourrir davantage la co-conception.

Intérêt des citoyens pour le patrimoine

Le Pont des Trous démontre l'intérêt des citoyens (tournaisiens en tout cas) pour le patrimoine bâti de leur ville, lui accordant une valeur symbolique et archéologique (malgré qu'il n'en ait aucune). En ce sens, il est intéressant de constater l'ouverture du projet à la population que la ville a mise en place et qu'une quarantaine de personnes ont eu l'opportunité de saisir.

Importance de la communication des informations

Dans ce contexte, la communication est primordiale. Il est nécessaire de diffuser un maximum d'invitations et d'aller à la rencontre des acteurs : d'une part pour éviter les phénomènes d'exclusion et mettre en place un processus démocratique, d'autre part pour disposer d'un public représentatif de toute la population et imaginer un projet adapté pour tous. Dans le cadre d'un projet patrimonial, il est d'autant plus important de communiquer les informations sur le processus pour que tous puissent comprendre les décisions qui ont été prises : informations historiques et patrimoniales, enjeux, principes architecturaux, ... En appliquant ces principes, l'amalgame sur la véritable valeur archéologique de ce pont aurait pu être mise au clair, les mécontentements citoyens auraient pu être évités et la réalisation du nouveau pont de type « faux-vieux » (ce qui est une aberration architecturale) n'aurait sûrement pas eu lieu.

La nécessité d'une ouverture politique sur cette approche

Nous l'avons constaté dans les deux derniers cas d'étude : le pouvoir politique est un véritable frein à la démarche de co-conception dans les marchés publics. Pour la bibliothèque à Saint-Gilles, une programmation et des règles bien trop cadrées

empêchent de répondre aux besoins (très simples) des utilisateurs, alors même que la commune avait contacté *Design with Sense* pour leur méthode de travail au départ ... Pour le Pont des Trous, malgré le processus participatif mis en place par la ville et financé par l'argent public, le pouvoir politique prend le dessus et a le dernier mot... Néanmoins, à leur décharge, les marchés publics sont régis par des lois qui leur sont imposées. En conséquence, il faudrait que ces lois soient modifiées pour permettre une ouverture du projet. On constate malgré cela que certaines autorités politiques (la commune de Schaerbeek par exemple) tendent à s'ouvrir à une gouvernance véritablement ouverte sur les processus participatifs et humains.

L'architecte comme transmetteur d'expertise et accompagnateur du projet

L'ensemble des rôles évoqués dans les cas d'étude mettent en évidence deux attitudes récurrentes. Chaque processus passe par une première étape de transfert d'expertise, de l'architecte vers l'utilisateur. Il s'agit de donner les clés, partager les connaissances nécessaires et rendre ses compétences accessibles aux utilisateurs pour qu'ils comprennent le projet, ses enjeux et ses possibilités. Comme le souligne Judith Le Maire : « L'information de la population est le premier pas vers sa participation.¹ » Dès lors, l'information génère un premier sentiment d'appropriation. « Pour les personnes interrogées, les moments de « restitution » ont d'ailleurs un rôle important dans le processus d'un projet car les connaissances sont formalisées et données en retour à ceux qui ont participé à leur production. Elles sont alors produites à partir de savoirs hybrides, à la fois professionnels et "profanes", suscités par des rencontres.² » Cette étape représente donc le cadre du projet.

Ensuite, lors de la deuxième étape, le but est de guider les personnes pour compléter ce cadre avec leurs besoins, envies ou avis. Cela se fait au moyen de questions qui s'appuient sur différents outils.

Dans ce contexte, des compétences en animation et dans la gestion de débat sont nécessaires, soit en suivant des formations, soit en s'accompagnant d'une équipe experte dans le domaine (tel que *Facilify*).

Des outils simples et accessibles

Pour transmettre les informations, il est primordial d'offrir des représentations intelligentes et claires qui favorisent le transfert d'expertise. « Pour l'architecte d'*Arpenteurs*, les documents produits (images, textes, vidéos...) ont un rôle essentiel dans le projet. Ils lui donnent une forme de matérialité (à travers la représentation), marquent ses différentes étapes et consignent les débats qui ont eu lieu en constituant une mémoire du projet.³ » Dans les cas rencontrés, ces représentations prennent la forme de plans, d'axonométries, de maquettes, d'images ou de visites de références. En outre, les outils participatifs à proprement parlé se traduisent par des vues en

¹ LE MAIRE Judith, *La grammaire participative*, p.283-288

² MACAIRE Elise, *Des architectes à l'épreuve de la participation*, éditions de l'Œil d'Or, Paris, 2009, p.9

³ MACAIRE Elise, p.7

perspective faites à la main pour le Pont des Trous ou par la maquette figurative à l'échelle 1/50 pour *Design with Sense*. Pour d'autres cas rencontrés, l'utilisation de la maquette est bien plus avancée. Par exemple, en 1971, pour le cas du projet de logements collectifs « les Marelles » à Yerres en France, architectes et futurs habitants travaillent avec des fonds de plans et une maquette à l'échelle 1/10 comprenant structure, gaines techniques et divers éléments d'aménagements intérieurs (tous types de cloisons et mobilier)⁴. Plus récemment, les mêmes dispositifs sont exploités par le *Community Land Trust Bruxellois*⁵. La maquette a le pouvoir de faire comprendre l'espace en trois dimensions à tous et en un instant⁶. Elle semble être le support le plus efficace et le plus ouvert à tous les profils de personnes. Pour le cas du système Patze-Englebert, bien que dans une finalité commerciale, le dessin de conception proposé aux potentiels habitants, intégré dans une trame constructive logique est très intéressant. Il place l'habitant dans un contexte spatial, guidé par la compréhension d'un système constructif ouvert et défini ainsi que par la présentation de différents scénarios et possibilités d'aménagement. Cette question de support défini raisonne avec le cas de friches industrielles : une structure définie et des espaces ouverts.

Des utilisateurs satisfaits

Dans tous les projets, les participants ressortent extrêmement satisfaits du processus. La satisfaction prend plusieurs formes en fonction des cas : pour Patze-Englebert, cette satisfaction provient non seulement du fait qu'ils ont conçus leur logement mais aussi du fait qu'ils le comprennent. Pour la bibliothèque à Saint-Gilles, elle s'exprime par le pouvoir que les utilisateurs (surtout les bibliothécaires) ont eu pour créer un lieu qui leur convient, là où habituellement il leur est laissé très peu de chances pour s'exprimer. Finalement, l'apaisement perçu par les participants tournois est principalement issu du fait d'avoir compris concrètement les enjeux mais aussi d'avoir été compris en ayant la chance de s'exprimer.

Complémentarité des approches pour une application sur les friches industrielles

Après ces constats, la question de la complémentarité de ces approches se pose. Pourrait-on utiliser les mêmes outils et les mêmes logiques dans le cas d'anciens bâtiments industriels, sujets à des enjeux structurels, patrimoniaux, ... spécifiques à chaque friche industrielle ? Pourrait-on coupler les trois logiques rencontrées et adapter les outils employés ? A mon sens, il serait possible de combiner l'approche explicative du premier cas, l'attitude de co-conception d'espaces du second et la manière dont le patrimoine est évoqué en dernier lieu...

⁴ PERIANEZ Manuel, *l'habitat évolutif : du mythe aux réalités*

⁵ DANSETTE, Jean-Baptiste, « Construire et habiter ensemble : le Community Land Trust Bruxellois, filière alternative de construction d'Habitat Social », Mémoire de Master en Architecture, sous la direction de Sébastien Verleene et Dimitri Fache, Université Catholique de Louvain, 2016.

⁶ Expérience de Gérald Ledent dans un projet conçu avec les habitants pour le CLTB

Chapitre 3 : démarche de co-conception pour la reconversion de friches industrielles en tiers-lieux

Les recherches effectuées d'une part sur l'application de la participation dans les projets de reconversion de friches industrielles et d'autre part sur la co-conception mène à l'application des principes de co-conception au cas particulier des friches industrielles. Cette démarche repose sur des principes théoriques et enseignements tirés, rassemblés dans une interprétation personnelle de leur exploitation présentée ci-après.

Elle est organisée selon différentes étapes et se concentre sur les outils que peut développer l'architecte pour favoriser l'intégration des utilisateurs à la reconversion d'une friche en tiers-lieu. De plus, cette démarche théorique a été alimentée par la concrétisation de ces outils sur un cas d'étude : les Silos des Bastions à Tournai. Pour cette raison, je vous invite à consulter parallèlement le livret de présentation du projet en annexe afin d'imaginer les propos rédigés dans ce troisième chapitre.

Le but de cette démarche de co-conception est de compléter les trois approches participatives détectées dans le premier chapitre (qui par ailleurs sont déjà complémentaires). Par exemple, il pourrait convenir de combiner la phase d'occupation temporaire des friches industrielles avec cette démarche (ce qui n'avait pas été le cas pour la Friche la Belle de Mai à Marseille). En effet, nous avons vu l'intérêt de l'occupation préliminaire des lieux pour la co-conception de la bibliothèque néerlandophone de Saint-Gilles. En bref, ce processus permettrait aux utilisateurs de se projeter en partageant leur maîtrise d'usage dans un cadre défini pour construire un projet adapté et durable avec les architectes.

Néanmoins, pour exploiter ces outils correctement, il ne faut pas négliger l'importance de compétences en animation de débats. En effet, des experts de la participation disposent d'outils sociologiques à combiner avec ceux développés par l'architecte (exemple du projet du Pont des Troues et Faciliyo).

En outre, la communication est aussi un outil essentiel pour toucher un maximum de personnes et travailler avec le plus grand échantillon de la population concernée, souhaitant s'impliquer au processus.

Finalement, les outils seront classés selon deux phases qui s'appuient sur les deux rôles détectés en fin de second chapitre : le transfert d'expertise (le cadre) et l'orientation dans le projet (le projet participatif).

Transfert d'expertise

Premièrement, l'architecte se charge de rassembler l'ensemble des informations propres à la friche industrielle et dispose des compétences, des outils pour faire ces recherches historiques et contextuelles à différentes échelles.

Les échelles à analyser peuvent varier en fonction de l'étendue de la friche industrielle et des enjeux qui la concerne. Généralement, cinq échelles sont concernées :

- le territoire;
- la ville;
- le quartier;
- la parcelle;
- le bâtiment.

L'analyse des quatre premières échelles permet de voir à quoi la friche se rattachait à l'origine et à quoi elle s'attache aujourd'hui.

L'analyse de la dernière échelle du bâtiment est similaire à l'état des lieux réalisé par Patrick Bouchain pour la Friche la Belle de Mai à Marseille et se concentre sur :

- son histoire (évolution du bâtiment, fonctionnement);
- sa composition actuelle (structure, spatialité, état et éléments patrimoniaux).

L'architecte est capable de comprendre la structure d'un bâtiment (ou dispose des contacts pour arriver à les comprendre), les pathologies auxquels un bâtiment est soumis et d'en dégager les spatialités. En ce qui concerne l'étude patrimoniale, l'architecte dispose des outils pour rassembler des informations historiques et déterminer les éléments patrimoniaux, au moyen des théories du patrimoine en architecture dont il a connaissance.

Cette étape de recherche d'informations peut également être ouverte aux citoyens. En effet, ceux-ci disposent eux-mêmes de connaissances historiques sur leur ville ou connaissent des réseaux locaux (associations entre autres) qui sont en possession de documents historiques.

Ensuite, toute cette analyse et ces principes doivent être soumis à un principe de **vulgarisation** par l'architecte. A l'image des axonométries explicatives de Patze-Englebert et des « miquets » d'Olivier Bastin pour le Pont des Trous, des représentations simples doivent mettre en évidence les enjeux liés à la friche industrielle et mener à la **sensibilisation** les citoyens.

En fonction des cas et de ce qu'il faut montrer, les représentations peuvent varier mais doivent toujours avoir comme objectif de favoriser la compréhension : les documents devraient tous être compris en un coup d'œil et sans l'explication de l'architecte. Pour cela, il faut favoriser les mêmes codes graphiques et favoriser une orientation identique pour l'ensemble du travail de vulgarisation. Ainsi, les plans, les axonométries, les images, les schémas, ... sont de bons moyens.

Aussi, afin de mieux comprendre le bâtiment, il peut être intéressant de le **décomposer**. En effet, les bâtiments industriels sont généralement composés de différents espaces et volumétries liés aux différentes activités de son ancienne production. Ces espaces ont parfois des formes, des structures, des spatialités, des pathologies et des valeurs patrimoniales qui leur sont propres.

Finalement, la maquette sert également à exprimer et à présenter les faits en trois dimensions puisque c'est l'outil le plus accessible à tous.

Orientation dans le projet

A partir du cadre développé dans la première phase, l'architecte a pour rôle d'accompagner la conception du projet. Pour ce faire, il doit nourrir le débat et poser les bonnes questions : comme l'expliquait Olivier Bastin, l'architecte doit se munir d'éléments qui appuient les questionnements. Ces questions peuvent porter sur toutes les échelles évoquées dans la première phase.

A l'image du catalogue de possibilités d'aménagement d'Englebert, il est possible de proposer des **options d'interventions architecturales** sur le bâtiment, en fonction de quatre notions différentes :

- les accès : options d'ouvertures pour permettre le passage d'un homme;
- la distribution : options de circulations verticales;
- les cloisonnements : options de séparation horizontales/verticales de l'espace;
- la lumière : options d'apport de lumière.

Ces quatre critères influencent l'utilisation de l'espace. Ainsi, il existe différents niveaux d'interventions et d'exploitation de ces éléments. Il convient de nuancer les éléments qui sont existants et ceux qui sont ajoutés, en différenciant les interventions réversibles et irréversibles et d'expliquer pourquoi il est intéressant de les distinguer. Ce catalogue est une véritable boîte à outils qui se veut accessible à tous.

En fonction de la composition du bâtiment industriel et pour des raisons de clarté, ces possibilités architecturales peuvent être représentées à partir des éléments décomposés lors de la première phase.

Ensuite, comme Englebert met en scène différents exemples de scénarios à partir de son catalogue, la composition de scénarios distincts à partir de la boîte à outils est intéressante pour le cas des friches industrielles. Ces scénarios ont pour but de **sensibiliser les participants aux impacts** de certains outils sur quatre critères distincts :

- les moyens : le coût des interventions, des charges et de gestion du futur lieu;
- la réversibilité : le retour à l'usage initial et le respect du patrimoine;
- le confort : qualité spatiale et sanitaire;
- les usages : exploitation des espaces.

Ces quatre critères proviennent des oppositions rencontrées pour les cas de tiers-lieux du premier chapitre : 2 750 €/m² pour le Centquatre contre 100 €/m² pour La Serre, de la destruction/construction pour l'un contre aucune interventions lourdes pour l'autre, etc. Enfin, chacun des scénarios mettra particulièrement l'accent sur l'un des critères.

En outre, la maquette est un outil qui supporte les discussions de co-conception. Comme nous l'avons vu pour la bibliothèque de Saint-Gilles, la maquette de travail est le support qui a véritablement permis de co-crée l'aménagement intérieur du lieu, presque comme une sorte de jeu. Pour le cas des tiers-lieux et des friches industrielles, c'est un peu différent. Le développement d'une maquette de taille importante et amovible serait bienvenu. En étant amovible, elle permet de regrouper toutes les dimensions du projet sur un support, qui mérite dans ce cas d'être de grande taille afin d'être visible pour tous mais aussi afin de pouvoir « jouer » avec des éléments maniables. Aussi, l'ajout d'une maquette de contexte est possible même si l'idéal est de l'intégrer sur la maquette de grandes dimensions en faveur d'une centralisation des enjeux sur un outil de travail.

Ainsi, ces représentations (qu'il convient d'exprimer avec les dispositifs graphiques adéquats) servent à **lancer et alimenter le débat**. La suite de la démarche ne peut pas être définie et dépendra du contexte participatif et de ce qui en ressort. Néanmoins, l'architecte sera chargé de concrétiser le projet final choisi, comme cela a été le cas pour les trois cas de co-conception rencontrés.

Conclusion

Etant persuadé qu'un projet gagne à s'ouvrir à un plus grand public et à partir de l'idée de lier reconversion du patrimoine industriel, tiers-lieux et participation en architecture, j'ai pu confronter mes convictions à la réalité. Au cours de mes recherches, j'ai exploré ces trois notions encore très peu connues pour moi. Séparément, elles couvrent un champ de recherche très vaste. En les rassemblant, elles forment ensemble le nouveau regard que j'ai souhaité apporter sur l'architecture et la base de ce travail de recherche : comment inclure les usagers dans un processus de reconversion de friches industrielles en tiers-lieux ?

Par la rencontre de cas d'étude suivant cette même vision, j'ai perçu trois manières pour intégrer les utilisateurs au processus de projet : la co-programmation, la co-construction et la capacitation. Pour chacun de ces cas, je me suis concentré sur différents critères d'analyse dont les outils participatifs employés et les rôles joués par l'architecte. Par ce moyen, en plus d'apprendre l'adéquation qui existe entre anciens bâtiments industriels et tiers-lieux, j'ai découvert la richesse de la participation pour favoriser la réussite de ces reconversions, tant par ses méthodes que par l'approche humaine qui s'en dégage. Après ce travail, j'ai constaté que la co-conception n'avait jamais été explorée dans ce domaine, ce qui a aiguïté ma curiosité et m'a amené au développement d'une démarche de co-conception. Pour ce faire, j'ai analysé trois cas d'étude dans trois contextes différents : la co-conception à partir d'un système, la co-conception d'un lieu commun et la co-conception d'un lieu patrimonial. Là encore, l'étude s'est concentrée sur le rôle de l'architecte et les outils participatifs employés. On constate à nouveau la richesse qu'apporte l'ouverture de la conception pour l'architecte, les utilisateurs et le projet d'architecture qui les lient. Ainsi, ces projets constituent de manière complémentaire la base théorique de la création de ce processus.

De fait, la démarche repose sur les deux attitudes d'architecte principales rencontrées : le transfert d'expertise et l'orientation dans le projet d'architecture, chacune nourrie par des conseils d'outils de représentation à mettre en place.

Enfin, il est important de souligner que l'ensemble de ce travail aura été ponctué par des rencontres (chercheurs, architectes, facilitateurs et utilisateurs) qui ont intégralement participé à nourrir mes réflexions. Aussi, le travail de recherche par le projet a joué un grand rôle. C'est en effectuant des allers-retours constants entre recherches théoriques et le projet des Silos des Bastions à Tournai que cela s'est concrétisé. Cependant, je suis conscient des limites de mon travail : s'agissant d'un projet fictif très limité, je n'ai pas pu tester les outils que j'ai développés sur un groupe de personnes. Ainsi, un après-midi où je doutais moi-même de l'efficacité de ce que je produisais, des amis tournaisiens se sont intéressés à mon travail de manière tout à fait informelle. Lors de ces échanges, je me suis rendu compte que les outils développés leur avaient permis de comprendre le bâtiment et de se projeter : « Ah c'est comme ça que ça fonctionnait à l'époque ? »,

« Ah mais je comprends maintenant pourquoi il ne faut pas les détruire. », « Quand je vois ces dessins, je me dis que ça pourrait devenir le lieu de rendez-vous qu'on n'a pas aujourd'hui à Tournai ! »

Ces constats me donnent envie d'approfondir mes recherches et de présenter mon travail aux tournaisiens. D'une part, parce que je suis persuadé qu'il faudrait sensibiliser les citoyens au patrimoine qui compose leur ville, cela par le travail de recherche historique que j'ai effectué et par les représentations qui en découlent. D'autre part, je souhaiterais pousser l'exercice de la conception en compagnie des citoyens, me laisser porter par leurs idées et voir où l'utilisation des outils pourrait mener, comprendre leurs efficacités et leurs failles.

Bibliographie

Livres

- BOUCHAIN, Patrick (2006). *Construire autrement*. Arles, Actes Sud.
- CATSAROS, Christophe (2006). *Le Lieu Unique : le chantier, un acte culturel / Nantes*. Arles, Actes Sud.
- DEBRUN, Gilles ; DE LA BOULAYE, Pauline (2020). *Architectures Wallonie-Bruxelles : Inventaires*. Bruxelles, Fédération Wallonie-Bruxelles.
- DELLA CASA, Francesco (2013). *La Friche la Belle de Mai : projet culturel – projet urbain / Marseille*. Arles, Actes Sud.
- DESMOULINS, Christine (2009). *Reconversion des anciennes pompes funèbres de Paris en centre de création artistique, le 104*, Bruxelles, AAM Editions.

Mémoires

- CONTELLY, Deborah (2019). « La reconversion comme moteur de revitalisation : La Friche la Belle de Mai à Marseille », Mémoire de master en architecture, sous la direction de Aloys Beguin, Université de Liège. [en ligne], URL : https://matheo.uliege.be/bitstream/2268.2/8510/8/20190427_DEBORAH%20CONTELLY_TFE.pdf
- DANSETTE, Jean-Baptiste (2016). « Construire et habiter ensemble : le Community Land Trust Bruxellois, filière alternative de construction d’Habitat Social », Mémoire de Master en Architecture, sous la direction de Sébastien Verleene et Dimitri Fache, Université Catholique de Louvain. [en ligne], URL : https://cltb.be/wp-content/uploads/2017/11/DANSETTE_Construire-Habiter-Ensemble_TFE.pdf
- DUTRAIVE, Pauline (2014). « Postures d’architectes et démarches participatives », Mémoire de master « Architecture entre usages et paysages urbains », sous la direction de Florian Golay, Ecole Nationale Supérieure d’Architecture de Grenoble. [en ligne], URL : https://issuu.com/paulined0/docs/pauline_dutraive_m_moire_page
- FANTOU, Léa (2018). « La co-conception en architecture hospitalière : l’impact de différentes méthodologies mises en place avec des patients de deux centres médicaux différents et l’évaluation du bien-être des espaces réalisés », sous la direction de Catherine Elsen, Université de Liège. [en ligne], URL : https://matheo.uliege.be/bitstream/2268.2/4500/12/TFE_FANTOU_LEA_SANS%20ANNEXES.pdf
- GRAIL, Hugo (2014). « Les raisons de la participation en architecture », mémoire de master en architecture, sous la direction de M.-A. Gilot, Ecole Nationale Supérieure d’Architecture de Saint-Etienne. [en ligne], URL : <https://fr.calameo.com/read/0006846940a9f574886b8>
- MALLON, Jérôme (2013). « L’architecture citoyenne », Mémoire de master en architecture, sous la direction de Bernard Kormoss, Université de Liège. [en ligne], URL : https://www.academia.edu/4264557/ARCHITECTURE_CITOYENNE [consulté le 27 décembre 2020]

RUSLING, Thomas (2014). « Concevoir l'architecture participative », Mémoire de master en architecture, sous la direction de Yves Pedrazzini, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne. [en ligne], URL : https://infoscience.epfl.ch/record/222632/files/2016_073_rusling_enonce_Enonce_theorique_Thomas_Rusling.pdf

TUMMERS, Jérôme (2019). « Un liant, son paysage : comment redonner lieu aux Silos des Bastions ? », Mémoire de master en architecture, sous la direction de Ludovic Blanckaert, Tournai, Université Catholique de Louvain.

Thèse de doctorat

LE MAIRE Judith (2009). La grammaire participative. Théories et pratiques architecturales et urbanistiques 1904-1968. Thèse de doctorat d'architecture, sous la direction de Dominique Rouillard, Université Paris Panthéon-Sorbonne, Ecole Doctorale d'Histoire de l'Art Architecture. URL : https://sashalab.be/sites/default/files/productions/le%20Maire%20Judith_%20La%20grammaire%20participative.%20Th%C3%A9ories%20et%20pratiques%20architecturales%20et%20urbanistiques.%201904-%201968_0_0.pdf

Articles

BERTRAND Joséphine (2008), sous la direction de STOKKINK Denis. « Les friches en Europe, reconvertir l'industriel en culturel ». Avec le soutien de l'Union Européenne et la Fédération Wallonie-Bruxelles. URL : <https://www.pourlasolidarite.eu/sites/default/files/publications/files/na-2018-friches-europe.pdf>

BRUSCO Lucas, RESIBOIS Martial (2018). « Retranscription d'une interview de Lucien Kroll ». Revue Clara 5 hors-série, p.188-217, Editions de la faculté d'Architecture La Cambre Horta de l'Université libre de Bruxelles

CELLAMARE, Carlo. « Participation des citoyens au patrimoine : répercussions sur les zones urbaines défavorisées ». Conseil de l'Europe [en ligne], URL : <https://rm.coe.int/participation-des-citoyens-au-patrimoine-repercussions-sur-les-zones-u/168093ad16>

DEGAVRE, Elodie ; LEDENT, Gérald (2021). « Répéter et varier, ce n'est pas incompatible : la personnalisation de masse dans les expériences d'habitat industrialisé en Belgique ». Université Catholique de Louvain.

DEGAVRE Elodie (2017). « Assemblages heureux / Instantané sur la maison industrialisée en Belgique francophone à travers le système Patze-Englebert (1967-1983) ». In: Charlier, Sébastien, Archidoc #02 Les utopies de Jean Englebert, ULG Groupement d'Ateliers de Recherche (G.A.R.) : Liège 2017, p. 66-93

LE MAIRE, Judith (2005). « L'architecture participative : essai de chronologie ». Issuu [en ligne], publié le 7 novembre 2016. URL :

<https://issuu.com/bozines/docs/larchitecture-participative-j-le-ma>

LE MAIRE Judith, LUND Irène (2004). « Le psychodrame, les langues de chat et l'amaryllis... ». Interview de Lucien Kroll. URL : https://sashalab.be/sites/default/files/Lund%20Irene%2C%20le%20Maire%20Judith_Le%20psychodrame%2C%20les%20langues%20de%20chat%20et%20l%27amaryllis%20...interview%20de%20Lucien%20Kroll.pdf

MACAIRE Elise (2009). « Des architectes à l'épreuve de la participation », in De Coninck (F) et Deroubaix (J.-F.) (dirs.), Ville éphémère, ville durable - Nouveaux usages, nouveaux pouvoirs, éditions de l'Œil d'Or, Paris, pp. 135-147. URL : <http://www.didattica-asso.com/IMG/pdf/ed-emacaire-web.pdf>

PERIANEZ Manuel, l'habitat évolutif : du mythe aux réalités URL : <https://archivue.pagesperso-orange.fr/textes/hab-evolutif8.html>

VULBEAU, Alain (2014). « La maîtrise d'usage, entre ingénierie participative et travail avec autrui », Cairn [en ligne], publié le 1 mai 2018. URL : <https://www.cairn.info/revue-recherche-sociale-2014-1-page-62.htm>

Reportages

« John Habraken : de drager », documentaire Schwarzpictures.com, 2013. URL : <https://vimeo.com/61410893>

« L'étrange histoire d'une expérience urbaine », documentaire ARTE, 2015

« Sophie Ricard : donner un permis d'aller et d'agir aux citoyens », Solidarum, 2019. URL : <https://www.youtube.com/watch?v=g2CJZ3cirsU>

« Visite d'une future maison Folie : la Condition Publique à Roubaix », Ina.fr, 2003. URL : <https://fresques.ina.fr/mel/fiche-media/Lillem00087/visite-d-une-future-maison-folie-la-condition-publique-a-roubaix.html>

Ressources numériques

ARAVENA, Alejandro (2014). « My architectural philosophy ? Bring the community into the process ». TEDX [en ligne], publié le 6 novembre 2014. URL : https://www.ted.com/talks/alejandro_aravena_my_architectural_philosophy_bring_the_community_into_the_process#t-933455

BOSSARD, Adrien (2019). « Le patrimoine, c'est une affaire de citoyens ». France Culture [en ligne], publié le 26 avril 2019. URL : <https://www.franceculture.fr/emissions/hashtag/le-patrimoine-cest-une-affaire-de-citoyens>

DE LA BROISE, Patrice ; GELLEREAU, Michèle (2004). « De l'atelier à l'atelier : la friche industrielle comme lieu de médiation artistique ». Culture et Musées [en ligne], URL : https://www.persee.fr/doc/pumus_1766-2923_2004_num_4_1_1201

ERPICUM, Baptiste (2018). « Communa insuffle de la vie dans des bâtiments inoccupés ». Reportage La Libre Inspire. URL : <http://stories.lalibre.be/inspire/numero16/index.html>

HASQUENOPH Bernard (2020). « Le Pont des Troux, histoire d'un fake patrimonial ». URL : <http://www.louvrepourtous.fr/Le-Pont-des-Troux-histoire-d-un,872.html#nb9>

PREVOST, Anne Sophie (2016). « Le rôle de l'architecte évolue, entre technique et méthodes participatives ». DesignInnovation [en ligne], publié le 16 août 2016. URL : <https://www.designinnovation.be/blog/le-rolle-de-l-architecte-evolue-entre-technique-et-methodes-participatives-202>

SAUVAITRE, Estelle (2014). « La participation habitante – Kroll ». Plateforme Voir en vrai, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes. URL : <https://voirenvrai.nantes.archi.fr/?p=805>

SELKE, Philippe (2016). « Les tournaisiens d'accord sur le nouveau visage du Pont des Troux ». Architectura.be. URL : <https://www.architectura.be/fr/actualite/13990/les-tournaisiens-daccord-sur-le-nouveau-visage-du-pont-des-troux>

VERAN, Cyrille (2004). « Les chantiers du patrimoine Roubaix : La Condition publique renaît en manufacture culturelle ». Le Moniteur. URL : <https://www.lemoniteur.fr/article/les-chantiers-du-patrimoine-roubaix-la-condition-publique-renait-en-manufacture-culturelle.402594>

VIGNE, Margaux (2013). « Kroll, Bouchain, ETC : des architectes habités ». Article sur l'exposition du travail de Kroll au Lieu Unique à Nantes. URL : <https://strabic.fr/Kroll-Bouchain-etc>

Communa. URL : <http://www.communa.be/lieux/la-serre/>

La Condition Publique. URL : <https://laconditionpublique.com/>

La Friche la Belle de Mai. URL : <https://www.lafriche.org/>

Ouishare.net. Entretien avec Sophie Richard, architecte de l'hôtel Pasteur : un Tiers Lieu est une sorte de place publique avec un toit. URL : <https://www.ouishare.net/article/entretien-avec-sophie-ricard-architecte-de-lhotel-pasteur-exploration-mille-lieux-1-8>

Le Centquatre : Rapport d'activité 2018. URL : <https://www.104.fr/media/rapport-activite-2018-104-paris.pdf>

Rapport des travaux de l'hôtel Pasteur. URL : https://www.territoires-rennes.fr/sites/default/files/2021-03/dp_travaux_pasteur.pdf

Faciliyo. URL : <https://www.faciliyo.be/>

Organisation des séances participatives. URL : <https://www.tournai.be/services-aux-citoyens/taxes-et-redevances-communales/l-avenir-du-pont-des-troux-place-au-processus-participatif.html>

Comptes-rendus des réunions participatives du Pont des Troux. URL : <https://en.calameo.com/books/0017239563bd064f80a3c>

Sources des illustrations

Fig. 1 : Illustration réalisée par l'auteur

Fig. 2 : Illustration réalisée par l'auteur

Fig. 3 : Illustration réalisée par l'auteur

Fig. 4 : CHAPPUIS, Laurent. URL : <https://www.lafriche.org/la-friche/histoire/>

Fig. 5 : <https://notesondesign.org/hotel-pasteur/>

Fig. 6 : DUTREY, Caroline. URL : <https://www.lafriche.org/la-friche/lieux/les-grandes-tables/>

Fig. 7 : DUTREY, Caroline. URL : <https://www.lafriche.org/la-friche/lieux/espaces-de-travail-les-manufactures/>

Fig. 8 : URL : <https://www.lafriche.org/la-friche/lieux/le-toit-terrasse/>

Fig. 9 : Illustration réalisée par l'auteur

Fig. 10 : Illustration réalisée par l'auteur

Fig. 11 : URL : <https://www.facebook.com/LaSerreCommuna/>

Fig. 12 : URL : <https://www.facebook.com/LaSerreCommuna/>

Fig. 13 : URL : <http://www.communa.be/lieux/la-serre/>

Fig. 14 : URL : <https://www.facebook.com/LaSerreCommuna/>

Fig. 15 : Photo personnelle

Fig. 16 : Illustration réalisée par l'auteur

Fig. 17 : Illustration réalisée par l'auteur

Fig. 18 : Illustration réalisée par l'auteur

Fig. 19 : Illustration réalisée par l'auteur

Fig. 20 : Illustration réalisée par l'auteur

Fig. 21 : Illustration réalisée par l'auteur

Fig. 22 : LELIEVRE, Régis. URL : <https://laconditionpublique.com/lieux/les-halles/>

Fig. 23 : TRAISNEL, A. URL : <https://laconditionpublique.com/>

Fig. 24 : LEE, Nicolas. URL : <https://laconditionpublique.com/lieux/les-halles/halle>

Fig. 25 : PAOLONI, Jérémy. URL : <https://laconditionpublique.com/lieux/les-halles/>

Fig. 26 : Photo personnelle

Fig. 27 : Photographie présentée dans l'espace patrimoine à la Condition Publique

Fig. 28 : URL : <https://www.lillelanuit.com/le-mag/interviews/la-condition-publique-confinement/>

Fig. 29 : Brochure publicitaire éditée par l'entreprise Patze, 1977. URL : https://www.researchgate.net/publication/345681231_Assemblages_heureux_Instantane_sur_la_maison_industrialisee_en_Belgique_francophone_a_travers_le_systeme_Patze-Englebert_1967-1983

Fig. 30 : Brochure publicitaire éditée par l'entreprise Patze, 1977. URL : https://www.researchgate.net/publication/345681231_Assemblages_heureux_Instantane_sur_la_maison_industrialisee_en_Belgique_francophone_a_travers_le_systeme_Patze-Englebert_1967-1983

Fig. 31 : DWS photo

Fig. 32 : DWS photo

Fig. 33 : DWS photo

Fig. 34 : Ad Vitam

Fig. 35 : Ad Vitam

Fig. 36 : GRANDMONT, Jean-Paul. URL : <https://www.architectura.be/fr/actualite/13990/les-tournaisiens-daccord-sur-le-nouveau-visage-du-pont-des-trous>

Fig. 37 : Bureau Greisch. URL : <http://www.louvreputous.fr/Le-Pont-des-Trous-histoire-d-un,872.html>

Fig. 38 : B. L. URL : <https://nordeclair.sudinfo.be/363181/article/2019-03-20/pont-des-trous-le-travail-de-latelier-citoyen-meprise>

Fig. 39 : BASTIN, Olivier. URL : <https://www.architectura.be/fr/actualite/13990/les-tournaisiens-daccord-sur-le-nouveau-visage-du-pont-des-trous>

Fig. 40 : BASTIN, Olivier. URL : <https://www.architectura.be/fr/actualite/13990/les-tournaisiens-daccord-sur-le-nouveau-visage-du-pont-des-trous>

Fig. 41 : BASTIN, Olivier. URL : <https://www.architectura.be/fr/actualite/13990/les-tournaisiens-daccord-sur-le-nouveau-visage-du-pont-des-trous>

Fig. 42 : Bureau Greisch. URL : https://www.rtbf.be/info/regions/hainaut/detail_pont-des-trous-a-tournai-la-region-wallonne-renonce-au-projet-contemporain?id=10174948

Fig. 43 : Bureau Greisch. URL : https://www.rtbf.be/info/regions/hainaut/detail_voici-a-quoi-ressemblera-le-nouveau-pont-des-trous-a-tournai?id=10314204

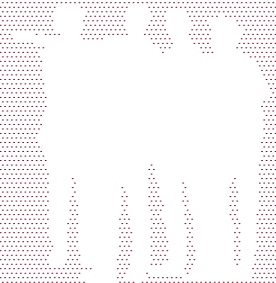
Les Silos des Bastions à Tournai

Application de la démarche de co-conception

MOULART Sam

EXPERTE : DEGAVRE Elodie

CO-PROMOTEURS : GILLIS Christophe - VANDENBROUCKE David - VANDEN EYNDE Jean-Louis



MOULART Sam

Experte : DEGAVRE Elodie

Co-promoteurs : GILLIS Christophe - VANDENBROUCKE David - VANDEN EYNDE Jean-Louis

Année académique 2020 - 2021 - Université Catholique de Louvain - Faculté d'architecture LOCI Bruxelles

Remerciements

Mon experte Elodie Degavre,
pour son suivi, son enthousiasme et ses conseils,

mes co-promoteurs Christophe Gillis, David Vandebroucke & J.-L. Vanden Eynde,
pour l'accompagnement tout au long de ce semestre,

le professeur en Génie civil, Bernard Espion
pour le partage des connaissances structurelles et historiques des silos,

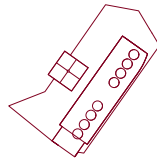
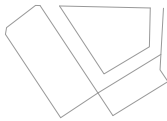
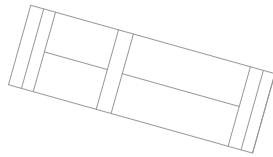
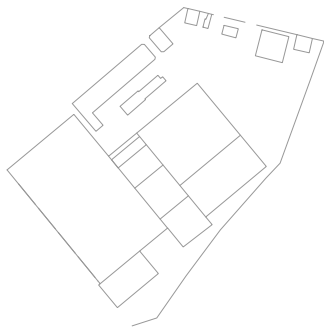
le professeur d'analyse de structures, Jean-François Rondeaux,
pour la visite, ses indications sur les pathologies et les possibilités structurelles du lieu,

le propriétaire, Jean-Paul Jorion,
pour l'accès et les visites autorisées,

l'ancien étudiant de LOCI Tournai, Jérôme Tummers,
pour le partage de ses recherches et documents,

les tournaisiens, Yves Willocq, Bernard Desclée et bien d'autres encore,
pour leur aide et le partage d'informations,

mes parents, frères et soeur,
pour leur soutien.



Contexte

Ce dossier est la mise en application de la démarche développée dans le troisième chapitre du travail théorique. Afin de mieux comprendre ce qui est présenté ci-après, je recommande la lecture de ce chapitre en parallèle.

L'application se fait sur le cas spécifique des Silos des Bastions à Tournai. Le choix de ce cas d'étude n'est pas anodin puisque je suis originaire du Tournaisis et que ce lieu fait partie du paysage depuis toujours. De plus, nous avons constaté par le biais de l'étude du projet participatif du Pont des Troues (en deuxième chapitre de ce même travail théorique) l'importance qu'accorde les citoyens au patrimoine bâti de la ville. Pouvoir imaginer l'intégration d'une nouvelle fonction en son sein était donc une idée stimulante.

Les silos sont situés en bordure du centre-ville, le long des boulevards et à proximité de l'Escaut. Les premiers silos ont été construits en 1923 et étaient destinés au stockage de ciment pour la cimenterie Dapsens. Ils ont évolué au cours du temps en passant par une nouvelle fonction de stockage de semences avant d'être abandonnés en 2010. Plus d'informations seront présentées graphiquement dans la suite de ce dossier.

Dans l'idée d'un processus participatif, cette démarche pourrait être complétée par la mise en place d'une occupation temporaire qui permettrait de définir la programmation du tiers-lieu.

Enfin, la démarche suivante est structurée en deux phases : le transfert d'expertise et l'orientation dans le projet. Ces deux phases exploitent des représentations simples afin de vulgariser l'architecture et la rendre accessible à tous. Ainsi, le transfert d'expertise est illustré par des images, des plans et des axonométries qui permettent de communiquer l'histoire et les enjeux du lieu. Face à ces enjeux, l'orientation dans le projet reprend un ensemble d'axonométries qui constitue la "boîte à outils" exposant des principes d'interventions possibles pour construire le projet d'architecture avec les participants du processus de co-conception.

Transfert d'expertise

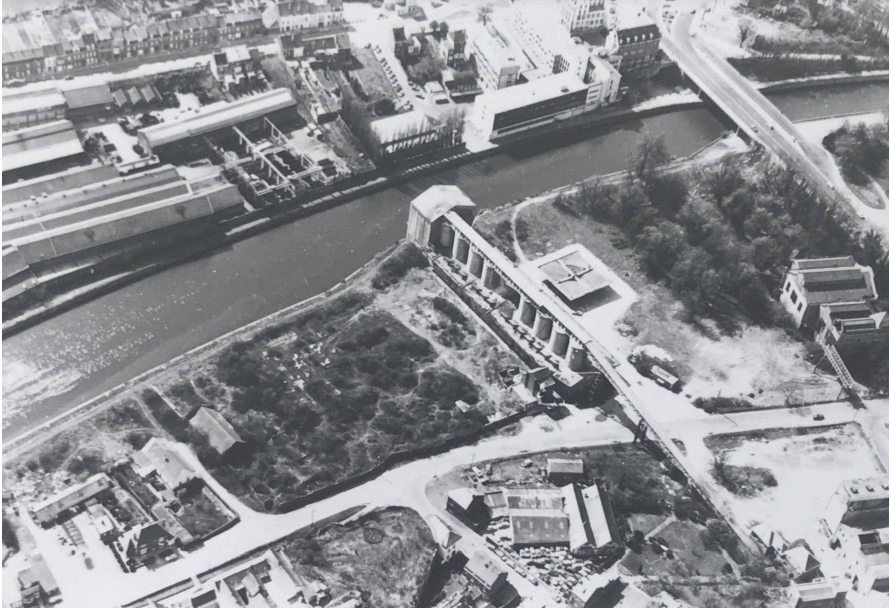


Fig. 1 Vue aérienne, après 1958



Fig. 2 Quatre premiers silos, 1926



Fig. 3 Bande transporteuse passant au-dessus de la Rue de Lys, avril 1926



Fig. 4 Ampleur de la cimenterie Dapsens, avril 1926



Fig. 5 Construction des quatre premiers silos, 1925



Fig. 6 Construction des quatre premiers silos, juin 1925

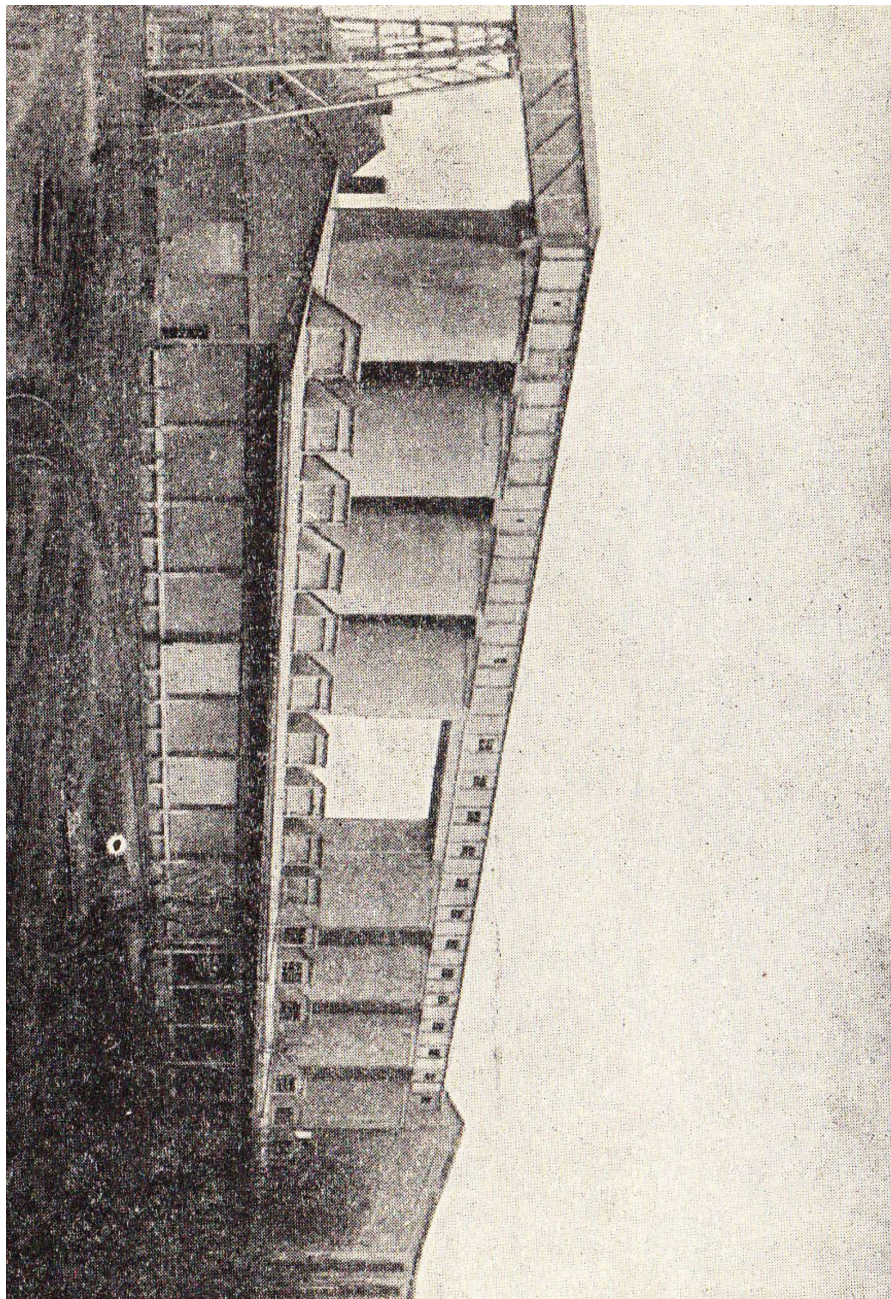


Fig. 7 Extension des espaces de stockage avec l'ajout de quatre silos et du "magasin", 1948

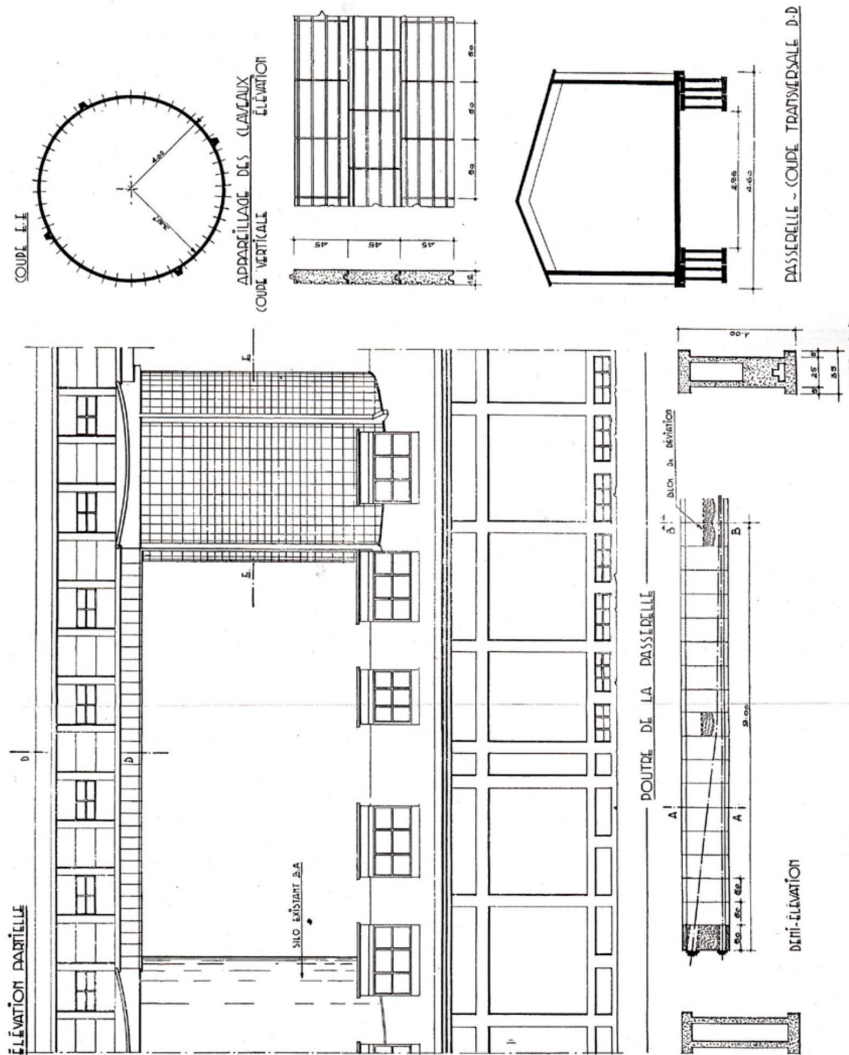


Fig. 8 Explications des systèmes constructifs des silos et des poutres précontraintes, 1942

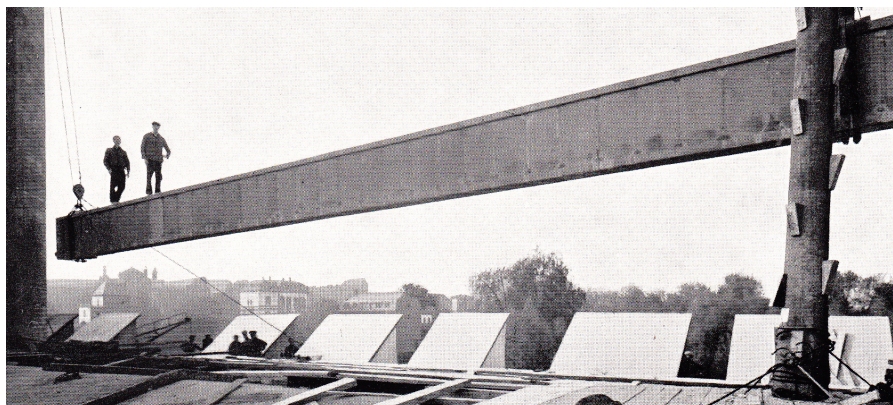


Fig. 9 Levage d'une poutre précontrainte, 1943

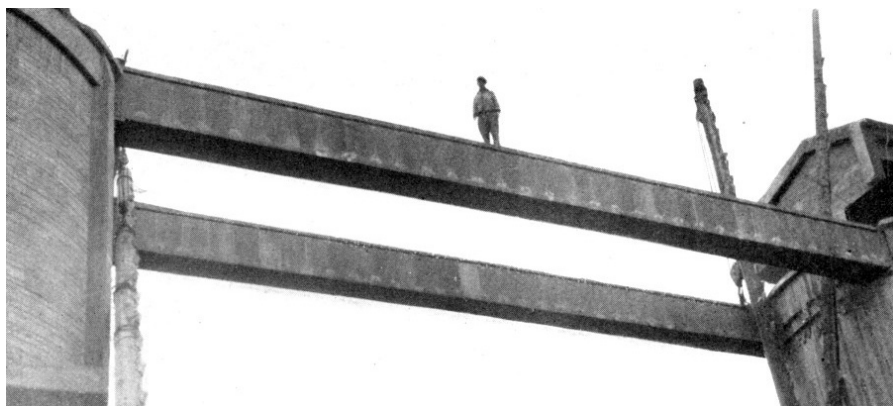


Fig. 10 Mise en place des quatre poutres précontraintes, 1943

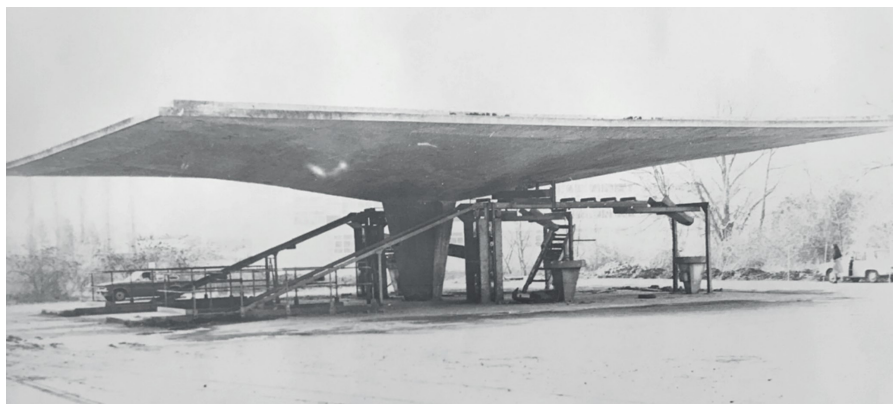


Fig. 11 Construction de la parabolôïde hyperbolique, 1958



Fig. 12 Vue intérieure de la bande transporteuse, après 1948



Fig. 13 Vue intérieure de la première partie de la halle, avril 1926



Fig. 14 Vue intérieure de la seconde partie de la halle, après 1943



Fig. 15 Transbordement des ciments sur les bateaux, après 1943

Etude de la situation actuelle



Fig. 16 Vue depuis l'Escant, Chemin du Halage, 2021



Fig. 17 Vue depuis les quais aménagés, Quai du Pays Blanc, 2021



Fig. 18 Vue depuis l'Escant, Chemin du Halage, 2021



Fig. 19 Vue depuis la rue, Allée des Princes d'Allain, 2021



Fig. 20, 21 & 22 Etat du bâtiment, 2021



Fig. 23, 24, 25 & 26 Système de déplacement des matières dans le bâtiment, 2021

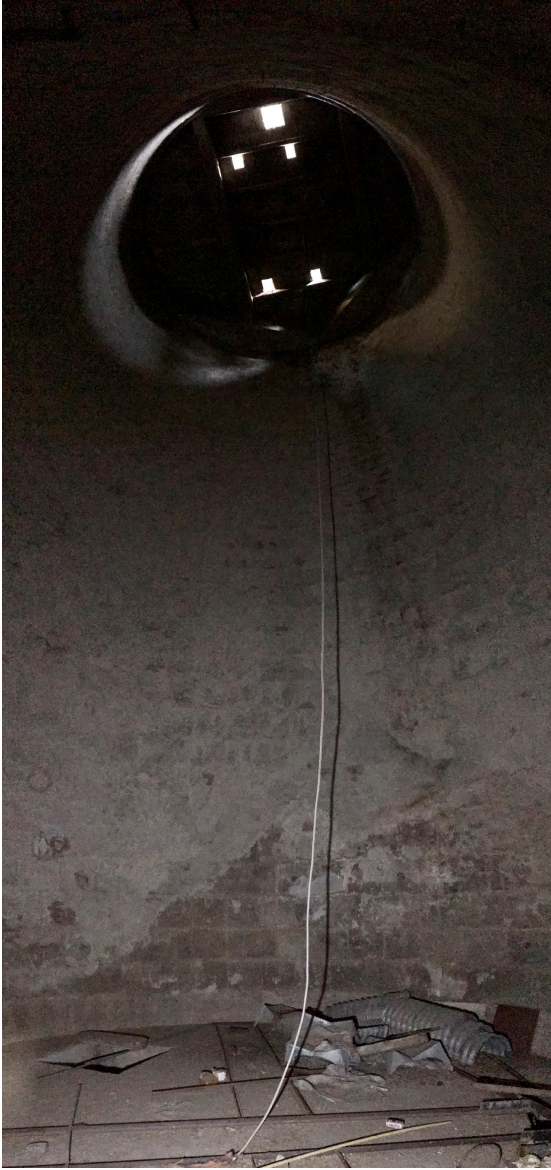


Fig. 27 Vue intérieure d'un silo, 2021



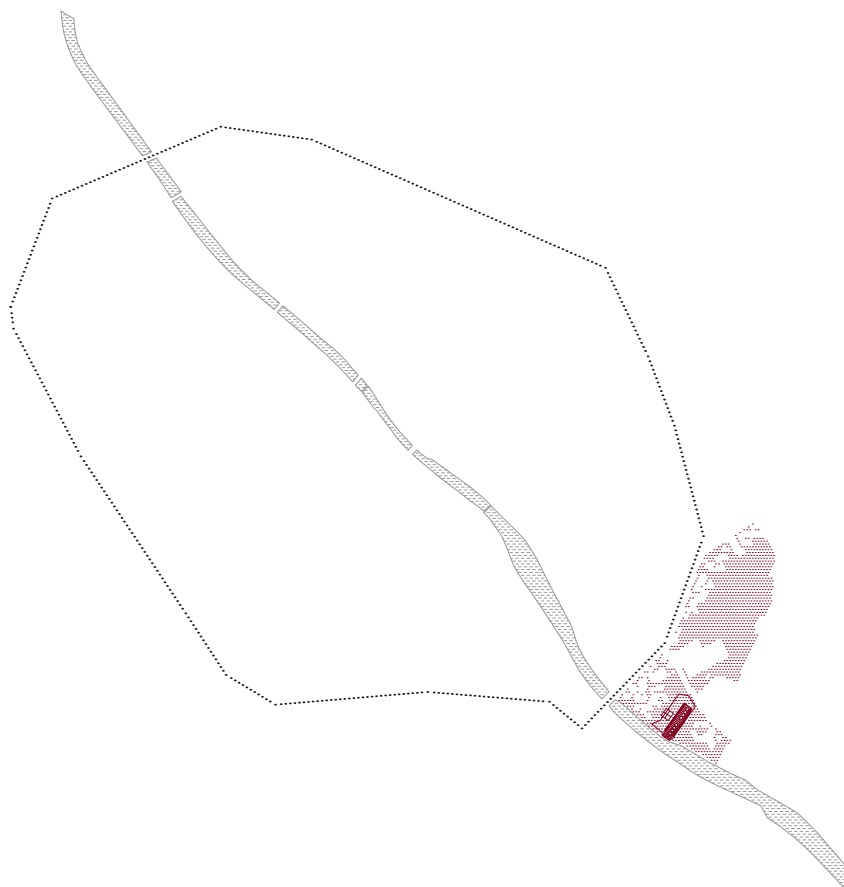
Fig. 28,29,30 & 31 Les cellules de stockage, 2021

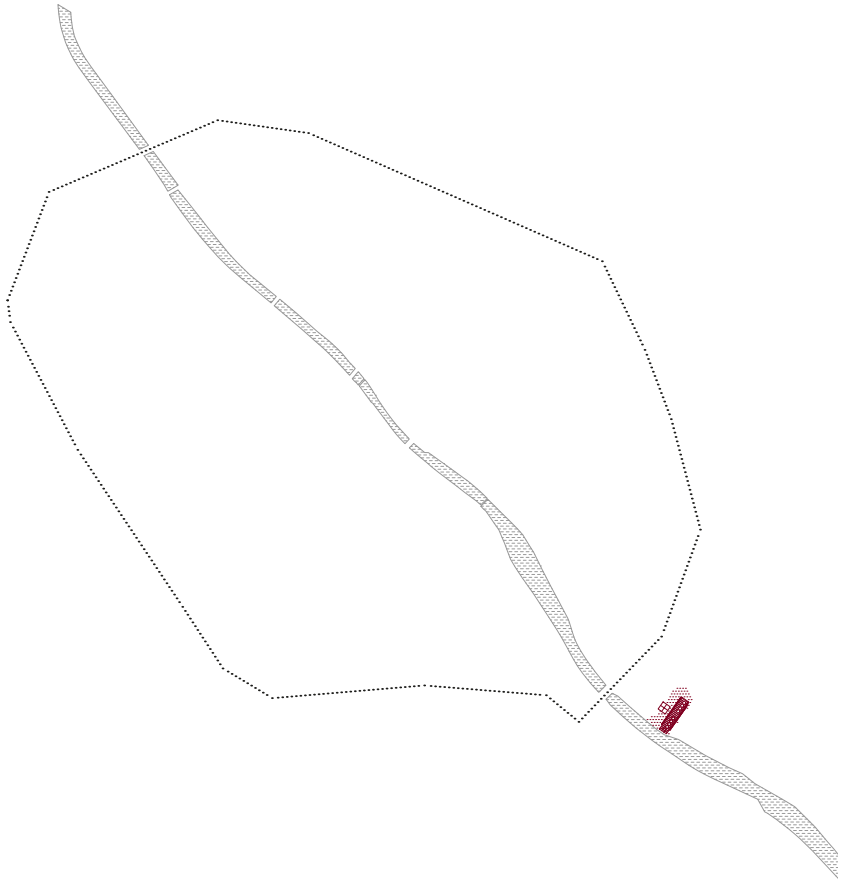


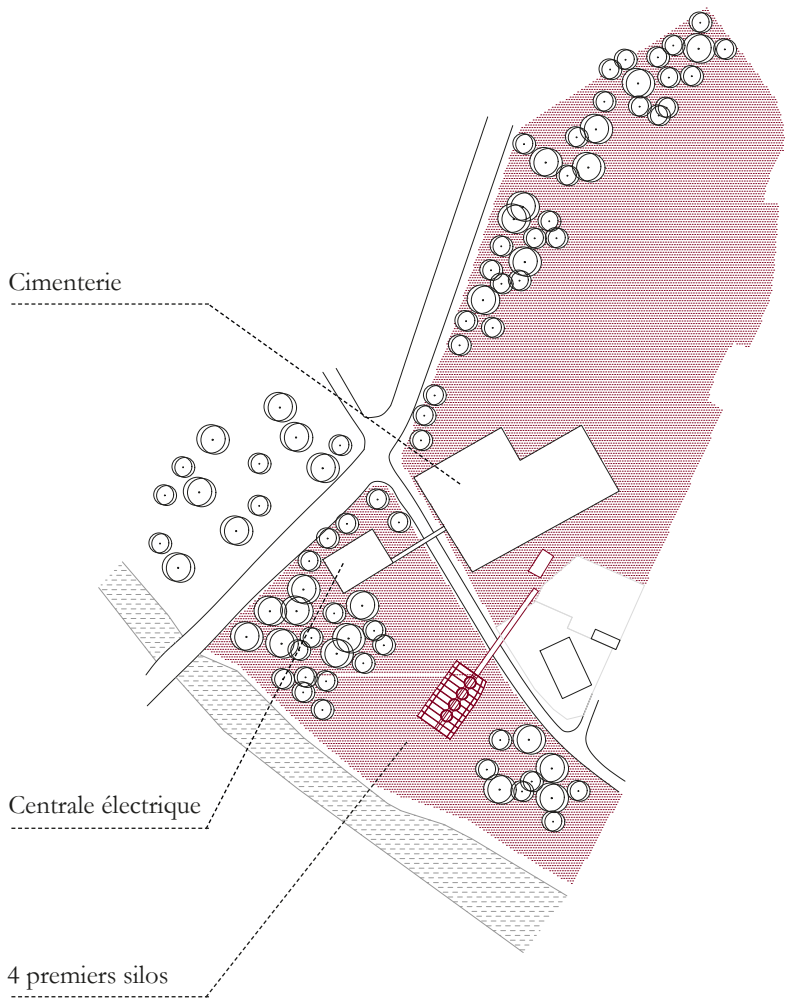
Fig. 32 Vue depuis la galerie supérieure, 2021



Fig. 33 Vue depuis l'escalier d'accès à la galerie, 2021







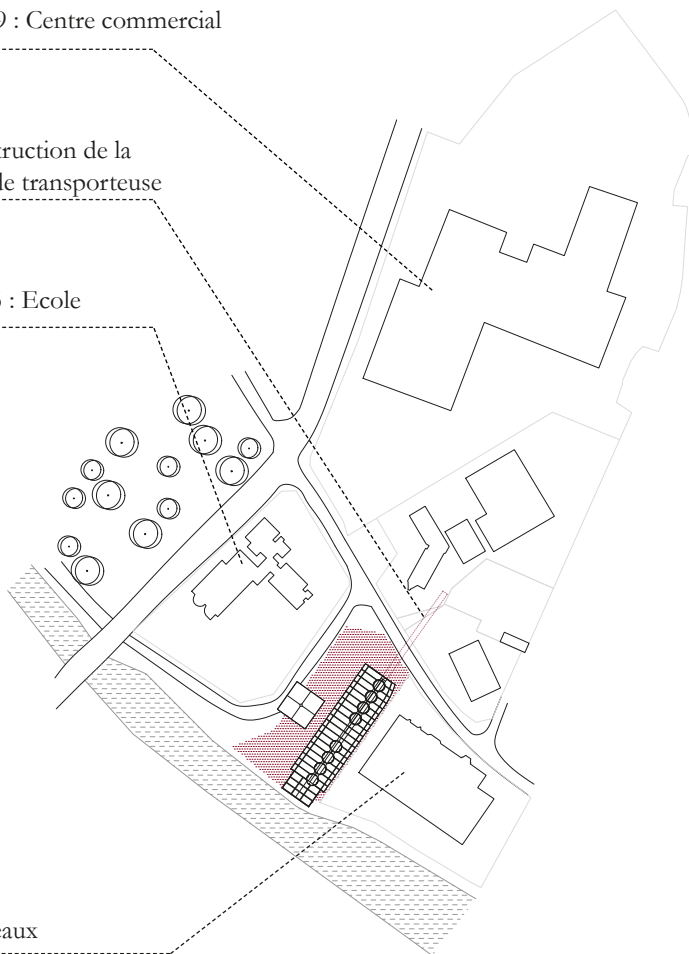
Cimenterie Dapsens, 1926

1979 : Centre commercial

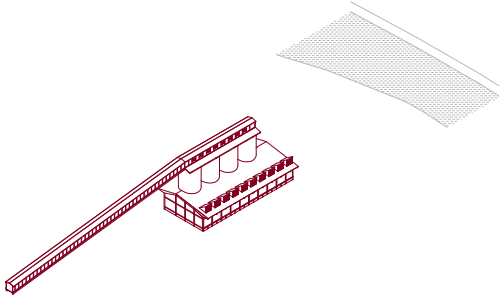
Destruction de la
bande transporteuse

1985 : Ecole

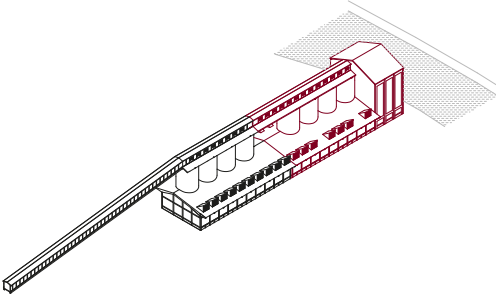
Bureaux



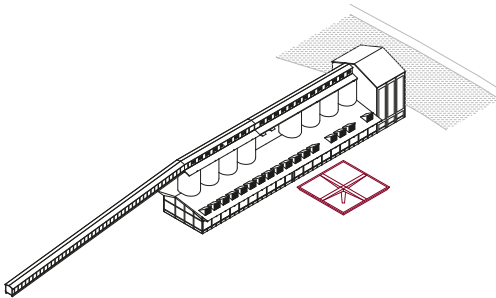
Fin de l'activité cémentière : démolition et division des terrains, 1973



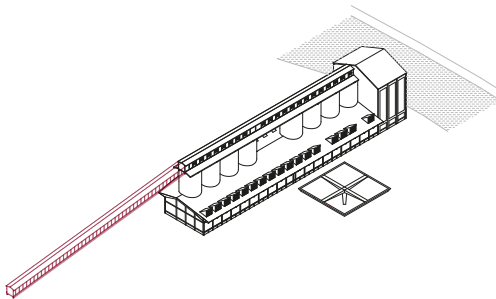
1926
Construction des quatre premiers silos



1943
Construction des quatre seconds silos et du magasin

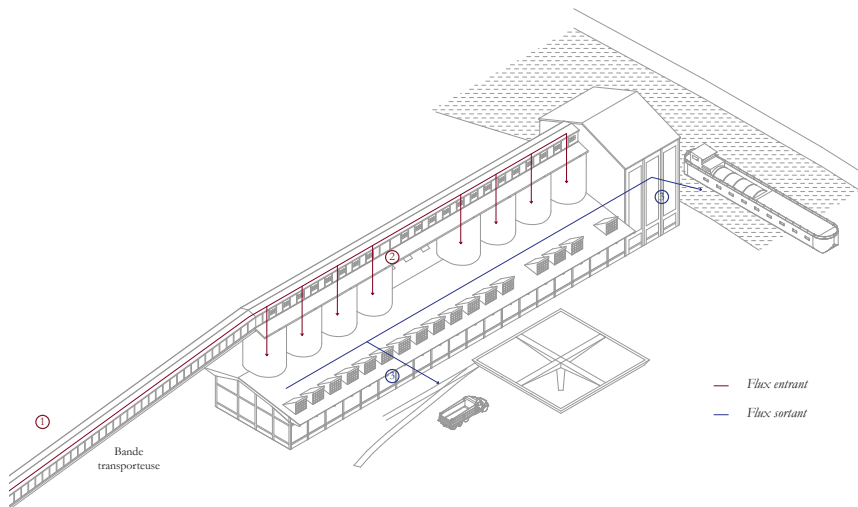


1958
Construction de la parabololoïde hyperbolique

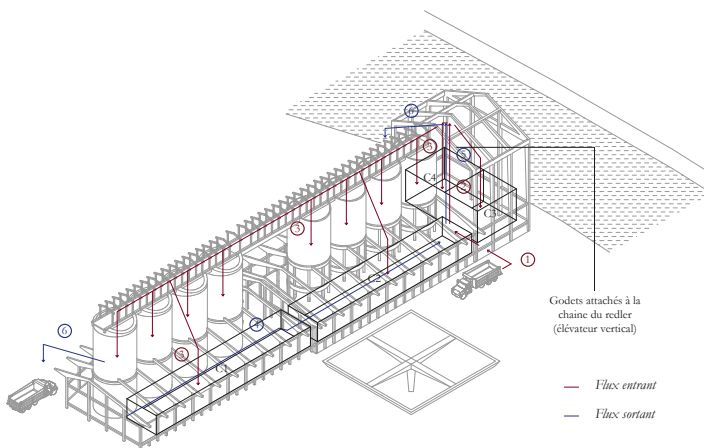


1973
Fin de l'activité cimentière et destruction de la bande transporteuse

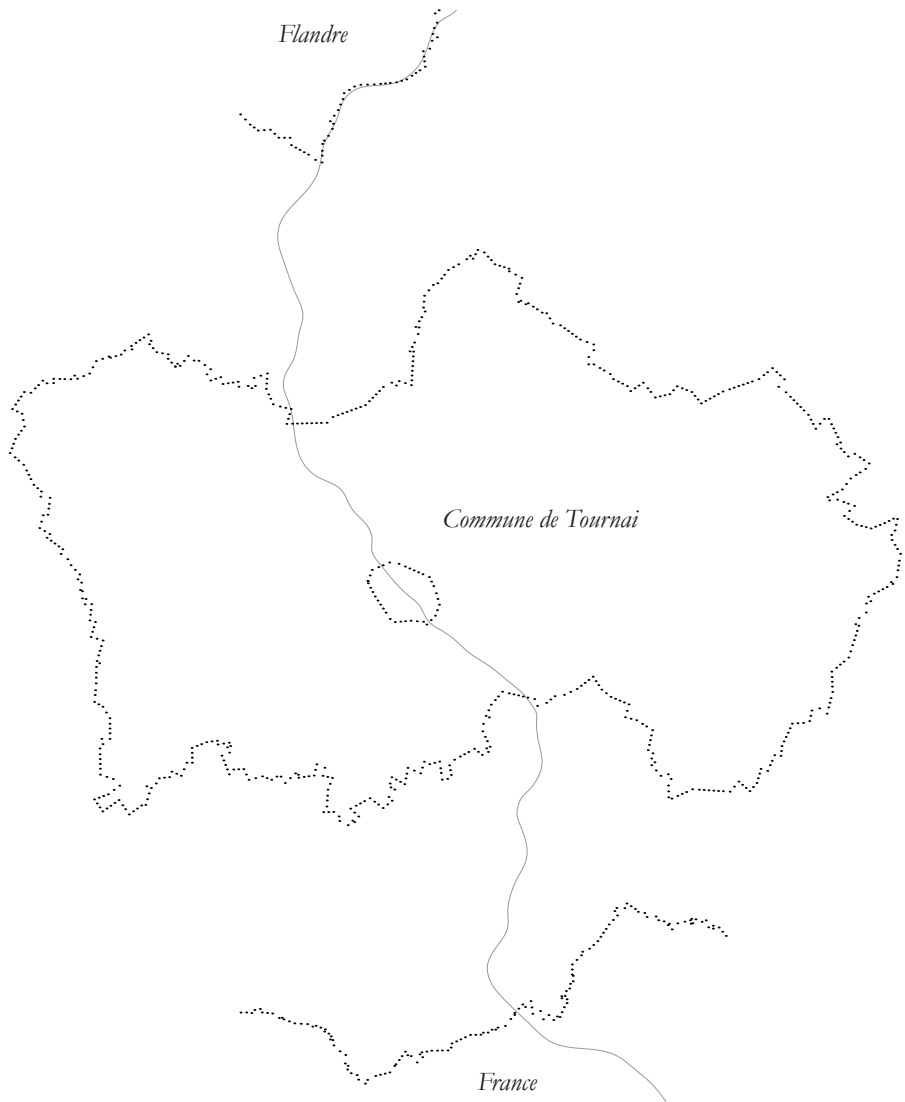
Evolution du bâtiment

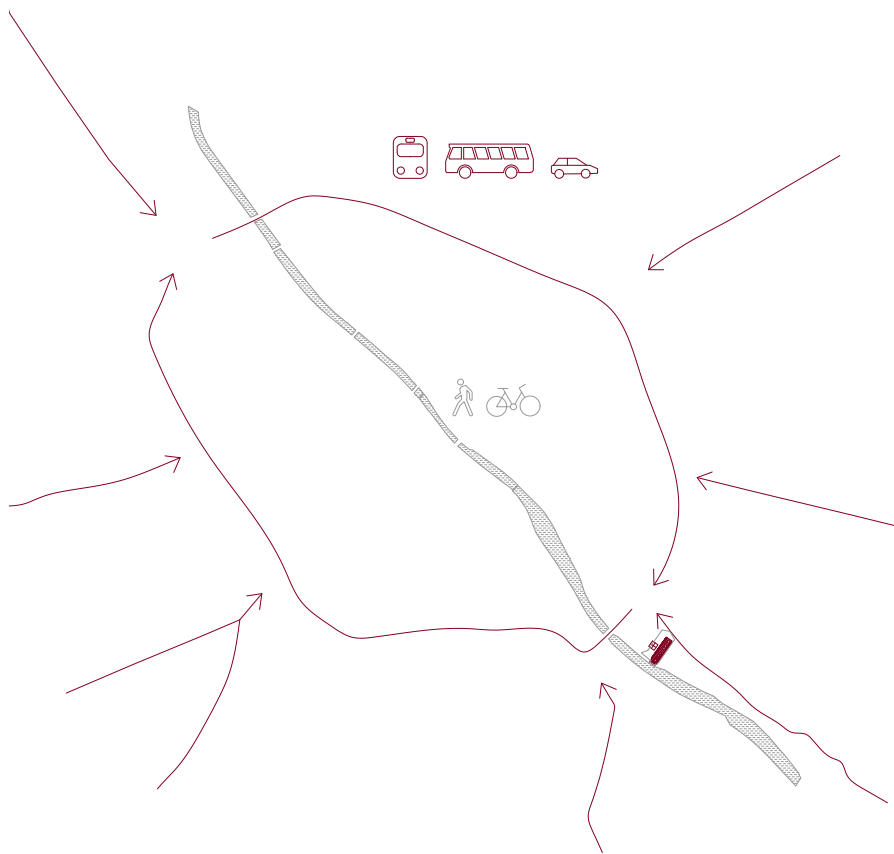


1926-1969 : stockage des ciments

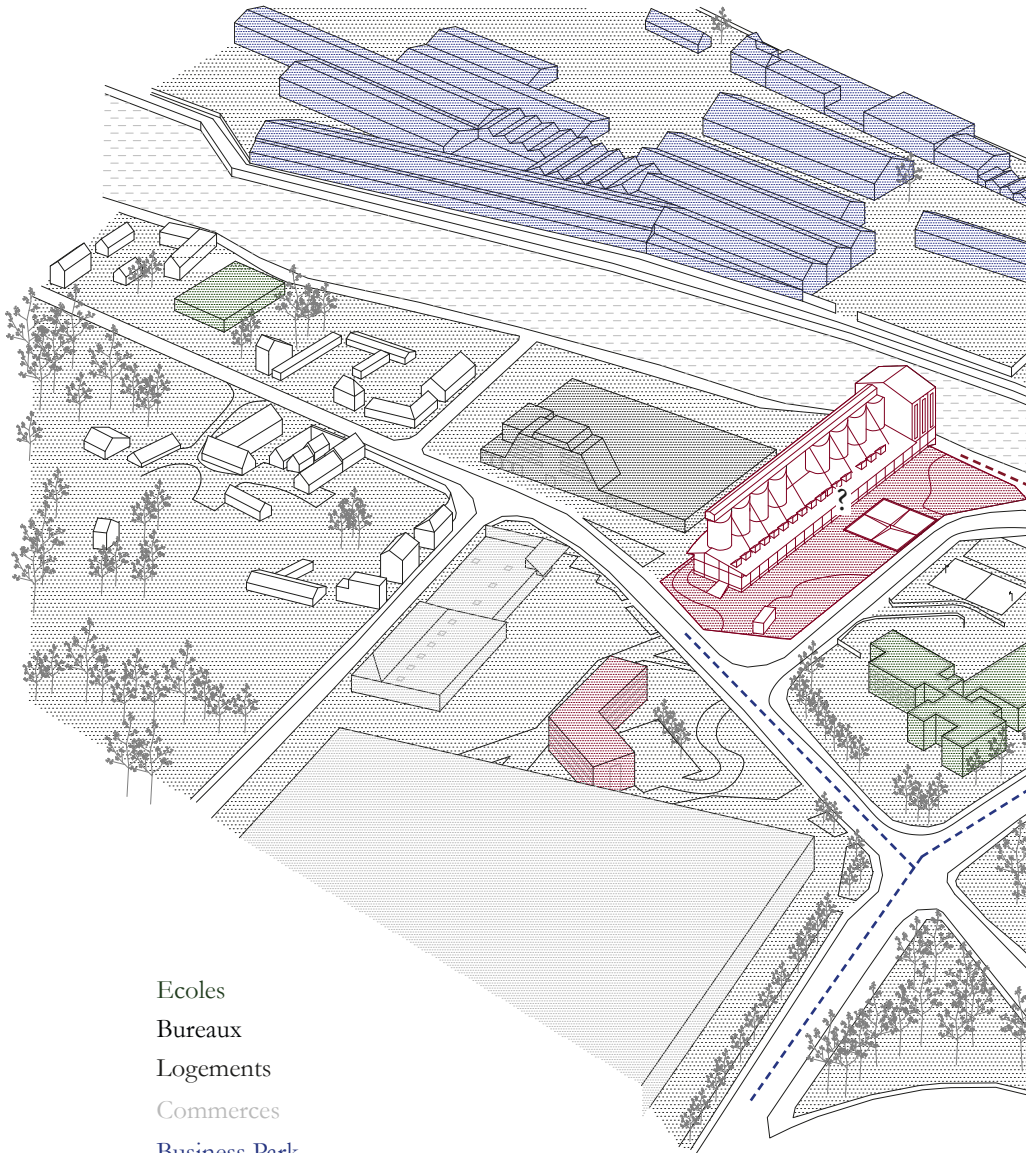


1986-2010 : stockage des semences



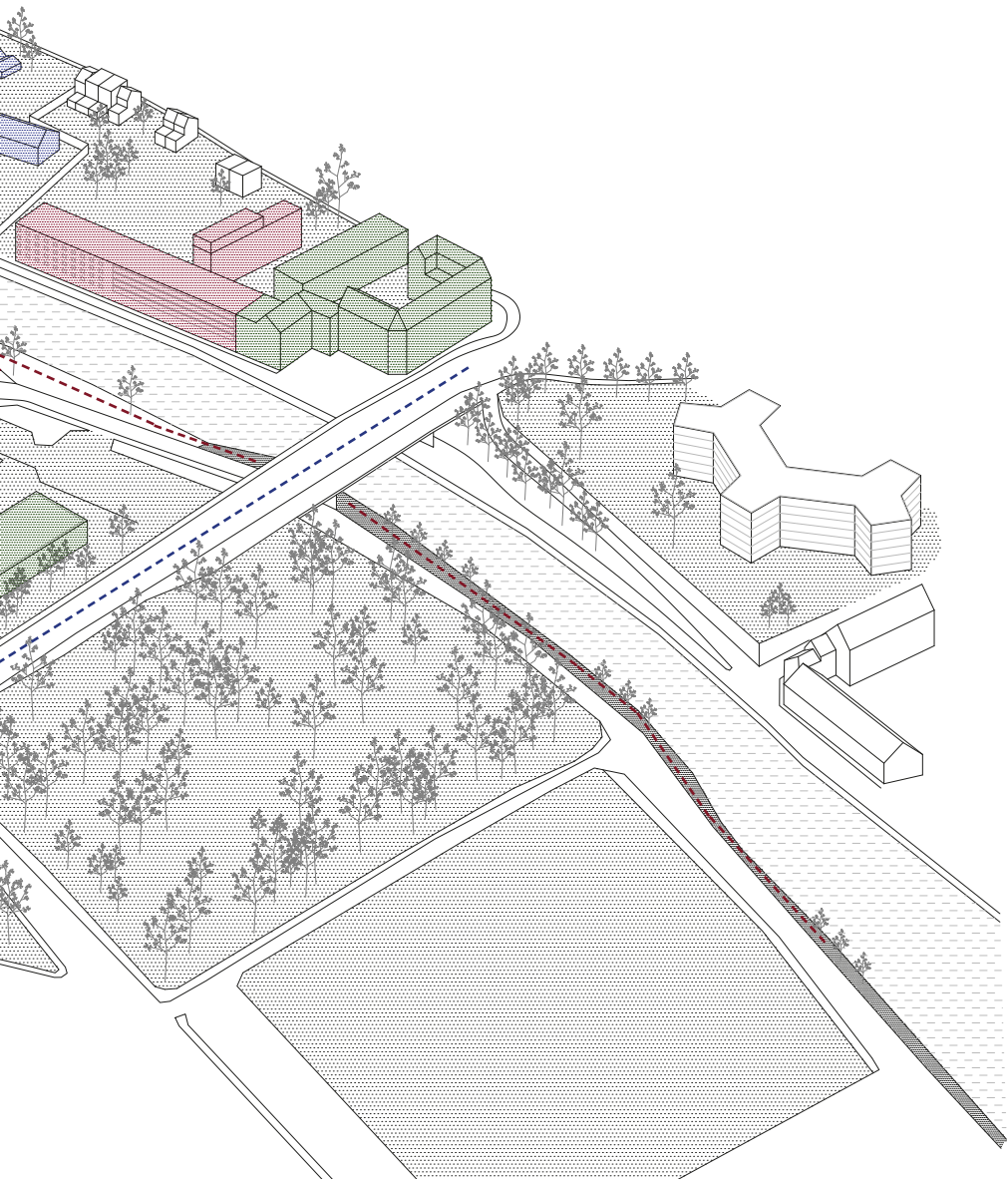


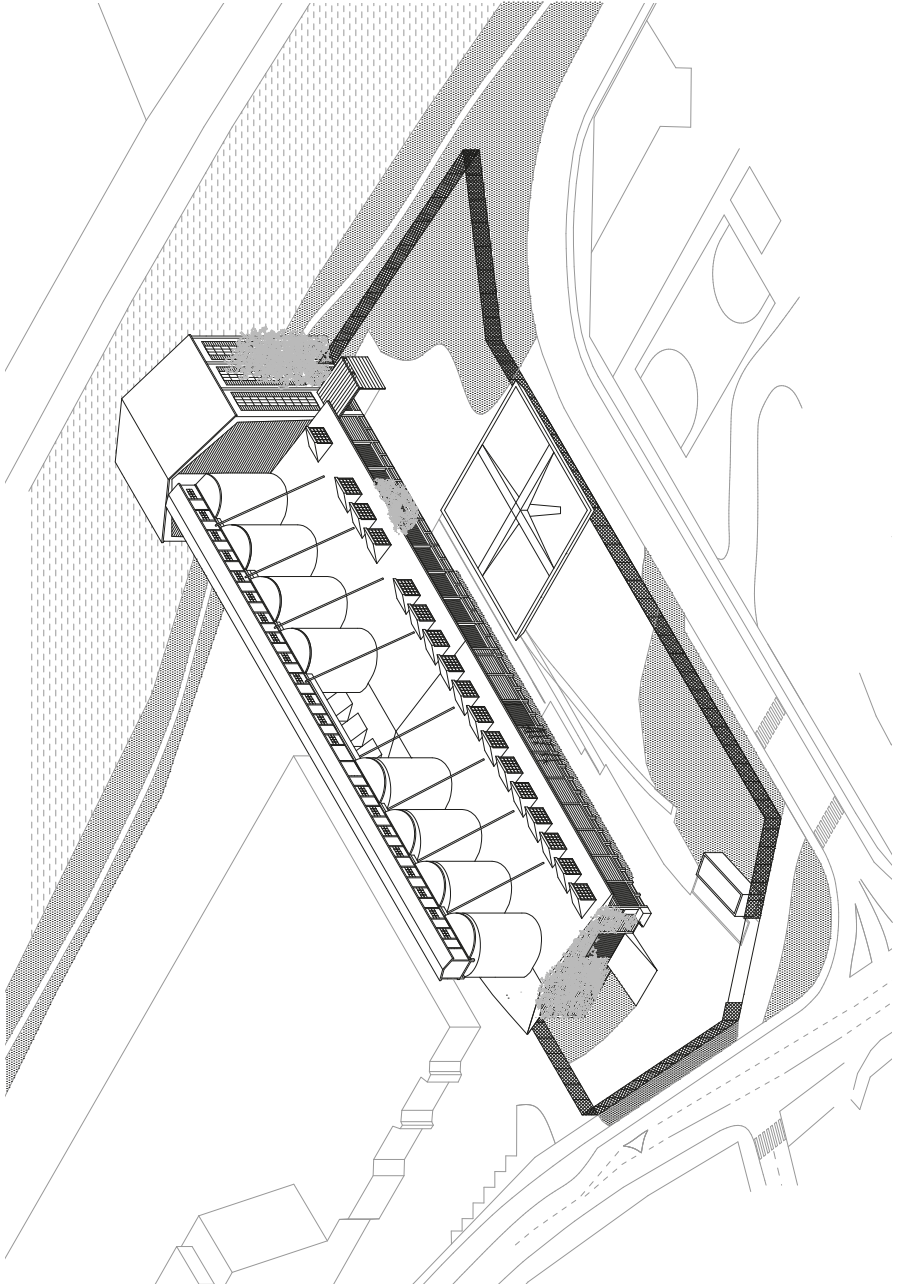
La ville : les silos au carrefour du centre-ville et de la périphérie



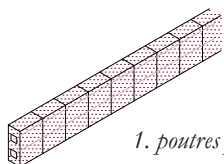
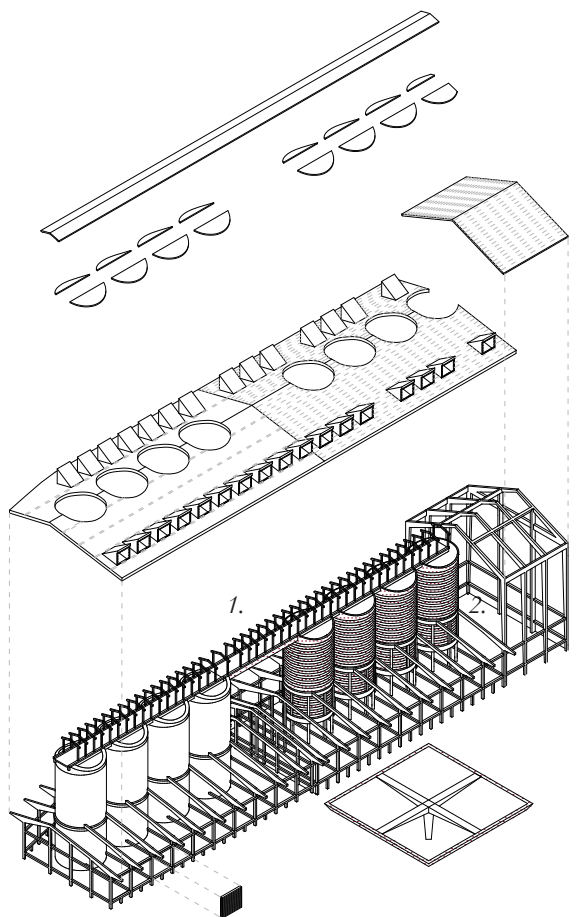
- Ecoles
- Bureaux
- Logements
- Commerces
- Business Park
- A l'abandon

Le quartier : fonctions, accès et aménagements

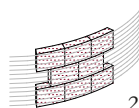




La parcelle : un lieu fermé sur lui-même



1. poutres précontraintes



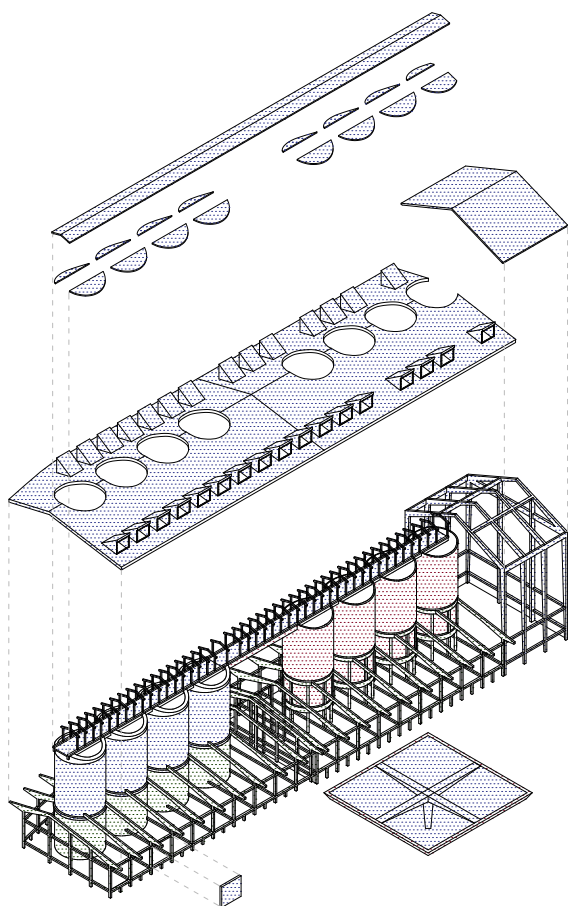
2. silos précontraint



béton armé



béton précontraint



bon état



à remettre en état (recouvrement des armatures à revoir)

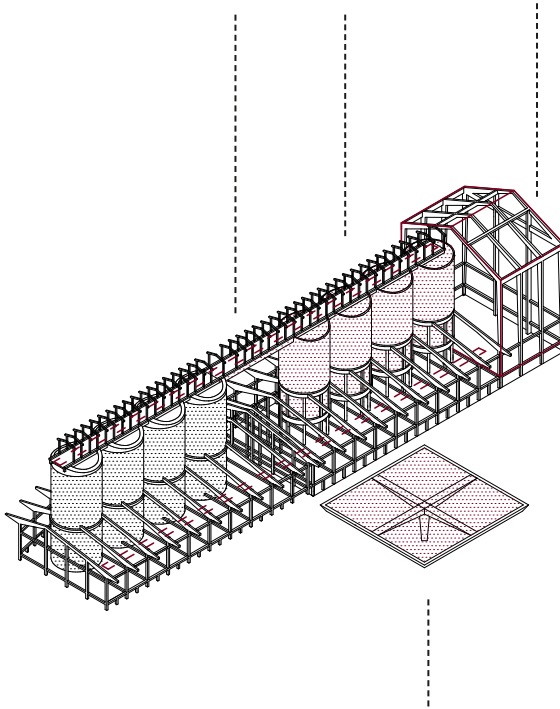


état inconnu (à investiguer)

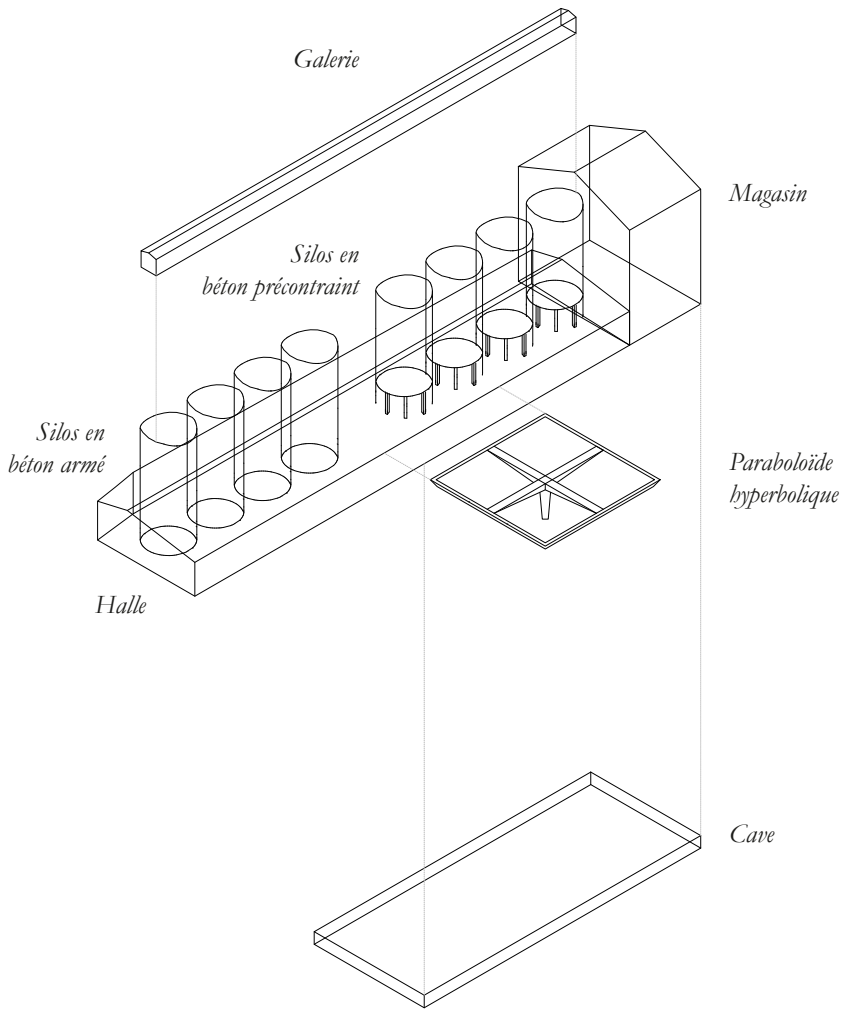
*Deuxième application du
béton précontraint en Belgique :
héritage industriel unique à conserver*

Bernard Espion, prof. ULB

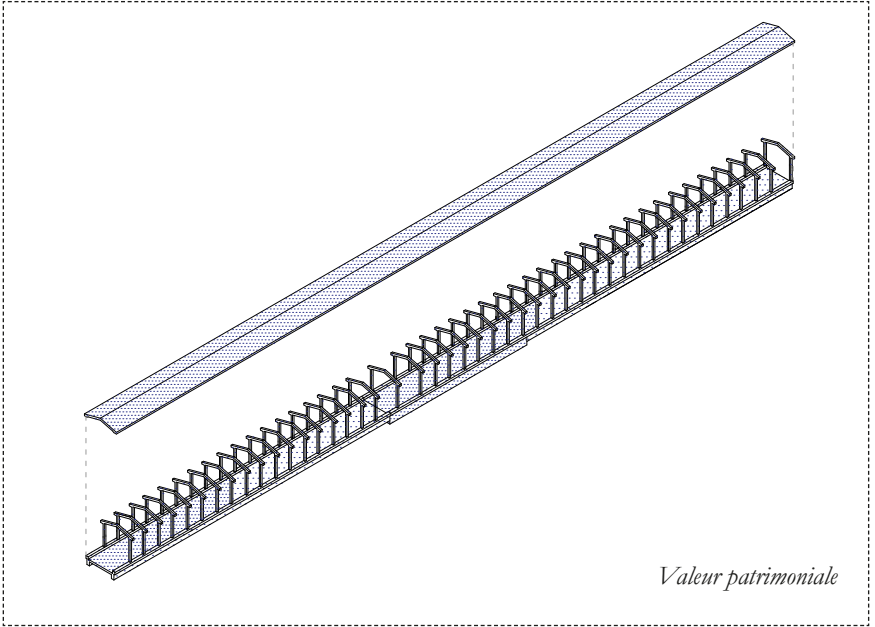
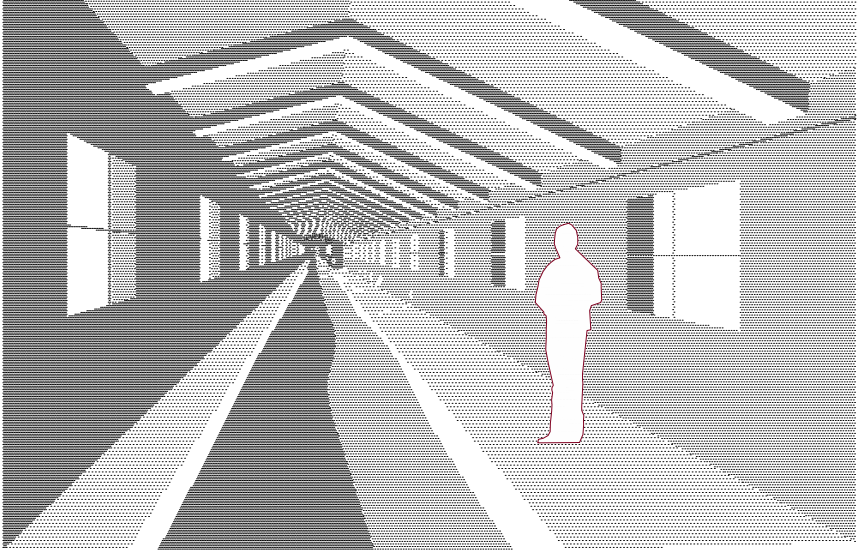
Spatialité particulière

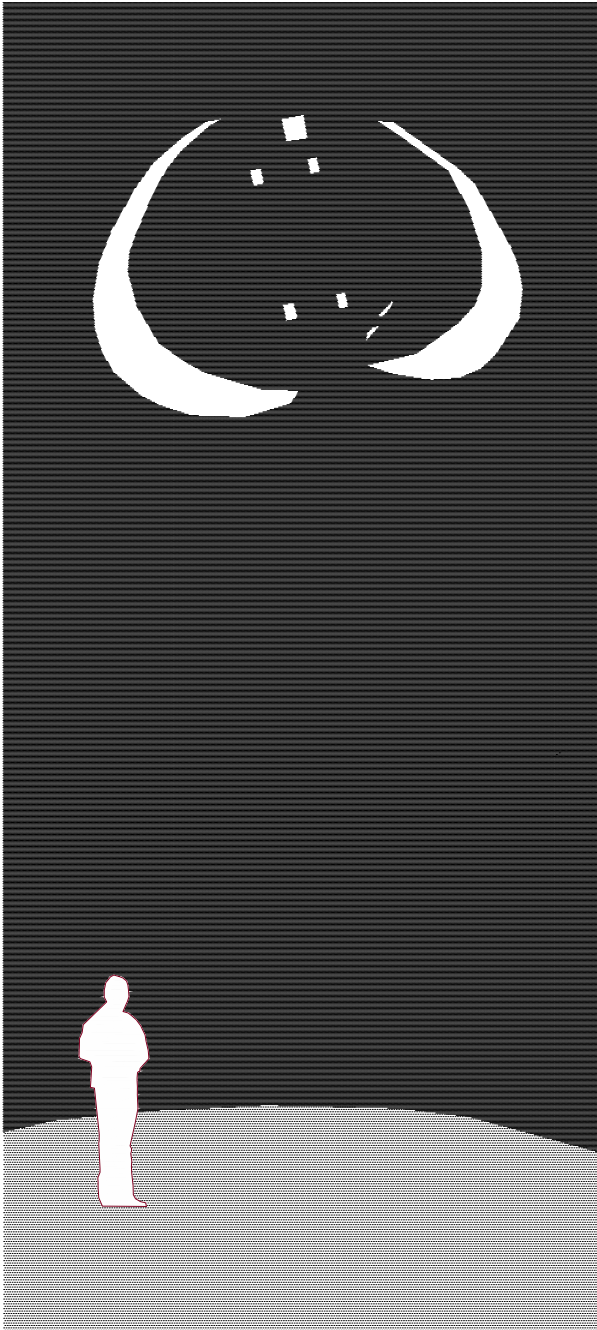


*Paraboloïde hyperbolique : unique en Belgique
d'après Monuments et Structures*



Décomposition : spatialité/ structure, état et patrimoine





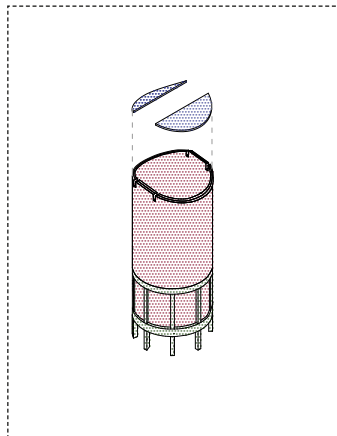
Les Silos

X4

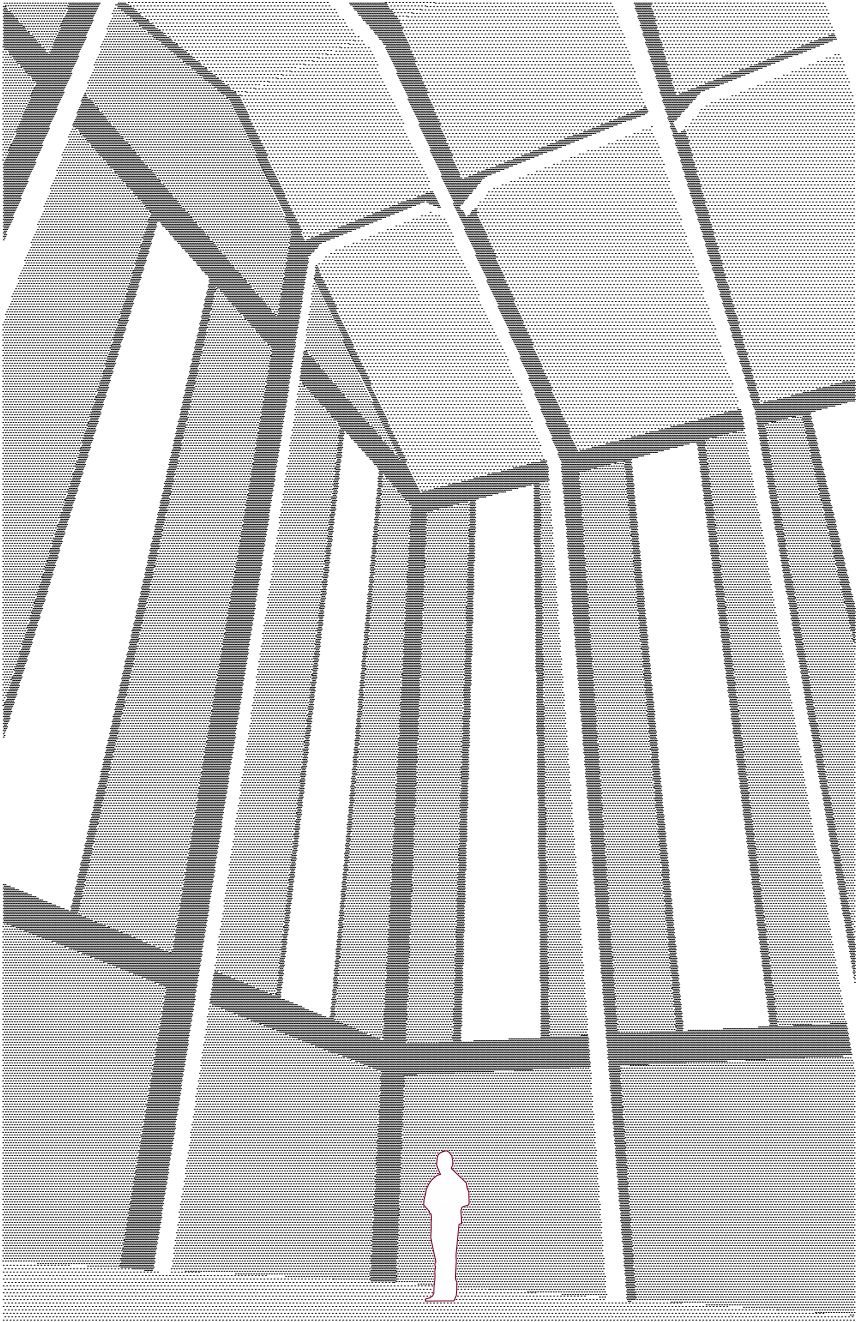


Silos en béton armé (1926)

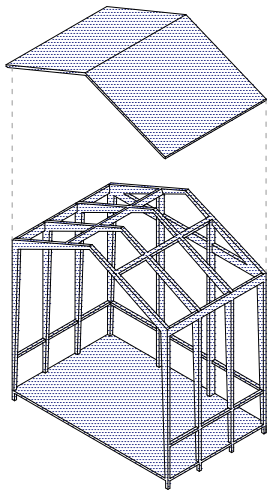
X4

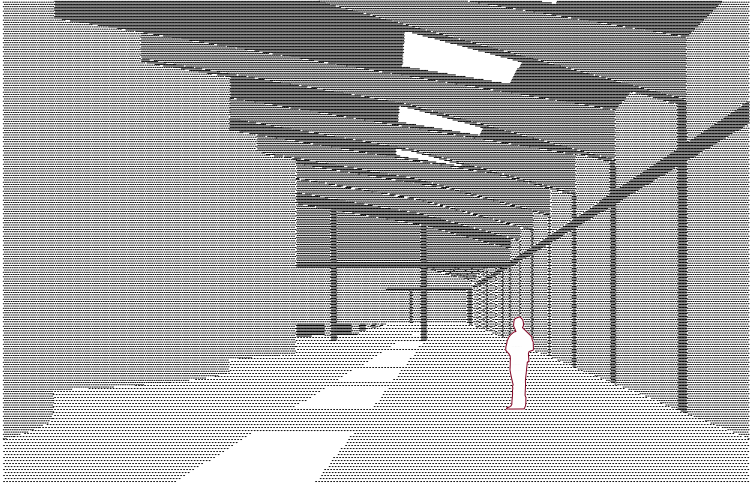


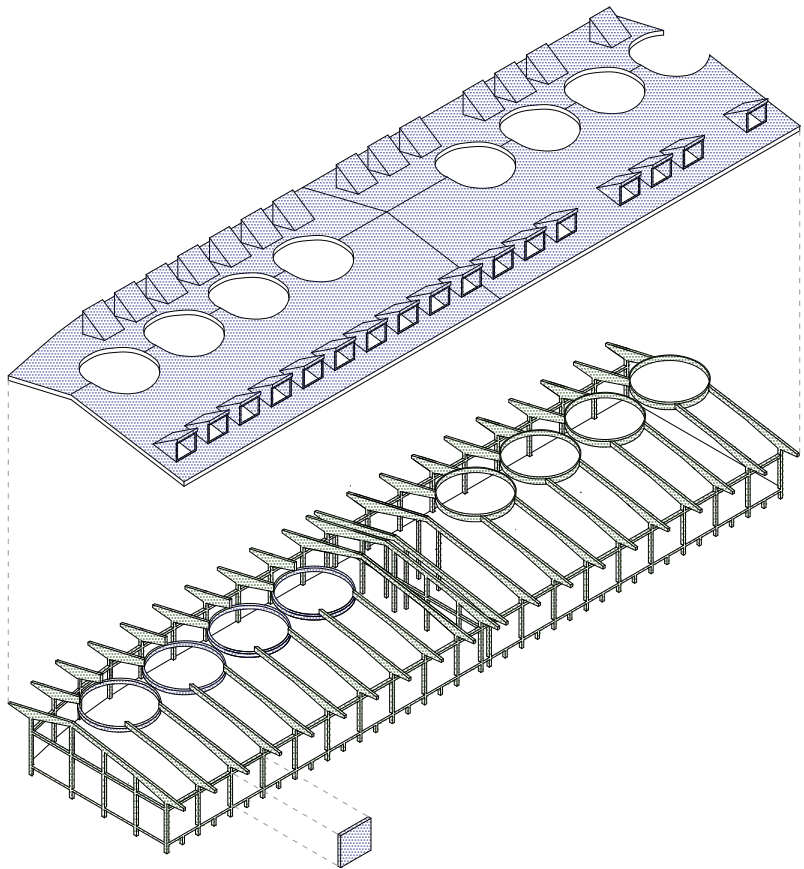
Silos en béton précontraint (1943)

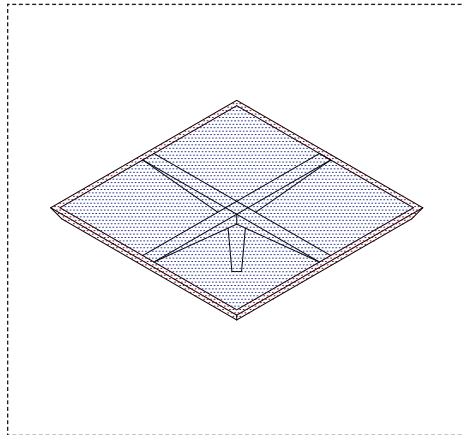
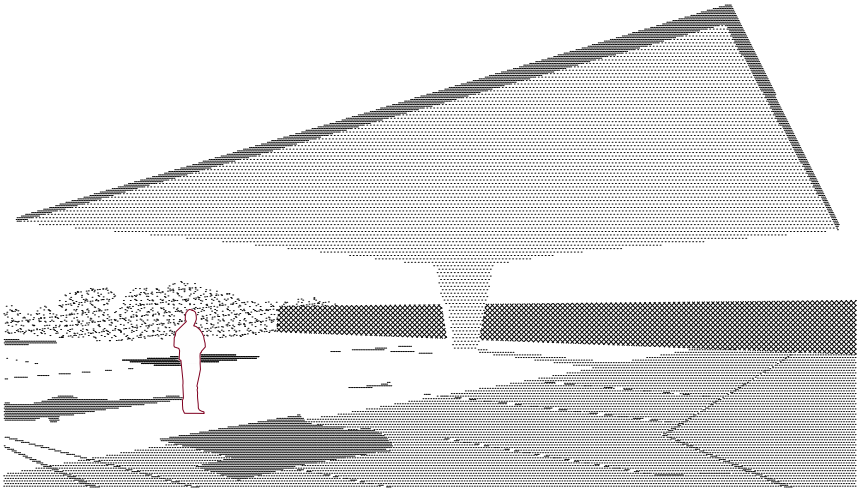


Le Magasin/ La Cathédrale

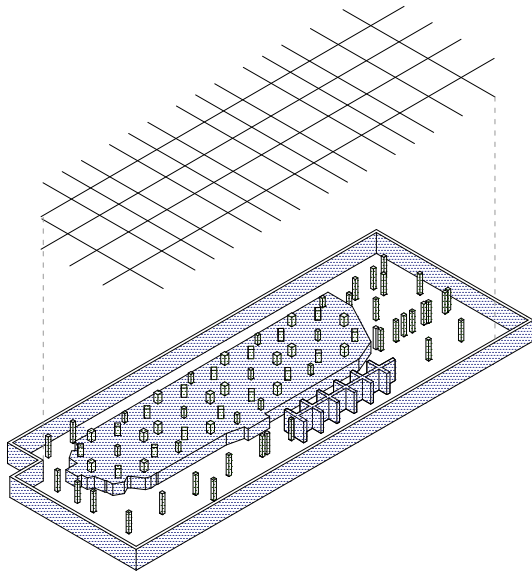
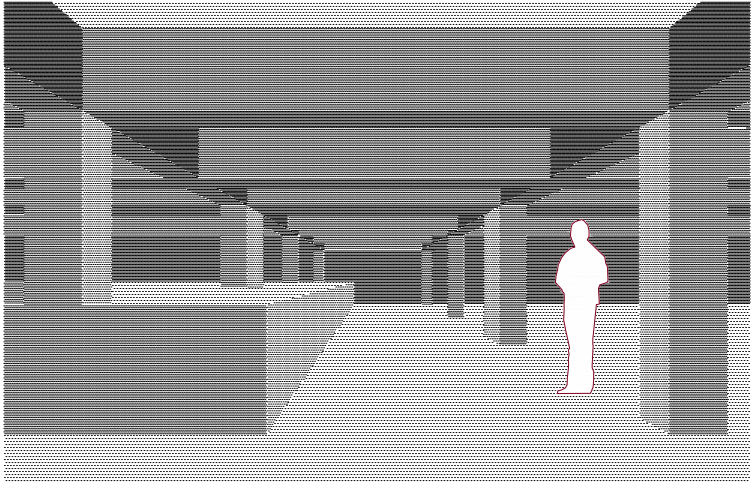








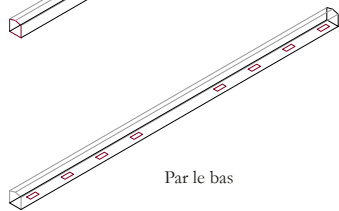
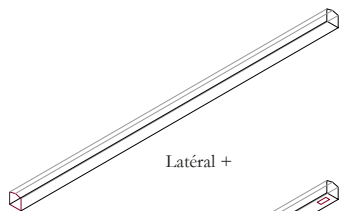
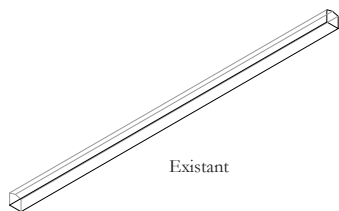
La Paraboloïde hyberbolique



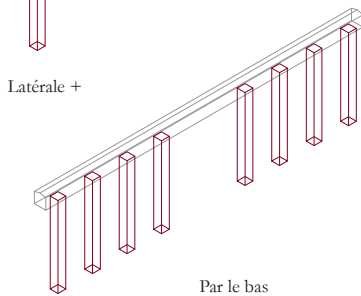
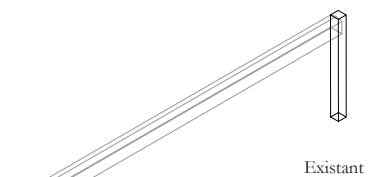
Orientation dans le projet

1. Options d'interventions architecturales par éléments décomposés : boîte à outils

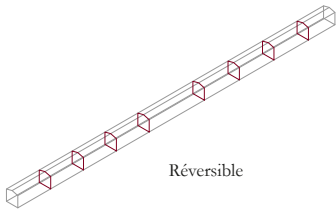
Accès



Distribution

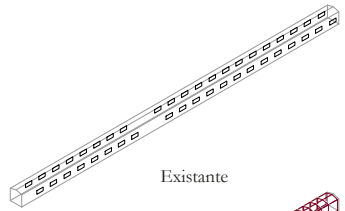


Cloisonnement

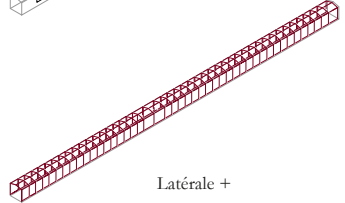


Réversible

Lumière



Existante



Latérale +

Accès



Existant

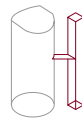


Par le haut

Distribution

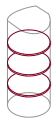


Interne



Externe

Cloisonnement



Irréversible



Réversible

Lumière

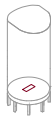


Latérale



Zénitale

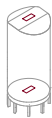
Accès



Par le bas

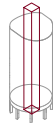
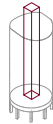


Par le haut



Par le bas et le haut

Distribution



Interne

Cloisonnement



Réversible

Lumière

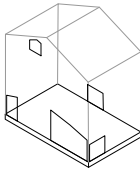


Latérale

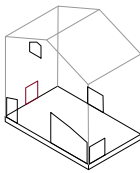


Zénitale

Accès

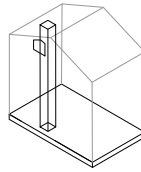


Existants

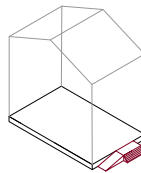


Latéral +

Distribution



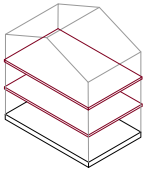
Existant



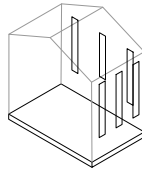
Latéral +

Cloisonnement

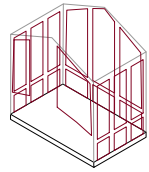
Lumière



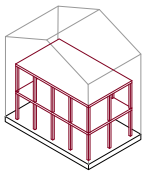
Irréversible



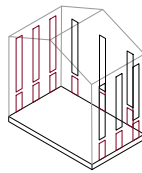
Existante



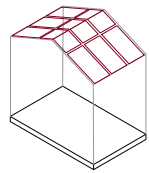
Latérale ++



Réversible



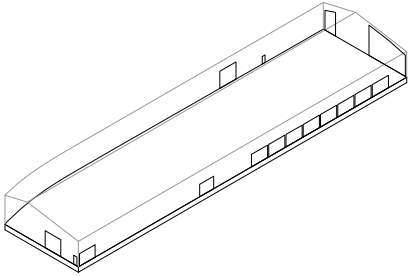
Latérale +



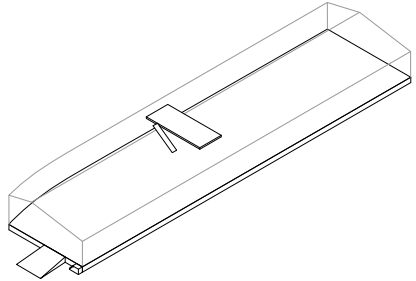
Zénitale

Accès

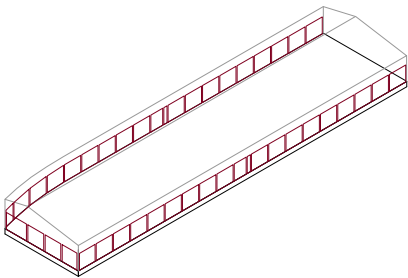
Distribution



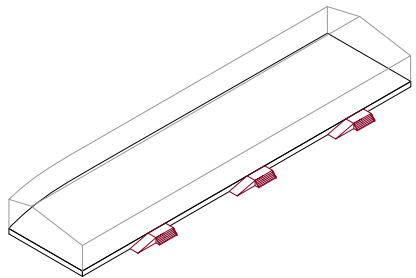
Existants



Existantes



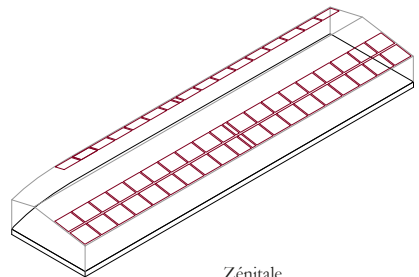
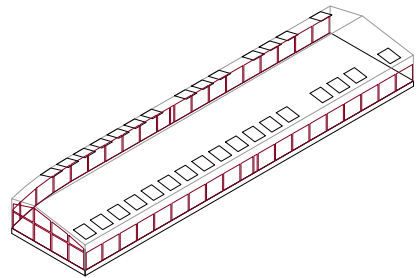
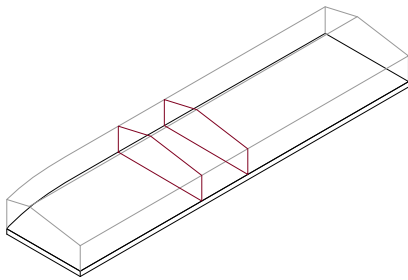
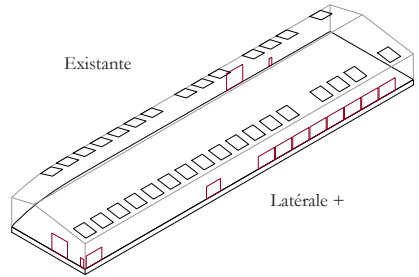
Latéraux +



Latérales +

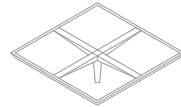
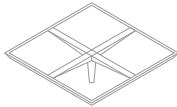
Cloisonnement

Lumière



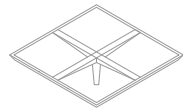
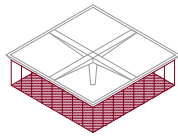
Accès

Distribution



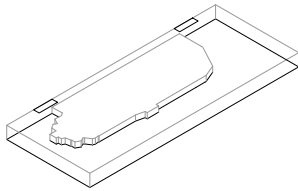
Cloisonnement

Lumière



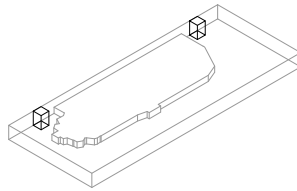
Réversible

Accès

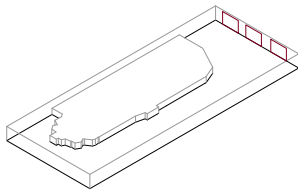


Existants

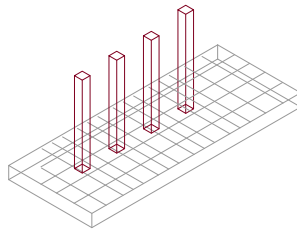
Distribution



Existantes



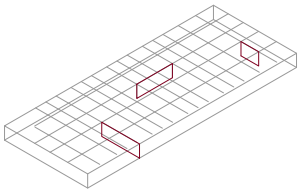
Latéraux



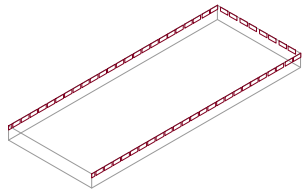
Par le haut +

Cloisonnement

Lumière

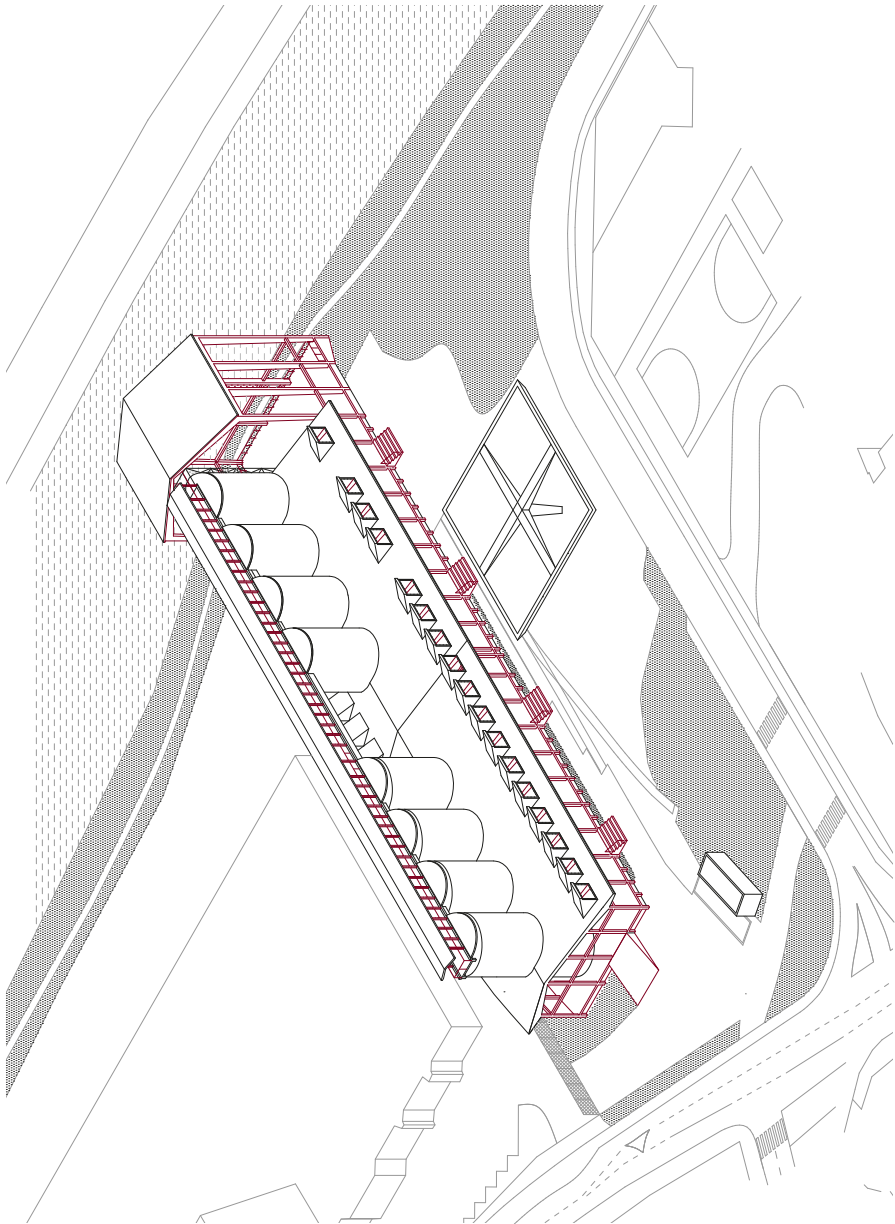


Réversible

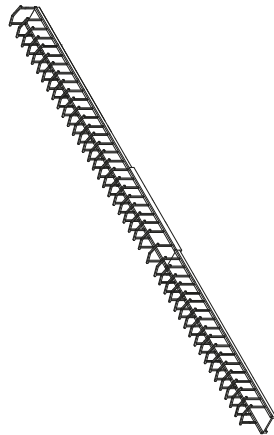
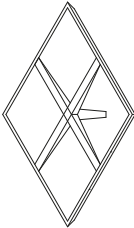
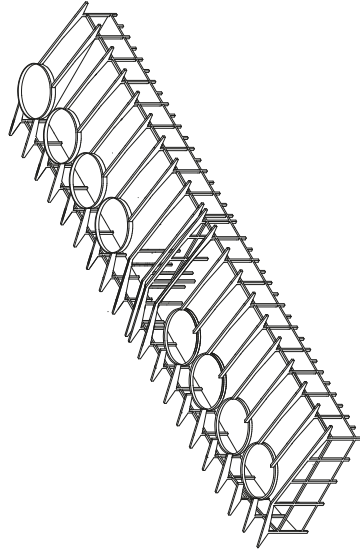
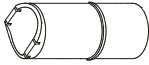
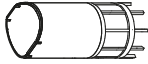
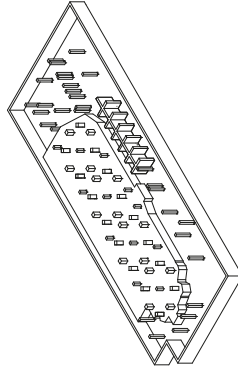
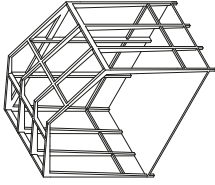


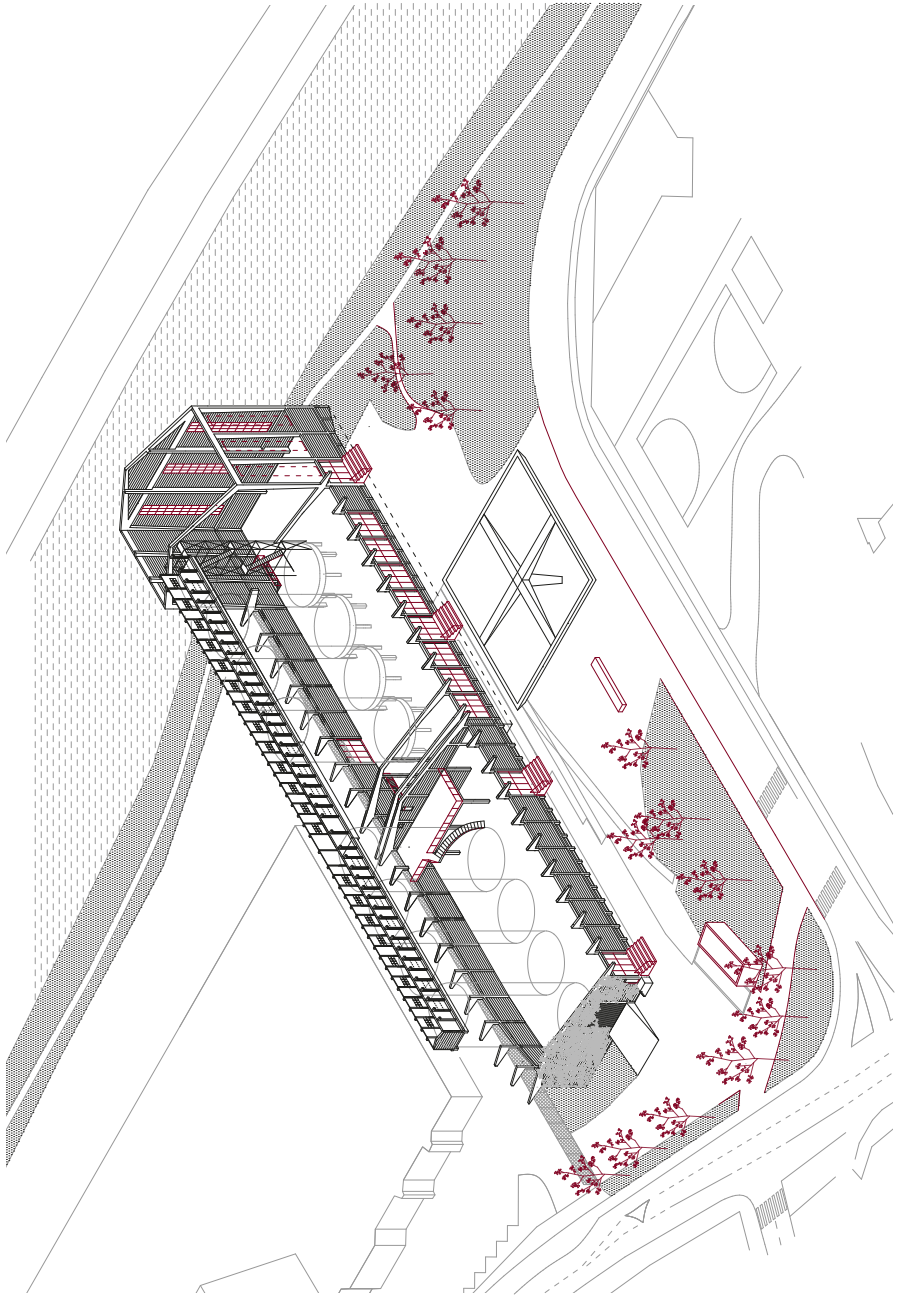
Latérale

2. Scénarios : exemples d'utilisation de la boîte à outils

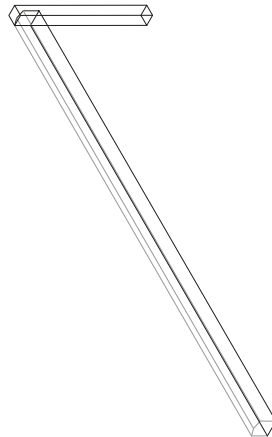
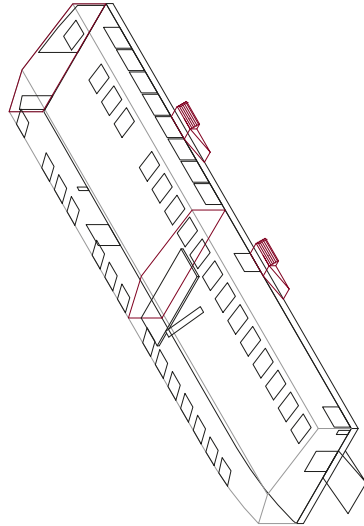
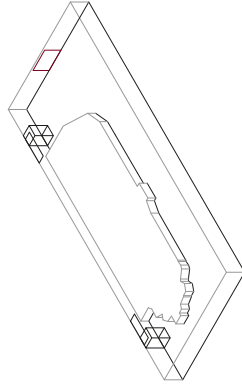
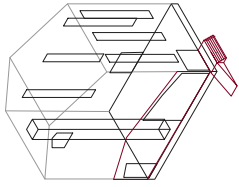


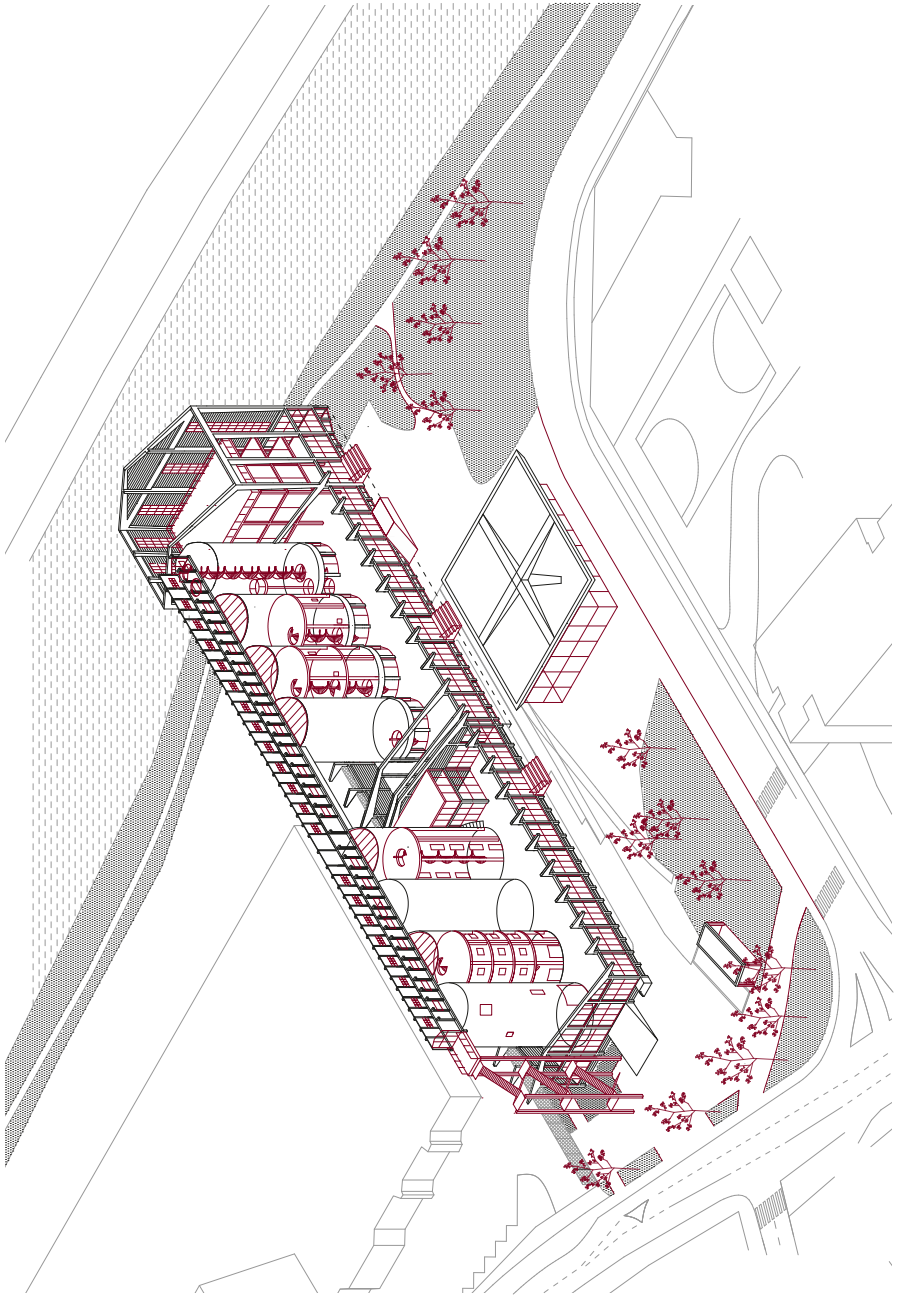
Scénario 1 : minimum d'interventions : création d'un espace extérieur couvert au profit de moyens réduits



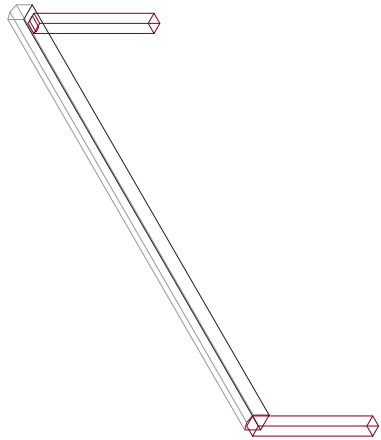
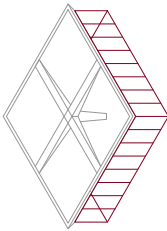
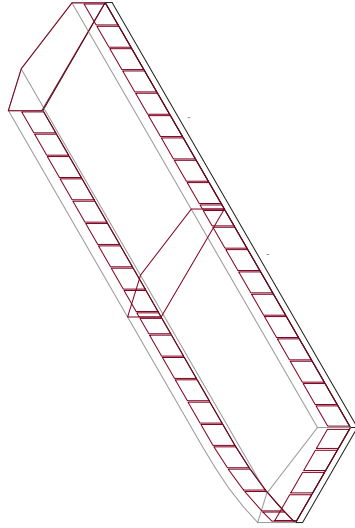
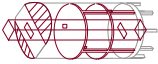
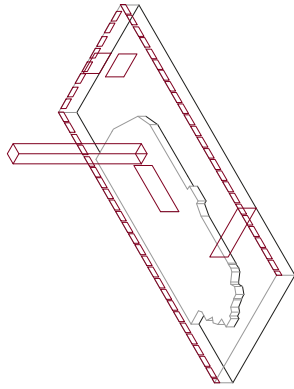
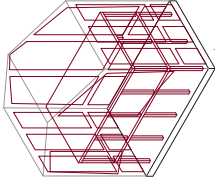


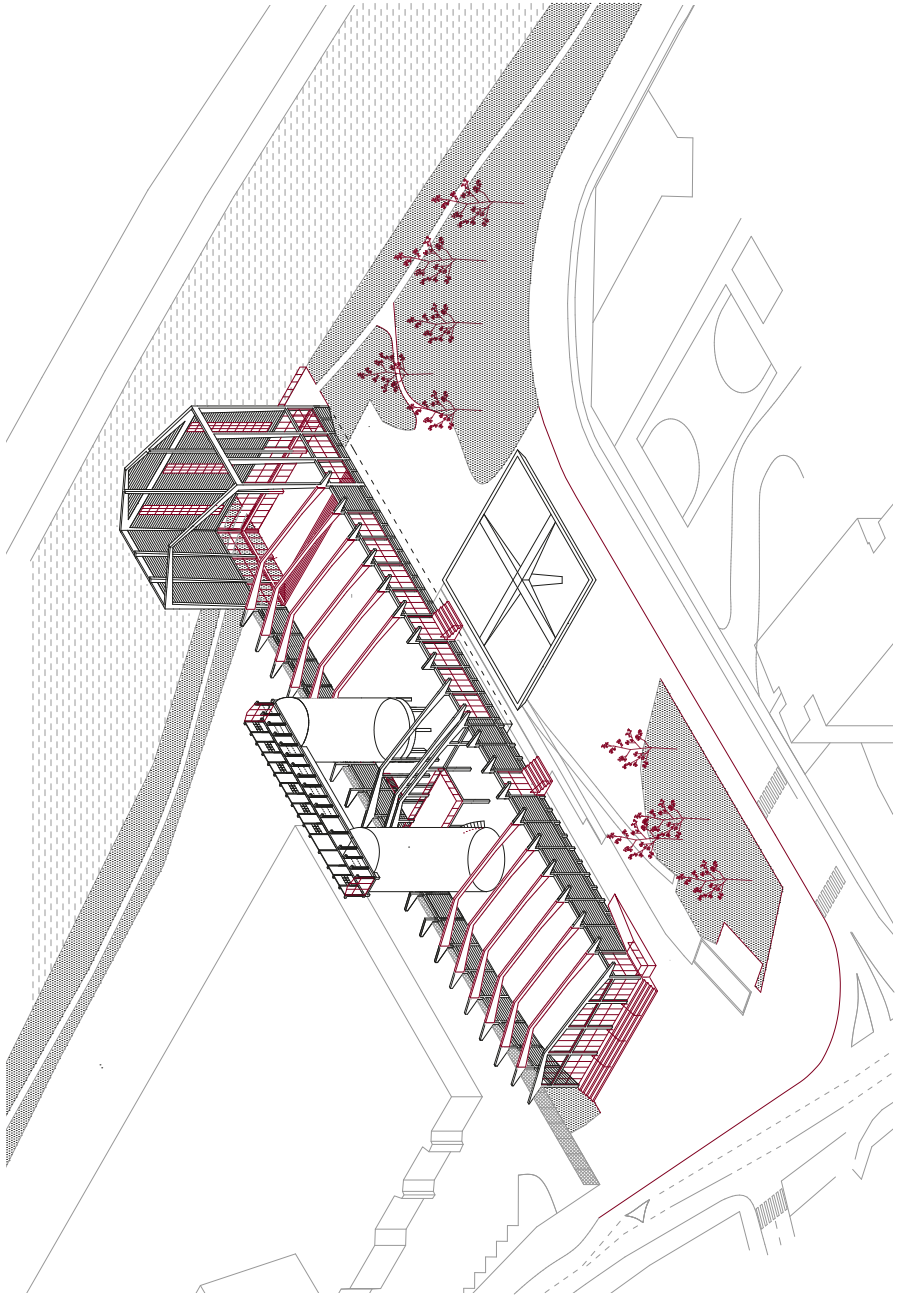
Scénario 2 : minimum d'interventions : création d'un espace intérieur brut au profit de la réversibilité



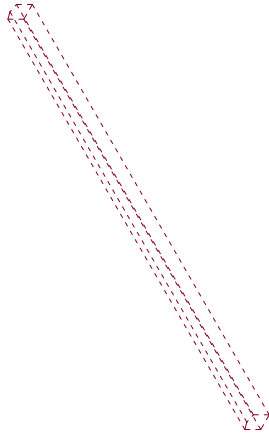
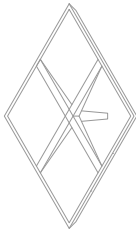
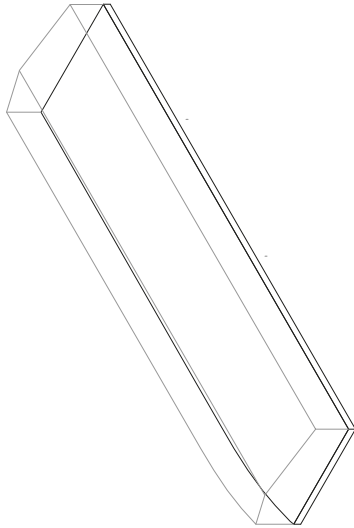
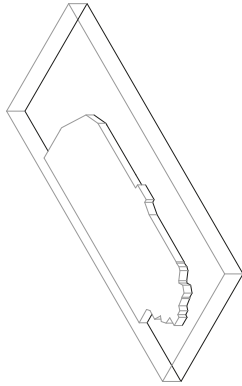
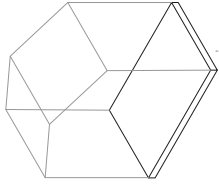


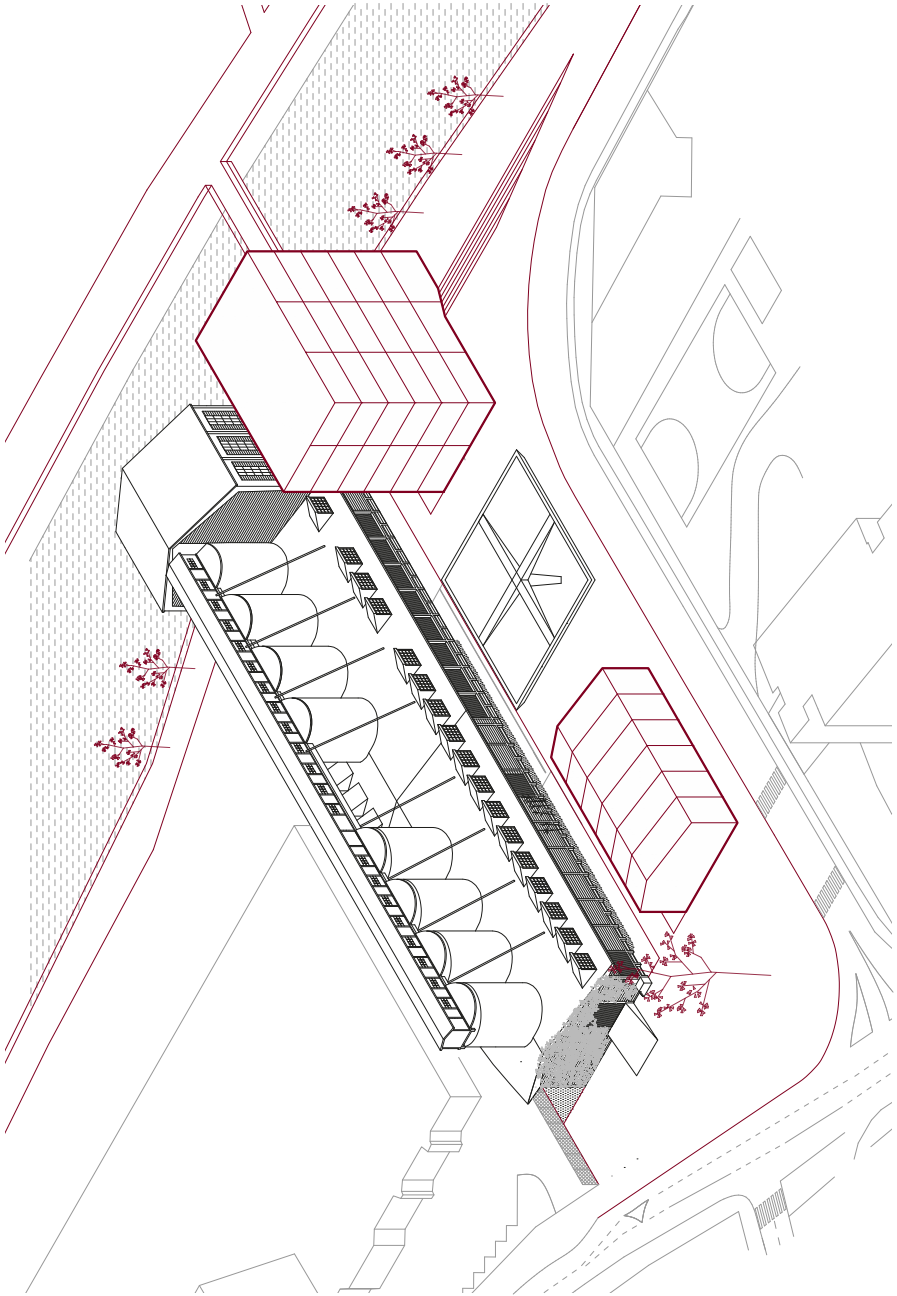
*Scénario 3 : exploitation maximum des structures existantes
au profit d'un maximum d'usages*



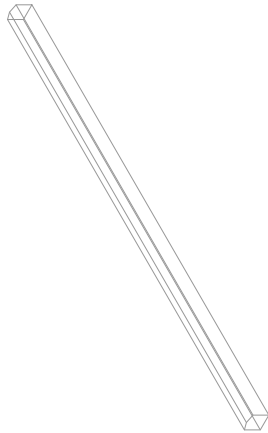
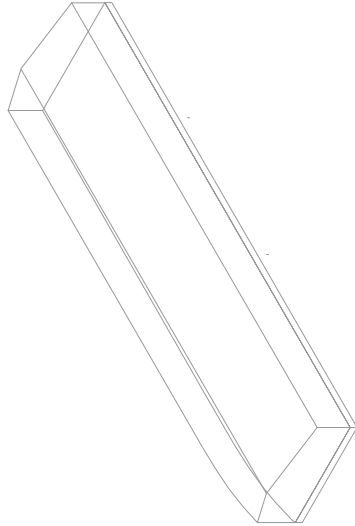
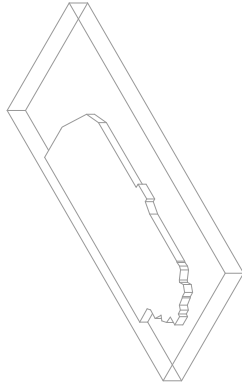
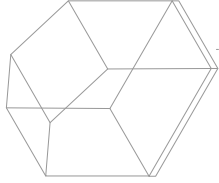


*Scénario 4 : suppressions de structures
au profit de la qualité spatiale*





*Scénario 5 : création d'une nouvelle structure
au profit de la réversibilité, des usages et de la qualité spatiale*



Maintenant, place à la conception participative du projet d'architecture...

Sources des illustrations

Fig. 1 à 6 : Archives Iconographiques du Tournaisis, Bernard Desclée

Fig. 7 à 10 : Livre de Magnel

Fig. 10 à 15 : Archives Iconographiques du Tournaisis, Bernard Desclée

Fig. 16 à 33 : Photos personnelles

Tous les dessins sont produits par l'auteur.

